

---

*Mémoire de deuxième année de master en  
sociologie et géographie urbaine*

---

**Un collectif d'acheteurs en précarité alimentaire :  
*une passerelle entre l'urgence et l'autonomie  
alimentaire***

*L'association Emplettes et Cagettes de la démarche « De la Dignité dans les  
Assiettes » et ses laboratoires d'usage*

Par **Emeline TETE**

Sous la direction de **Jean-Yves Authier**

Année universitaire 2021-2022

Session d'examen septembre 2022

**Membres du jury :**

Jean-Yves Authier (Université Lyon 2)

Isabelle Mallon (Université Lyon 2)

Isabelle Vio (Ecole Urbaine de Lyon)

Huguette Boissonnat (De la Dignité dans les Assiettes)

## Remerciements

Je tiens à remercier Jean-Yves Authier, mon directeur de recherche, pour la deuxième année consécutive. Merci pour votre confiance, pour vos précieux conseils qui ont alimenté ma réflexion, pour votre accompagnement bienveillant et votre disponibilité.

Je remercie de tout cœur Huguette Boissonnat Pelsy. Le mot n'est pas beau, mais lorsque je regarde la définition d'un mentor : « conseiller avisé et expérimenté. Personne pour laquelle on a une estime particulière et qu'on peut prendre en exemple », c'est celui qui convient le mieux. Tu es de ceux qui marquent un parcours, professionnel et personnel.

Sophie Hege, ma tutrice de stage, pour ces discussions, cette bienveillance et conseils avisés tout au long de ces six mois.

L'école Urbaine de Lyon, d'avoir accepté mon financement de stage au sein de la démarche De la Dignité dans les Assiettes.

Toutes les personnes que j'ai rencontré au sein du collectif d'acheteurs. Un grand merci à Karine, Tania, Lydia, Louise et tous les autres qui m'ont profondément marqué.

Pascale, Régine, Sandra, Vianney, Tom et Michèle pour vos précieuses relectures, les discussions qui ont suivies et leurs encouragements quotidiens.

La famille, les ami.es, particulièrement présents lors de cette dernière année.

Ma maman.

*Ce travail a bénéficié de l'aide de l'Etat gérée par l'Agence Nationale de la Recherche au titre du programme d'Investissements d'avenir portant la référence ANR-17-CONV-0004*

## Table des matières

|   |    |
|---|----|
| Remerciements .....   | 2  |
| Table des abréviations .....  | 5  |
| Introduction.....   | 6  |
| Première partie. La précarité alimentaire : une approche systémique des fragilités d'accès à l'alimentation des personnes précaires .....                               | 12 |
| I.    L'alimentation, un outil majeur d'analyse et de compréhension des organisations sociales.....   | 12 |
| A.    Un thème longtemps ignoré des sciences sociales .....   | 12 |
| B.    La progressive constitution d'un objet sociologique propre .....  | 13 |
| C.    La démocratisation de la sociologie de l'alimentation .....   | 14 |
| II.    Précarité alimentaire : pourquoi ce terme plutôt qu'un autre ?.....  | 15 |
| A.    L'insécurité alimentaire : une approche internationale et sanitaire.....  | 16 |
| B.    La précarité alimentaire.....   | 18 |
| III.    Les réponses apportées à la lutte contre la précarité alimentaire en France.....  | 20 |
| A.    Une progressive institutionnalisation de l'aide alimentaire .....   | 21 |
| B.    Qui sont les bénéficiaires de l'aide alimentaire ?.....   | 24 |
| C.    Les évolutions provoquées par les Etats Généraux de l'alimentation dans la lutte contre la précarité alimentaire .....  | 27 |
| Deuxième partie. Des méthodes qualitatives pour étudier un collectif d'acheteurs et ses laboratoires d'usage.....   | 32 |
| I.    Le collectif d'acheteurs « Emplettes et Cagettes », une action de la démarche de la Dignité dans les Assiettes incubée sur le pays Terres de Lorraine .....       | 32 |
| A.    Le projet Alimentaire Sud 54 comme point de départ.....   | 32 |
| B.    La démarche « De la Dignité dans les Assiettes », une déclinaison sociale de l'accès à l'alimentation .....   | 34 |
| C.    Le collectif d'acheteurs « Emplettes et Cagettes » : accéder à une alimentation de qualité « sans tendre la main » .....  | 39 |
| II.    L'usage de méthodes qualitatives pour se familiariser avec le collectif et ses acheteurs .....   | 44 |
| A.    Comprendre les parcours d'engagements dans le collectif : quatre portraits réalisés à partir d'entretiens exploratoires .....                                     | 44 |
| B.    Mieux connaître les acheteurs et les besoins des acheteurs : des laboratoires locaux et un questionnaire sur les profils socio-démographiques .....               | 51 |
| C.    Trouver un langage commun : des laboratoires d'usages thématiques avec des personnes en précarité alimentaire, des professionnels et bénévoles du territoire..... | 53 |
| Troisième partie. Une démarche participative pour améliorer les conditions d'accès à une alimentation digne, durable et de qualité pour tous.....                       | 57 |

|     |   |     |
|-----|---|-----|
| I.  | Un collectif d'acheteurs structuré autour d'une charte éthique.....   | 57  |
| A.  | Un accès digne comme un droit fondamental .....   | 57  |
| B.  | Un accès durable pour une alimentation de « toutes les qualités » .....   | 68  |
| C.  | Un accès « pour tous » : mailler le territoire pour toucher les invisibles.....   | 79  |
| II. | Une co-construction pour dégager des pistes d'amélioration de l'accès à l'alimentation sur un territoire.....                               | 88  |
| A.  | Les conditions de participation : le point de vue des personnes en situation de précarité alimentaire .....                                 | 88  |
| B.  | Être « acteur et partenaire » d'une démarche d'accessibilité sociale à l'alimentation : l'implication des professionnels et bénévoles ..... | 94  |
| C.  | Une dynamique participative transparente pour prendre part à un projet qui a une portée nationale .....                                     | 103 |
|     | Conclusion .....  | 109 |
|     | Annexe.....   | 113 |
|     | Annexe 1 : Les 11 objectifs de la charte.....   | 113 |
|     | Annexe 2 : Les produits détaillés et les bons de commande.....  | 114 |
|     | Annexe 3 : Retranscription de l'entretien exploratoire réalisé avec Lydia.....  | 125 |
|     | Annexe 4 : Les laboratoires d'usage locaux .....  | 138 |
|     | Annexe 5 : Profils socio-démographiques des enquêtés.....   | 139 |
|     | Bibliographie.....  | 141 |

## Table des abréviations

AAH : Allocation Adule Handicapé  
APL : Allocation Personnalisée au Logement  
CAF : Caisse d'Allocations Familiales  
CCAS : Centre Communal d'Action Sociale  
CIAS : Centres Intercommunaux d'Action Sociale  
CMU : Couverture Maladie Universelle  
CNA : Conseil National de l'Alimentation  
CNES : Crédits Nationaux destinés aux Epiceries Sociales  
CNLE : Conseil National des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale  
DGSC : Direction Générale de la Cohésion Sociale  
CNLE : Conseil National des politiques de Lutte contre la pauvreté et l'Exclusion sociale  
COCOLUPA : Comité National de Coordination de la Lutte contre la Précarité Alimentaire  
CPAM : Caisse Primaire d'Assurance Maladie  
DiDA : De la Dignité dans les Assiettes  
DREES : Direction de la Recherche, des Etudes, de l'Evaluation et des Statistiques  
EGA : Etats Généraux de l'Alimentation  
EGalim : loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous  
EPCI : Etablissement public de coopération intercommunale  
FAO : Organisation des Nations unies pour l'Agriculture et l'Alimentation  
FEAD : Fonds Européen d'Aides aux plus Démunis  
FFBA : Fédération Française des Banques Alimentaires  
IGAS : Inspection générale des affaires sociales  
INSEE : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques  
IPSOS : Institut Publique de Sondage d'Opinion Secteur  
IRTS : Institut Régional du Travail Social  
MDS : Maison Départementale des Solidarités  
MJC : Maison des Jeunes et de la Culture  
ONPES : Observatoire National de la Pauvreté et de l'Exclusion Sociale  
PAC : Politique Agricole Commune  
PAT : Projet Alimentaire Territorial  
PEAD : Programme Européen d'Aide aux plus Démunis  
PNA : Programme National pour l'Alimentation  
PNNS : Plan National Nutrition Santé  
RSA : Revenu de Solidarité Active  
TETRAA : Territoires en Transition Agroécologique et Alimentaire  
UNIOPSS : Union Nationale Interfédérale des OEuvres et organismes Privés non lucratifs Sanitaires et Sociaux

## Introduction

*« Ne pas avoir accès à la nourriture en quantité et en qualité suffisante dans un pays ne souffrant pas de pénuries alimentaires relève d'un manque de moyens économiques pour les individus et renvoi à un problème de pauvreté<sup>1</sup> »*

La crise sanitaire du Covid-19 a révélé qu'en France, un certain nombre de personnes rencontrent des difficultés financières pour se nourrir. Les profils sont diversifiés : travailleurs précaires, familles monoparentales, étudiants, retraités, etc. En France, l'aide alimentaire est la réponse des politiques sociales de soutien à l'alimentation pour les plus vulnérables. C'est le principe d'une assistance sociale alimentaire d'urgence qui consiste en la distribution d'aides financières ou en nature (colis, repas) aux plus démunis. La politique d'aide alimentaire, ainsi que l'action des associations et des centres communaux permettent de nourrir des millions de bénéficiaires depuis des années. En France, on compte 9 millions de personnes sous le seuil de pauvreté. L'aide alimentaire, distribuée dans l'urgence ne concernait que 5,5 millions de personnes en 2018. Même si ce chiffre a doublé entre 2009 et 2017, il est sous-estimé par rapport aux situations de précarité alimentaire<sup>2</sup>.

Les dernières données relatives aux demandes d'aides alimentaire en France soulignent l'ampleur des difficultés d'accès à l'alimentation : en 2022, l'aide alimentaire concernait plus de 8 millions de personnes<sup>3</sup>. La crise sanitaire a révélé les conditions d'existence des personnes en précarité : une personne sur deux déclare que leurs dépenses ont augmenté et constate une dégradation de leur santé physique<sup>4</sup>. Cette hausse du nombre de situations de précarité renforcée par la crise sanitaire témoigne d'une « vérité hautement contre-intuitive : à savoir que la faim peut exister, et de fait existe, dans un contexte d'abondance<sup>5</sup> ». Les réponses existent, l'offre alimentaire est disponible mais semble inaccessible pour un pan de la population : « la cause principale n'est pas due à un manque de quantité de nourriture

---

<sup>1</sup> Clément A., 2001. De l'évergétisme antique aux Restos du cœur : État et associations dans l'histoire du secours alimentaire. RECMA, 279(1) : 26-43. <https://doi.org/10.7202/1023752a>

<sup>2</sup> Arnaud BAZIN et Eric BOCQUET, *Aide alimentaire : un dispositif vital mais menacé ? Un modèle associatif fondé sur le bénévolat à préserver*, Fait au nom de la commission des finances du Sénat., coll. « Rapport d'information du Sénat », n°34,

<sup>3</sup> France Stratégie, *Pour une alimentation saine et durable - Rapport pour l'Assemblée nationale*, 22 septembre 2021

<sup>4</sup> Tavernier J-L (dir.), Lhommau B., Pujol S, Saint-Orens A, Glénat P, « La crise sanitaire a accentué la précarité des bénéficiaires de l'aide alimentaire », Insee Première, n°1907, juin 2022.

<sup>5</sup> Olivier DE SCHUTTER, « Foreword », in Graham RICHES et Tiina SILVASTI (dir.), *First world hunger revisited – Food charity or the right to food?*, Palgrave Macmillan, 2014, p. ix. Notre traduction.

suffisante pour parvenir à nourrir toute la population mais bien aux difficultés rencontrées par les personnes pour parvenir à se nourrir et nourrir les leurs<sup>6</sup> ».

*« L'alimentation c'est du "je fais comme je peux" et pas "comme j'ai envie" On fait des choix – peut-être pas toujours le bon choix, c'est sûr – mais en même temps c'est un choix de survie parce que l'alimentation c'est une survie<sup>7</sup> ».*

De nombreuses études empiriques ont montré que l'alimentation ne se réduit pas à sa seule fonction biologique de réponse à des besoins vitaux : « L'alimentation est à la fois universelle et unique : tous les êtres humains doivent manger pour vivre et, en même temps, s'alimenter peut se faire de multiples façons. L'alimentation est aussi à la fois biologique et culturelle. Elle est matérielle et symbolique, mais aussi rationnelle et émotionnelle, personnelle et collective, au-dedans et en dehors de nous<sup>8</sup> ». En ce sens, les aliments que nous ingérons sont des objets nutritifs : la qualité de l'alimentation influence le fonctionnement de l'organisme. Loin d'être un déterminant ponctuel de la santé, l'alimentation s'inscrit durablement dans les corps, les transforme, les façonne. Mais, ils sont également affectifs, symboliques, moraux, politiques. L'alimentation revêt alors d'un caractère multidimensionnel aux fonctions familiales, sociales, hédonistes, culturelles, économiques, etc. En mangeant, l'individu adopte et incorpore les valeurs et codes de son groupe d'appartenance, il marque son individualité, s'inscrit dans une culture alimentaire, familiale et sociétale. Lors des repas s'opèrent des mécanismes d'individualisation, de socialisation et d'identification culturelle et citoyenne.

L'alimentation est également le support d'expériences sensorielles et émotionnelles : les aliments peuvent être une source de bien-être, de plénitude ou de réconfort. Dans certaines cultures, le bien manger est associé au plaisir d'un temps de repas partagé en famille ou entre amis. L'alimentation reflète également nos identités de mangeurs « tissées d'histoires

---

<sup>6</sup> Ramel M., 2022, « Le droit à l'alimentation et la lutte contre la précarité alimentaire en France », Thèse de doctorat en droit, sous la direction de Roman D., Tours, 564p.

<sup>7</sup> Ramel M, Boissonnat H., Sibue-De Caigny C., Zimmer M-F, *Se nourrir lorsqu'on est pauvre. Analyse et ressenti de personnes en situation de précarité*, Editions Quart Monde, France, coll. « Dossiers et Documents de la Revue Quart Monde », n° 25, 2016, 188 p.

<sup>8</sup> Bricas N., Conaré D., Walser M., Fischler C., (2021), *Une écologie de l'alimentation*, Versailles, éditions Quae, 312p.

personnelles, d’ancrages sociaux et culturels, de valeurs et de croyances partagées, l’alimentation parle de nous comme de nos interactions avec le collectif<sup>9</sup> ».

Autant de facteurs qui sont fragilisés par la vie en précarité. Le Baromètre de la pauvreté publié par le Secours Populaire et l’Ipsos en 2018, montre que 32% des personnes interrogées rencontraient des difficultés financières à consommer des fruits et légumes frais tous les jours, qu’un français sur cinq déclarait ne pas réussir à se procurer une alimentation saine et équilibrée pour assurer trois repas par jour<sup>10</sup>, et en 2021, selon le même rapport, un Français sur cinq déclarait sauter des repas pour des raisons financières<sup>11</sup>.

Dans une étude menée par ATD Quart Monde intitulée « Se nourrir lorsqu’on est pauvre – analyse et ressenti des personnes en précarité », ces dernières témoignent que les difficultés d’accès à l’alimentation mettent à mal les notions de plaisir et de convivialité tant valorisées autour de la nourriture et affectent la dignité et l’estime de soi. Se nourrir et nourrir les siens est souvent une préoccupation et une source quotidienne de stress et de peur pour les personnes le plus démunies qui rencontrent des difficultés à trouver un budget suffisant pour l’alimentation. Dans d’autres situations, cela peut provoquer de la peur, de la culpabilité de ne pas réussir à donner l’alimentation qu’ils souhaiteraient à leurs enfants. Les discours évoquent l’humiliation de dépendre des autres pour se nourrir et nourrir les siens. Le regard des autres participe également à conditionner leur rapport au corps. Les problèmes de santé en lien avec la malnutrition et les tensions sous-jacentes participent à fragiliser le regard que les personnes portent sur elles-mêmes et sur leurs corps. La vie en précarité vient « mettre à mal des dynamiques essentielles engendrées par la nourriture telles que la construction de l’identité individuelle, la structure familiale, la création du lien social ou encore le positionnement social et citoyen<sup>12</sup> ».

Mon objet d’étude est le fruit de réflexions à la fois personnelles et académiques. J’ai longtemps été fascinée par les mouvements alternatifs qui produisent une réflexion autour d’enjeux environnementaux ou de justice sociale par le biais de l’alimentation. Dans le cadre d’un échange Erasmus, j’ai réalisé mon mémoire de licence sur un marché couvert alimentaire

---

<sup>9</sup> Ibid.

<sup>10</sup> Secours populaire/Ipsos, Baromètre de la pauvreté 2018, 2018

<sup>11</sup> Secours populaire/Ipsos, Baromètre de la pauvreté 2021, 2021

<sup>12</sup> Ramel M, Boissonnat H., Sibue-De Caigny C., Zimmer M-F, *Se nourrir lorsqu’on est pauvre. Analyse et ressenti de personnes en situation de précarité*, Editions Quart Monde, France, coll. « Dossiers et Documents de la Revue Quart Monde », n° 25, 2016, 188 p.

berlinois. En renouvelant son offre et en commercialisant des produits en circuit court, d'origine biologiques et biodynamiques, ce dernier a restructuré et modifié l'espace local marchand. Le marché couvert est investi dorénavant par des populations plus dotées au détriment des populations locales, plus précaires, ne pouvant plus réaliser leurs achats quotidiens face à l'envolée des prix. L'élément déclencheur des mobilisations a été l'annonce des nouveaux dirigeants de supprimer le magasin de *hard-discount* (Aldi) présent dans le marché couvert. Lors de cette enquête, ce qui a particulièrement frappé ma curiosité sociologique naissante a été la capacité de mobilisation des résidents les plus vulnérables du quartier, confrontés à des sanctions économiques et symboliques, et des formes complexes de résistance dont ils ont fait preuve.

Puis, j'ai réalisé mon mémoire de première année de Master sur les pratiques et imaginaires autour de l'alimentation locale en période de crise sanitaire. Cette étude a été réalisée auprès de clients d'un système de circuit court : « la Ruche qui dit Oui » du sixième arrondissement de Lyon. Lors des premiers confinements, les circuits courts ont été fortement plébiscités, ce qui a attisé ma curiosité. La crise sanitaire a été révélatrice d'un certain nombre de vulnérabilités des systèmes d'approvisionnement et a encouragé ce type de pratiques, gage d'une meilleure traçabilité des produits et des processus de production mise en œuvre. Cependant, l'un des résultats de cette enquête concerne les profils socio-démographiques des personnes investies dans ces systèmes alternatifs de distribution : malgré un fort intérêt pour les circuits courts lors du confinement et une hausse du nombre de clients, la crise sanitaire ne semble avoir modifié qu'à la marge les profils sociologiques des consommateurs (jeunes adultes, niveau de vie confortable, capital culturel important, niveau d'étude élevé). Ainsi, « le renouveau des circuits courts paraît donc, en France, bénéficier aux « petits producteurs » mais exclure les consommateurs à faible niveau de ressources économiques ou cognitives<sup>13</sup> ». La faible accessibilité des personnes en précarité alimentaire à l'alimentation dite durable semble représenter une réalité en France : dans les circuits d'approvisionnement classiques ou dans les réseaux alternatifs d'approvisionnement, les personnes en précarité sont confrontées à des barrières financières, géographiques, culturelles qui freinent l'accès à ces produits. Dans les circuits d'aide alimentaire, les produits distribués sont principalement issus de l'industrie agro-alimentaire, et ne correspondent pas aux éléments du répertoire dominant de l'alimentation durable. Ainsi, « en caricaturant un peu le trait, on retrouve d'un côté une offre alimentaire saine, durable et équitable accessible à une élite socio-économique. De l'autre, un

---

<sup>13</sup> Ibid.

système d'aide alimentaire offrant aux personnes en situation de précarité des produits insuffisants, en quantité et en qualité, issus majoritairement du système agro-industriel dominant<sup>14</sup> ».

Ces diverses expériences, travaux académiques et faits d'actualité ont attisé ma curiosité et mon intérêt pour les enjeux de démocratie alimentaire et d'accès à une alimentation de qualité pour tous. Appréhender l'alimentation sous cet angle permet de ne pas réduire l'acte alimentaire à sa seule fonction biologique mais dans une approche holistique qui intègre ses fonctions sociales, identitaires et hédoniques. J'ai ainsi effectué des recherches pour me renseigner sur les initiatives existantes qui valorisent la dimension sociale de l'accès à l'alimentation. L'étude « Se nourrir lorsqu'on est pauvre » m'a interpellé et j'ai ainsi contacté la démarche De la Dignité dans les Assiettes, qui expérimente un système garantissant un accès digne à une alimentation durable et de qualité pour tous, en plaçant, au centre, les personnes en précarité alimentaire. J'ai réalisé mon stage dans le collectif d'acheteurs de la démarche, l'association Emplettes et Cagettes, qui a été mon terrain d'enquête pour une durée de six mois.

La première partie de ce mémoire fournit des éléments de compréhension pour appréhender le concept de précarité alimentaire : ce qu'il recouvre, pourquoi il est pertinent d'utiliser ce terme plutôt qu'un autre. Elle développe également les réponses apportées pour lutter contre la précarité alimentaire en France, les différentes phases d'institutionnalisation de l'aide alimentaire et décrit la complexité et diversité des profils ayant recours à l'aide alimentaire. Enfin, sont présentées les orientations politiques nationales en termes de lutte contre la précarité alimentaire.

La deuxième partie présente le terrain d'enquête : le collectif d'acheteurs Emplettes et Cagettes qui s'inscrit dans une démarche territoriale, et plus largement, dans un Projet Alimentaire Territorial. Elle expose les méthodes utilisées, principalement qualitatives, qui ont guidé cette étude : entretiens exploratoires, laboratoires d'usage locaux (focus group) et laboratoires thématiques (labo CAP).

---

<sup>14</sup> Damhuis L, Rousseau C., « Accès à une alimentaire de qualité pour tous : promesses et limites de l'alimentation durable », op. cit., p.80

La troisième partie permet de comprendre la manière dont le collectif d'acheteurs s'est structuré autour de principes clefs établis par une charte : un accès digne, un accès durable, une alimentation de qualité et l'inclusion sociale et citoyenne. Puis, la manière dont la dynamique participative s'est déployée dans le territoire, en co-construction avec les acteurs sociaux (professionnels et bénévoles), associatifs, politiques et les personnes en situation de précarité alimentaire.

## Première partie. La précarité alimentaire : une approche systémique des fragilités d'accès à l'alimentation des personnes précaires

### I. L'alimentation, un outil majeur d'analyse et de compréhension des organisations sociales

Les travaux réalisés dans le domaine de la sociologie de l'alimentation sont des portes d'entrée pertinentes pour appréhender les transformations et évolutions autour du « fait social total » que constitue l'alimentation. Pourtant, son institutionnalisation en tant qu'objet scientifique a été timide. Certains auteurs parlent d'une sorte « d'aveuglement » sur l'alimentation dans les sciences sociales<sup>15</sup>. Les premiers travaux en sociologie de l'alimentation n'ont trouvé que peu d'écho, n'ont pas été suffisamment soutenus, et le manque d'échange entre disciplines ont maintenu les frontières qui les distançaient.

#### A. Un thème longtemps ignoré des sciences sociales

Dans les années 1930, l'anthropologue britannique Audrey Richards, pionnière d'une approche interdisciplinaire de l'alimentation et de la nutrition se questionnait sur les raisons pour lesquelles les sciences sociales portaient peu d'intérêt au « besoin biologique le plus fondamental<sup>16</sup> ». Selon elle, ce manque d'intérêt était justifié par son caractère premier et basique : l'alimentation relève du trivial, d'un allant de soi. Avant Audrey Richards, les précurseurs de l'anthropologie et des sciences sociales qui avaient travaillé sur le thème de l'alimentation avaient étudié ce qui relevait du sacré, du rituel, du symbolique, de l'évènement festif, laissant de côté « l'ordinaire ». A une époque où il essayait de légitimer et d'institutionnaliser la sociologie dans le champ académique et de la distancer des autres disciplines, Emile Durkheim ne s'est pas emparé de cette thématique et ne l'a pas défendue : « Chaque individu boit, dort, mange, raisonne et la société a tout intérêt à ce que ces fonctions s'exercent régulièrement. Si donc ces faits étaient sociaux, la sociologie n'aurait pas d'objet qui lui fût propre, et son domaine se confondrait avec celui de la biologie et de la psychologie<sup>17</sup>. » Ainsi, pendant des années, l'alimentation était une zone grise des études en sciences sociales. Puis, les travaux de Georg Simmel ont promulgué au-delà des frontières

---

<sup>15</sup> Fischler C. (2021) «Préface» dans Bricas N., Conaré D., Walser M. (dir), *Une écologie de l'alimentation*. Versailles, éditions Quae, 312p.

<sup>16</sup> Ibid.

<sup>17</sup> Durkheim E., 1981 [1894]. *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, Presses Universitaires de France

l'intérêt sociologique d'étudier l'intime et le quotidien, l'ordinaire de l'acte alimentaire. Il consacra l'un de ses ouvrages à la sociologie des repas pour y montrer que cet acte anodin et ordinaire constitue un acte purement individuel, mais a également une portée sociale et collective<sup>18</sup> : l'acte alimentaire, répété, codé et ritualisé est constitutif d'une appartenance. Puis, dans les années et décennies suivantes, les travaux sur l'alimentation dans le champ des sciences sociales et de la sociologie notamment ont connu un essor et une institutionnalisation de plus en plus conséquente.

#### B. La progressive constitution d'un objet sociologique propre

Les travaux précurseurs en sociologie autour de l'alimentation ont été écrits sous la plume d'auteurs tels que Frédéric Le Play ou Maurice Halbwachs (études sur les budgets ouvriers pour appréhender les pratiques et modes de vie des populations ouvrières), Thorstein Veblen (travaux consacrés à la consommation et aux modes de vie par l'étude de la consommation ostentatoire), Norbert Elias (évolution progressive des normes autour des manières de se tenir à table), ou encore Pierre Bourdieu (les consommations alimentaires comme processus de distinction et de marqueurs de l'espace social)<sup>19</sup>. Ce n'est que réellement dans les années 1960 que l'alimentation est abordée par le prisme des comportements alimentaires en tant qu'objet sociologique et que l'approche socio-anthropologique a permis un réel renouvellement des thématiques d'études<sup>20</sup>. La sociologie de l'alimentation a élargi ses domaines d'études au cours de ces vingt-cinq dernières années notamment en raison des bouleversements sociaux, politiques et économiques tels que l'émergence des nouveaux enjeux en termes de santé publique (croissance des maladies chroniques, d'obésité et de surpoids), la survenue de crises alimentaires et sanitaires fortement médiatisées (maladie de la vache folle, poulet aux dioxines, lasagnes à viande de cheval, scandale du lait infantile contaminé aux salmonelles, etc.), ainsi que la construction de nouveaux imaginaires autour de la gastronomie française (constitutrice d'une identité collective et individuelle)<sup>21</sup>. La montée en puissance et la popularisation des enjeux sanitaires et environnementaux de la consommation et de la production alimentaire permettent ainsi d'étudier cet objet dans sa dimension plurielle et

---

<sup>18</sup> Simmel G., 1992 (1910). Sociologie du repas. *Sociétés*, (37) : 211-216

<sup>19</sup> De Saint Pol, T. (2017). Les évolutions de l'alimentation et de sa sociologie au regard des inégalités sociales. *L'Année sociologique*, 1(1), 11-22. <https://doi-org.acces-distant.bnu.fr/10.3917/anso.171.0011>

<sup>20</sup> Cardon, P., Depecker, T., Plessz, M. (2019). *Sociologie de l'alimentation*. Paris: Armand Colin. <https://doi.org/10.3917/arco.cardo.2019.01>

<sup>21</sup> De Saint Pol, T. (2017). Les évolutions de l'alimentation et de sa sociologie au regard des inégalités sociales. *L'Année sociologique*, 1(1), 11-22. <https://doi-org.acces-distant.bnu.fr/10.3917/anso.171.0011>

notamment d'explorer les transformations de l'action publique, l'émergence progressive d'une figure de consommateur, la socialisation et les parcours de vie, les modes de vie associés, la responsabilisation des individus en matière de santé<sup>22</sup>. En ce sens, la sociologie de l'alimentation ne saurait se dissocier d'une variété de sous-champs disciplinaires tels que la sociologie politique ou économique, la sociologie historique, la sociologie du risque, la sociologie de la famille, de la stratification sociale et de la socialisation, etc.

### C. La démocratisation de la sociologie de l'alimentation

Les thèmes aujourd'hui abordés par les chercheurs sont variés. La thématique du goût alimentaire est devenue un sujet d'étude important notamment dans les années 1970. En raison du développement de l'agriculture intensive, de l'industrialisation de la transformation et de la distribution, des mutations des pratiques alimentaires, ce thème n'a cessé d'évoluer et de se renouveler<sup>23</sup>. Les *cultural studies* notamment ont permis d'aborder les questions de goût alimentaire comme des marqueurs d'identités collectives et d'appartenances sociales. Les nations seraient alors caractérisées par des « cultures alimentaires », qui mettraient en évidence à l'intérieur des sociétés des « goûts de classe »<sup>24</sup>. Analyser sociologiquement les goûts de classe permettrait ainsi d'appréhender les styles de vie des populations, en prenant des distances avec des analyses strictement économiques. L'alimentation est alors porteuse d'enjeux à la fois identitaires et symboliques.

Un autre thème largement abordé en sociologie de la consommation concerne les interdépendances qui se créent entre consommateurs, pouvoirs publics et entreprises agroalimentaires. En effet, la figure du consommateur est en constante mutation et évolution. L'émergence progressive du consommateur en tant qu'acteur politique interroge un grand nombre de chercheurs, qui questionnent les relations entre les différents acteurs à la fois économiques et politiques. C'est au cours du XXe siècle notamment que les consommateurs deviennent des acteurs à part entière, notamment lorsqu'il s'agit de luttes sur des sujets tels que la qualité des produits alimentaires, les dégradations environnementales, la préservation de la santé ou la réduction des risques alimentaires. Le consommateur serait alors « éduqué »

---

<sup>22</sup> Cardon, P., Depecker, T., Plessz, M. (2019). *Sociologie de l'alimentation*. Paris: Armand Colin. <https://doi.org/10.3917/arco.cardo.2019.01>

<sup>23</sup> Poulain, J. (2017). Socio-anthropologie du « fait alimentaire » ou *food Studies*. Les deux chemins d'une thématisation scientifique. *L'Année sociologique*, 1(1), 23-46. <https://doi-org.acces-distant.bnu.fr/10.3917/anso.171.0023>

<sup>24</sup> Cardon, P., Depecker, T., Plessz, M. (2019). *Sociologie de l'alimentation*. Paris: Armand Colin. <https://doi.org/10.3917/arco.cardo.2019.01>

et « responsabilisé » face à ces problèmes, et les campagnes d'éducation nutritionnelle envahissent les paysages alimentaires des mangeurs. Les consommateurs seraient alors de plus en plus attentifs de la production de leurs produits jusqu'à la consommation : « de la fourche à la fourchette ». De nombreuses enquêtes ont alors été réalisées sur les mouvements de « réforme alimentaire » qui se développent. Elles portent à la fois sur la critique des méfaits des pratiques industrielles ou commerciales (moral, sanitaire, économique ou environnemental), sur des mouvements alternatifs qui défendent une modification durable des pratiques ou des représentations. Ou encore, sur des pratiques individuelles, et plus largement, sur la portée politique de la consommation et comment cette dernière peut être employée comme instrument politique.

Enfin, les auteurs se sont également intéressés à l'alimentation dans une perspective microsociologique, du point de vue des expériences vécues des individus, y compris matériellement, dans l'espace construit. Ils s'intéressent ainsi aux pratiques de la vie quotidienne des individus, les pratiques alimentaires étant intégrées et imbriquées à un ensemble de pratiques.

Ces diverses lectures autour de la sociologie de l'alimentation ont permis d'identifier d'un côté les thèmes déjà abordés dans ce champ disciplinaire, de l'autre, ceux écartés ou peu travaillés. Puis, elles m'ont permis de comprendre l'évolution des recherches autour de ces enjeux, et d'inscrire mon futur objet d'étude dans un champ de la sociologie. Il existe aujourd'hui très peu de travaux détaillés et fournis sur l'accessibilité à une alimentation de qualité pour tous. Les enquêtes, travaux ou recherche-action sur la précarité alimentaire sont plutôt récents, et la crise du Covid-19 a provoqué une recrudescence d'attention sur ce thème, car elle a révélé la fragilité des approvisionnements et des circuits de distribution, et mis en avant les fortes inégalités d'accès auxquelles sont confrontées les personnes pour se nourrir.

## II. Précarité alimentaire : pourquoi ce terme plutôt qu'un autre ?

« L'alimentation est un marqueur de la pauvreté qui met au jour des inégalités sociales invisibles<sup>25</sup> ». Deux concepts s'y côtoient, celui de l'insécurité alimentaire (qui mobilise les professionnels de la santé et les experts des pays du Sud) et celui de la précarité alimentaire

---

<sup>25</sup> Patuarel, D. (2018). L'accès à l'alimentation durable pour tous : l'expérience d'un module de formation pour des étudiants en travail social. *Forum*, 153, 11-18. <https://doi.org/10.3917/forum.153.0011>

(qui mobilise les acteurs de l'action sociale et les institutions publiques)<sup>26</sup>. Il existe un flou terminologique entre ces deux concepts, ayant des limites encore mal définies et étant parfois utilisés comme synonymes. Mais ces deux notions sont bien distinctes et ne recouvrent pas les mêmes réalités.

#### A. L'insécurité alimentaire : une approche internationale et sanitaire

La notion de « sécurité alimentaire » a été définie lors du Sommet mondial de l'alimentation en 1974 comme « la capacité de tout temps d'approvisionner le monde en produits de base, pour soutenir une croissance de la consommation alimentaire, tout en maîtrisant les fluctuations et les prix<sup>27</sup> ». Ce concept s'est imposé dans un contexte de succession de mauvaises récoltes, ayant engendré l'augmentation du prix des céréales à l'échelle mondiale. Cette augmentation est également un contre coup du premier choc pétrolier et du développement de l'agriculture productiviste.

Dans un contexte de crises alimentaires mondiales, le FAO a défini un cadre d'action en faveur des pays en voie de développement. Ce n'est qu'en 1983 que la définition du FAO a pris en compte la dimension individuelle. Puis en 1986, la Banque mondiale a publié un rapport intitulé « Pauvreté et Faim » qui, pour la première fois, a pris en compte à la fois la qualité des aliments et l'état de santé de l'individu.

En 1992, après avoir réalisé des entretiens auprès de femmes souffrant, ayant souffert ou ayant peur de souffrir de la faim, Kathy L. Radimer propose une autre définition pour une prise en compte plus proche des vécus des populations. Elle se réfère à « la disponibilité limitée ou incertaine d'aliments adéquats nutritionnellement et sûrs, ou une capacité limitée ou incertaine pour acquérir des aliments appropriés par des moyens socialement acceptables<sup>28</sup> ».

Puis, en 1996, le Sommet mondial de l'alimentation a permis de dégager une formulation consensuelle de la sécurité alimentaire : « La sécurité alimentaire est assurée quand toutes les personnes, en tout temps, ont économiquement, socialement et physiquement accès à une

---

<sup>26</sup> Ibid.

<sup>27</sup> <https://www.fao.org/3/ab788f/ab788f07.htm>

<sup>28</sup> <https://agriculture.gouv.fr/inegalites-sociales-et-alimentation-besoins-et-attentes-des-personnes-en-situation-dinsecurite>

alimentation suffisante, sûre et nutritive qui satisfait leurs besoins nutritionnels et leurs préférences alimentaires pour leur permettre de mener une vie active et saine<sup>29</sup> ».

Dans un avis rendu en 2012, le CNA a défini alors la notion de sécurité alimentaire par la négative : « L'insécurité alimentaire correspond à une situation dans laquelle des personnes n'ont pas accès à une alimentation sûre et nutritive en quantité suffisante, qui satisfasse leurs besoins nutritionnels et leurs préférences alimentaires pour leur permettre de vivre une vie active et saine. L'insécurité alimentaire résulte de l'absence physique de denrées, d'un pouvoir d'achat suffisant, ou, comme indiqué précédemment, de bien d'autres facteurs. L'insécurité alimentaire peut être collective ou individuelle, chronique, saisonnière ou transitoire<sup>30</sup>. »

Ainsi, cette définition intègre des marqueurs temporels : l'insécurité alimentaire peut être permanente, chronique ou temporaire. Toutes les personnes en situation d'insécurité alimentaire ne souffrent pas forcément de faim, mais « peuvent subir des restrictions quantitatives ou qualitatives qui affectent leur alimentation, leur qualité de vie, leur bien-être et leur santé<sup>31</sup> ». En France, l'insécurité alimentaire est « liée à la pauvreté économique et à la dégradation de la qualité nutritionnelle de l'alimentation industrielle, consommée de façon majoritaire par les populations<sup>32</sup> ».

Il est difficile de quantifier le nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire. Celle-ci est mesurée par le biais d'indicateurs subjectifs élaborés à partir des ressentis des personnes sur leur situation d'insécurité alimentaire. L'indicateur le plus souvent utilisé est le « USDA Food Sufficiency Indicator ». La question posée est la suivante : « Parmi les quatre situations suivantes, quelle est celle qui correspond le mieux à la situation actuelle de votre foyer ? 1/ Vous pouvez manger tous les aliments que vous souhaitez ; 2/ Vous avez assez à manger mais pas tous les aliments que vous souhaiteriez ; 3/Il vous arrive

---

<sup>29</sup> Boucobza, X. (2012). La méthode de promotion de la sécurité alimentaire: Une application de la lex publica ?. *Revue internationale de droit économique*, XXVI, 71-85. <https://doi.org/10.3917/ride.258.0071>

<sup>30</sup> Conseil national de l'alimentation, avis n° 72 du 22 mars 2012, « Aide alimentaire et accès à l'alimentation des populations démunies en France ».

<sup>31</sup> <https://www.fao.org/3/ca9692fr/ca9692fr.pdf>

<sup>32</sup> Patuere D., Soulard C-T, Vonthron S, « Diagnostiquer la précarité alimentaire à une échelle locale », So What ?, policy brief n°10, octobre 2019

parfois de ne pas avoir assez à manger ; 4/Il vous arrive souvent de pas avoir assez à manger. Ainsi, cet indicateur vise à mesurer la perception d'insécurité alimentaire d'une personne<sup>33</sup>.

La Direction Générale de la Cohésion Sociale estimait que 8 millions de personnes faisaient partie d'un foyer se déclarant en insécurité alimentaire pour des raisons financières en avril 2020<sup>34</sup>.

Enfin, le concept d'insécurité alimentaire est davantage répandu dans les pays du Sud, et plus particulièrement dans les pays anglo-saxons. En France, il est majoritairement employé par les professionnels de santé, et concerne les enjeux quantitatifs et qualitatifs de la nourriture : « Si l'entrée est celle des aspects sanitaires et de santé, on utilise « insécurité alimentaire » [par exemple par les représentants des organisations professionnelles ou syndicales liées à une activité agroalimentaire ou par les économistes du développement ou les nutritionnistes] [...]»<sup>35</sup>.

## B. La précarité alimentaire

« [...] Et si l'entrée est celle de la lutte contre la pauvreté, on se servira de « précarité alimentaire » [par exemple au sein de la Direction générale de la Cohésion sociale ou par les sociologues et anthropologues de la pauvreté]<sup>36</sup>. » Ainsi, la notion de précarité alimentaire se détache d'une vision biologisante de l'alimentation pour intégrer une approche centrée sur les mangeurs en situation de vulnérabilité sociale et économique et aux logiques d'inégalités et d'exclusions dans l'accès à l'alimentation.

Il existe un vaste panel de définition de la précarité alimentaire. Des chercheurs du laboratoire de l'économie sociale et solidaire ont défini la précarité alimentaire comme étant une « situation dans laquelle une personne ne dispose pas d'un accès garanti à une alimentation suffisante et de qualité, durable, dans le respect de ses préférences alimentaires et

---

<sup>33</sup> Darmon N., Bocquier A., Vieux F., Caillavet F., « L'insécurité alimentaire pour raisons financières en France », Les Travaux de l'Observatoire, 2009-2010.

<sup>34</sup>

<sup>35</sup> Paturol D., Ndiaye P. (dir), 2020, *Le droit à l'alimentation durable en démocratie*, Champ social, p. 24.

<sup>36</sup> Ibid.

de ses besoins nutritionnels, pouvant entraîner ou découler de l'exclusion et de la disqualification sociale ou d'un environnement appauvri<sup>37</sup> ».

La notion de précarité alimentaire s'est progressivement imposée dans le paysage français pour définir les fragilités d'accès à l'alimentation des personnes précaires, vulnérables ou défavorisées. Elle s'inspire notamment des travaux de Serge Paugam et de son analyse sur les processus de disqualification des individus<sup>38</sup> ou de ceux de Castel sur les processus de désaffiliation pouvant conduire à diverses formes d'exclusions<sup>39</sup>.

Elle se rapproche de la définition de la précarité du Conseil économique et social français, établit par Joseph Wresinski, fondateur du mouvement ATD Quart Monde : « l'absence d'une ou plusieurs sécurités, notamment celle de l'emploi, permettant aux personnes et familles d'assumer leurs obligations professionnelles, familiales et sociales, et de jouir de leurs droits fondamentaux. L'insécurité qui en résulte peut être plus ou moins étendue et avoir des conséquences plus ou moins graves et définitives. Elle conduit à la grande pauvreté quand elle affecte plusieurs domaines de l'existence, qu'elle devient persistante, qu'elle compromet les chances de réassumer des responsabilités et de reconquérir ses droits par soi-même, dans un avenir prévisible<sup>40</sup> » La précarité va alors se décliner dans différents champs du social pour identifier des enjeux variés : la précarité économique, énergétique, alimentaire, etc.

Il n'existe pas d'indicateurs en France pour quantifier le nombre d'individus en précarité alimentaire. En l'absence de définition du concept et de données suffisantes, certains se réfèrent au nombre de personnes sous le seuil de pauvreté ou de celles ayant recourt à l'aide alimentaire. Ainsi, certains mesurent cette réalité de façon relative et indirecte en se référant à des indicateurs comme le seuil de pauvreté :

- 9,3 millions de personnes vivaient sous le seuil de pauvreté monétaire en 2018 (1 063 euros par mois pour une personne seule)
- 2 millions vivaient sous le seuil de grande pauvreté (885 par mois pour une personne seule)

D'autres se réfèrent au nombre de personnes ayant recourt à l'aide alimentaire :

---

<sup>37</sup> Labo de l'économie sociale et solidaire (ESS), Agir contre la précarité alimentaire en favorisant l'accès à toutes à une alimentation de qualité, octobre 2021.

<sup>38</sup> Paugam S.,(2013), *Les formes élémentaires de la pauvreté*. Presses Universitaires de France

<sup>39</sup> Guibet Lafaye, C. (2012). Anomie, exclusion, désaffiliation : dissolution de la cohésion sociale ou du lien social ?. *Pensée plurielle*, 29, 11-35. <https://doi.org/10.3917/pp.029.0011>

<sup>40</sup> Wresinski J., et Conseil Economique et Social, (1987), *Grande pauvreté et précarité économique et sociale – Rapport présenté au nom du Conseil économique et social par M. Joseph Wresinski*, coll. « Avis et rapports du Conseil économique et social », 93 p.

## REPÈRES



En 2020, 8 millions de personnes se sont rendues à l'aide alimentaire. Ce chiffre a doublé en deux ans puisqu'en 2018, on estimait que 4,3 millions de personnes avaient recours à l'aide alimentaire<sup>41</sup>.

Cependant, le nombre de personnes ayant recours à l'aide alimentaire n'est pas représentatif de l'ensemble des personnes en situation de précarité alimentaire : il ne prend pas en compte les « invisibles », les personnes qui ne se rendent pas à l'aide alimentaire pour diverses raisons (isolement géographique ou social, manque d'informations, honte, etc.).

Ainsi, parler de précarité alimentaire plutôt que d'insécurité permet une approche holistique et systémique de l'alimentation, qui intègre tous les enjeux (social, culturel, identitaire, hédoniste) et ne se réduit pas à la seule fonction biologisante de l'alimentation. En effet, la précarité alimentaire renvoie à des difficultés qui dépassent la qualité des produits consommés et leurs impacts nutritionnels.

Dans ce mémoire, le terme employé sera celui de « précarité alimentaire », dans son acception d'accès à l'alimentation des personnes (en lien avec la lutte contre la pauvreté et les exclusions) et non celui d'insécurité alimentaire (référence aux aspects sanitaires des aliments, aux défis liés aux modes de production des denrées alimentaires et de transformation agro-alimentaire). L'entrée de ce mémoire est celle de la lutte contre la pauvreté et les exclusions, et mes enquêtes visent la dimension sociale de l'accès de tous et toutes à une alimentation de qualité.

### III. Les réponses apportées à la lutte contre la précarité alimentaire en France

Dans les années 1980, dans un contexte de chômage de masse et d'inaction de la part de l'Etat, le secteur associatif s'est fortement mobilisé pour venir en aide aux plus démunis et pour lutter contre la faim. Désormais, il existe trois grands types de distribution : les colis ou paniers alimentaires, les épiceries sociales ou les distributions de repas. Il existe également des aides financières ciblées sur l'alimentation, directes ou indirectes fournies par les décideurs publics locaux, qui varient en fonction des territoires. Enfin, il existe d'autres

<sup>41</sup> <https://cna-alimentation.fr/la-participation-citoyenne-au-cna/demarches-en-cours/>

dispositifs plus informels d'aide alimentaire ou des initiatives portées par des citoyens telles que des groupements d'achats, des épiceries solidaires ou des jardins partagés, etc. En France, il existe plusieurs dispositifs pour lutter contre la précarité alimentaire, qui reflète la multiplicité des acteurs dans le besoin. Cependant, l'aide alimentaire en nature est la réponse majoritaire à la lutte contre la précarité alimentaire. Selon la dernière enquête de l'INSEE, la distribution de colis est l'aide alimentaire la plus plébiscitée par les personnes qui fréquentent ces dispositifs : fin 2021, parmi les personnes qui se sont rendues sur au moins un site d'aide alimentaire en France métropolitaine, 70% ont fréquenté un centre distribuant des colis, 29% une épicerie sociale, et 12% ont fréquenté un centre de distribution de repas<sup>42</sup>.

#### A. Une progressive institutionnalisation de l'aide alimentaire

La solidarité envers les plus démunis date de l'Antiquité, s'exprimant sous la forme du partage ou du don. Au Moyen-Age, l'urgence sociale était l'apanage des communautés familiales et villageoises qui prenaient en charge les personnes rencontrant des difficultés à subvenir à leurs besoins : enfants, personnes âgées, malades ou handicapées. Puis, elle a été assurée par l'ordre religieux, des dépôts de mendicité et des associations d'entraide ouvrières. L'intervention d'urgence reste pendant longtemps du ressort de la charité et des initiatives locales solidaires. Puis, progressivement cette aide a été complétée par des formes institutionnelles « qui dépassent les relations interpersonnelles, au travers de dispositifs où alternent et/ou se combinent les engagements de citoyens riches, de l'Etat, des cultes, d'associations et, après la Seconde Guerre Mondiale, d'organisations internationales<sup>43</sup> ». Ce n'est que vers la fin du XXe siècle que l'urgence devient nationale. Des dispositifs s'institutionnalisent et ne sont plus réduits à des pratiques de générosité sans contrepartie. Selon les sociétés et les époques, le don permet de grandir le prestige social et le pouvoir. Dans une acception religieuse, il permet de racheter ses péchés ou d'espérer un soutien divin et peut suivre un objectif de solidarité et de réduction des inégalités. Dans une acception institutionnelle (privée ou publique), en fonction des époques, l'aide alimentaire est une

---

<sup>42</sup> Tavernier J-L (dir.), Lhommau B., Pujol S, Saint-Orens A, Glénat P, « La crise sanitaire a accentué la précarité des bénéficiaires de l'aide alimentaire », Insee Première, n°1907, juin 2022.

<sup>43</sup> Clément A. (2001), De l'évergétisme antique aux Restos du cœur : Etat et associations dans l'histoire du secours alimentaire. RECMA, 279 (1) : 26-43.

manière d'atténuer les risques de révolte ou d'émeutes, d'insérer les « désaffiliés » dans la société ou d'écouler les surplus de production et d'ouvrir de nouveaux marchés<sup>44</sup>.

### *Le Fond Européen d'Aide aux plus Démunis*

L'aide alimentaire s'est institutionnalisée en Europe en 1987 dans le cadre du Programme européen d'aide aux plus démunis (PEAD). Ce programme était associé à la Politique Agricole Commune (PAC) prévoyant de mettre à la disposition des Etats membres des denrées agricoles (céréales, poudre de lait, sucre, etc.) issues des stocks d'intervention européens. Ainsi, les surplus agricoles (jusqu'à stockés ou détruits) ont été rachetés selon des procédures d'intervention publiques. Initialement, l'aide alimentaire était organisée comme une variable d'ajustement de la surproduction agricole et de l'industrie agroalimentaire, même si elles répondaient également à la marge à des enjeux sociaux de redistribution aux plus démunis. A l'échelle internationale, cette aide alimentaire a également servi des objectifs commerciaux des pays exportateurs de produits agricoles car elle permettait l'ouverture à de nouveaux marchés, provoquant des situations de *dumping* dans la concurrence entre aide alimentaire d'urgence et production locale<sup>45</sup>.

Puis progressivement, il y a eu une diminution des stocks d'intervention européens et le PEAD a été remplacé par le Fonds européen d'aide aux plus démunis (FEAD) ainsi que par les Crédits Nationaux destinés aux Epicerie Sociales (CNES). Ce changement implique une redéfinition des périmètres de lutte contre la précarité alimentaire : l'aide alimentaire n'est plus le seul levier ; la volonté est de proposer une distribution de biens matériels et des mesures d'accompagnement visant la réinsertion sociale<sup>46</sup>. Ainsi, au niveau européen, le FEAD a pour objectif de « promouvoir la cohésion sociale, de renforcer l'inclusion sociale et donc de contribuer en fin de compte à l'objectif d'éradication de la pauvreté dans l'Union<sup>47</sup> ».

Au niveau français, la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) du ministère des Affaires sociales et de la santé a autorité de gestion du FEAD, et l'organisation de l'aide alimentaire est sous le copilotage du Ministère chargé des affaires sociales et du Ministère

---

<sup>44</sup> Scherer P., Bricas N. « Lutter contre la précarité par de l'aide alimentaire ? » dans Bricas N., Conaré D., Walser M. (dir), 2021. *Une écologie de l'alimentation*. Versailles, éditions Quae, 312p.

<sup>45</sup> Ibid.

<sup>46</sup> Alberghini, A., Brunet, F., Grandseigne, R. & Lehrmann, J. (2017). L'aide alimentaire : acteurs, pratiques et modalités d'accompagnement des publics (I). *Recherche sociale*, 221, 5-92.

<https://doi.org/10.3917/recsoc.221.0005>

<sup>47</sup> Ibid.

chargé de l'agriculture. Enfin, FranceAgriMer intervient dans le cadre de la passation des marchés publics et du contrôle des structures associatives.

### *Le financement de l'aide alimentaire en France*

En France, l'aide alimentaire est financée par des contributions privées (dons de distributeurs, de producteurs agricoles et des industries agro-alimentaires, dons de particuliers, etc.), des contributions publiques (fonds européen d'aide aux plus démunis (FEAD), subventions de l'Etat et des collectivités territoriales), ainsi que par la défiscalisation des dons financiers et des dons de denrées. Les denrées alimentaires proviennent à la fois du FEAD, des dons de produits proches de la date limite de consommation, de la récupération et valorisation de produits bruts invendus, de denrées obtenues lors de collectes nationales auprès de particuliers, de jardins à vocation d'insertion sociale et professionnelle dont une partie des récoltes est destinée à l'aide alimentaire, et de certaines associations qui achètent directement les produits sur leurs fonds propres via des subventions<sup>48</sup>.

Au niveau national, les prestations sociales, complétées par des programmes nationaux portés par les ministères (programme national pour l'alimentation, programme national nutrition santé) sont des leviers de lutte contre la précarité alimentaire. Parmi les lois établies à l'échelle nationale, nous pouvons citer la loi Garrot, relative au gaspillage alimentaire mise en place en février 2016, incitant les différents acteurs de la chaîne alimentaire à réduire le gaspillage alimentaire en organisant le transfert de leurs invendus encore consommables à des associations caritatives qui redistribuent ces produits à des personnes dans le besoin. Les acteurs concernés peuvent défiscaliser les dons effectués auprès de l'aide alimentaire<sup>49</sup>.

En 2018, le budget de l'aide alimentaire était estimé à 1,5 milliard d'euros par an<sup>50</sup> : 31% financés par des fonds publics, 36% par des fonds privés, et 33% par la valorisation du bénévolat<sup>51</sup>.

Sur le territoire français, quatre associations caritatives ont été habilitées à recevoir des contributions publiques destinées à la mise en œuvre de l'aide alimentaire et retenues pour bénéficier des crédits européens du Fonds : les Restaurants du cœur, la Croix-Rouge, le

---

<sup>48</sup> DGCS, 2016, Etude portant sur les modalités de distribution de l'aide alimentaire et d'accompagnement aux personnes développées dans ce cadre [https://solidaritesante.gouv.fr/IMG/pdf/rapport\\_final\\_dgcs\\_vf\\_201611.pdf](https://solidaritesante.gouv.fr/IMG/pdf/rapport_final_dgcs_vf_201611.pdf)

<sup>49</sup> <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000032036289>

<sup>50</sup> Rapport Sénat, *Aide alimentaire : un dispositif vital, un financement menacé ? Un modèle associatif fondé sur le bénévolat à préserver*, octobre 2018

<sup>51</sup> <https://solidarites-sante.gouv.fr/affaires-sociales/lutte-contre-l-exclusion/lutte-contre-la-precarite-alimentaire/article/politique-de-lutte-contre-la-precarite-alimentaire>

Secours populaire, la Fédération française des banques alimentaires. Les crédits européens sont ainsi répartis entre ces associations, selon une évaluation préalable de leurs besoins. Les distributions de denrées sont ensuite assurées par le biais de leurs réseaux respectifs (associations locales habilitées ou CCAS). Le système actuel s'appuie principalement sur l'aide alimentaire via les associations habilitées qui représente environ 9000 structures, dont l'action est assurée par plus de 200 000 bénévoles<sup>52</sup>.

Ainsi, à l'heure actuelle, l'aide alimentaire se concrétise sur les territoires principalement par de la distribution alimentaire (soupes, plats, colis ou paniers à cuisiner) fournie gratuitement à des personnes dans le besoin par des associations. Elle est complétée par des formes diverses et variées d'accompagnement favorisant l'insertion (démarches administratives, outils numériques, etc.).

#### B. Qui sont les bénéficiaires de l'aide alimentaire ?

Les personnes ayant recours à l'aide alimentaire forment un public très hétérogène, ayant des besoins divers. Selon le dernier article de l'INSEE publié en juin 2022, « les personnes recourant à l'aide alimentaire vivent dans des conditions précaires, avec notamment des ressources faibles et des problèmes de santé fréquents<sup>53</sup> ». Le type d'aide varie en fonction des profils : « Les personnes fréquentant les distributions de repas sont principalement des hommes, vivant seuls et sans logement personnel. A l'inverse, les bénéficiaires des colis ou épiceries sociales sont le plus souvent des familles vivant dans leur propre logement, avec une surreprésentation de femmes seules avec enfants<sup>54</sup> ».

Selon une étude nationale auprès des personnes accueillies par les associations partenaires de la FFBA, la moyenne d'âge des personnes allant à l'aide alimentaire était de 48 ans en 2020, 86% des personnes interrogées avaient un logement stable, 70% des bénéficiaires étaient des femmes et 45% des personnes ayant répondu à l'enquête ont 50 ans

---

<sup>52</sup> Le Morvan, F., Wanecq, T., La lutte contre la précarité alimentaire. Évolution du soutien public à une politique sociale, agricole et de santé publique. Rapport IGAS n°2019-069R, 2019

<sup>53</sup> Tavernier J-L (dir.), Lhommau B., Pujol S, Saint-Orens A, Glénat P, « La crise sanitaire a accentué la précarité des bénéficiaires de l'aide alimentaire », Insee Première, n°1907, juin 2022.

<sup>54</sup> Ibid.

ou plus. Selon l'enquête, les personnes accueillies vivent des situations professionnelles précaires : parmi les bénéficiaires en emploi (20%), 70% d'entre eux travaillent à temps partiel et 83% sont employés ou ouvriers. Parmi les bénéficiaires qui n'ont pas d'emploi (80%), 27% d'entre eux sont chômeurs, 17% sont retraités, 14% sont handicapés, malades ou invalides et 2% sont étrangers ou demandeurs d'asile. Les ressources financières des bénéficiaires sont également limitées : 71% des bénéficiaires disposent de moins de 1 000 euros par mois (839 euros par mois en moyenne) et les principales ressources des bénéficiaires sont les minimas sociaux et les allocations familiales<sup>55</sup>.

Les difficultés se sont creusées lors de la crise sanitaire : une grande partie de la population a vu ses revenus baisser et les conséquences économiques et sociales provoquées par la crise sont nombreuses. Les prochaines données s'appuient sur une enquête de l'INSEE intitulée « La crise sanitaire a accentué la précarité des bénéficiaires de l'aide alimentaire », réalisée entre le 15 novembre et le 10 décembre 2021. Ont été recueillis plus de 4500 questionnaires de personnes de 16 et plus dans 235 sites de distribution alimentaire en France métropolitaine<sup>56</sup>. Le terme employé dans cette enquête pour désigner les personnes bénéficiaires de l'aide alimentaire est celui de « recourants ».

Ainsi, le nombre de personnes dans les files d'attente des associations d'aide alimentaire a connu une hausse d'environ 10%. Celle-ci s'est observée de façon inégale selon les associations. Nombreux sont ceux pour qui la crise sanitaire a « dégradé les conditions d'existence, en particulier au niveau financier<sup>57</sup> ».

Cette enquête s'intéresse également à la structure du revenu des ménages : « Ils sont environ deux fois plus souvent allocataires des aides au logement et quatre fois plus souvent du revenu de solidarité active (RSA) que la moyenne des ménages résidant en logement ordinaire. Les ménages des recourants perçoivent trois fois moins souvent des revenus d'activité<sup>58</sup> ».

---

<sup>55</sup> Banques Alimentaires, Etude nationale auprès des personnes accueillies par les associations et CCAS partenaires, janvier 2021, CSA Research

<sup>56</sup> Tavernier J-L (dir.), Lhommau B., Pujol S, Saint-Orens A, Glénat P, « La crise sanitaire a accentué la précarité des bénéficiaires de l'aide alimentaire », Insee Première, n°1907, juin 2022.

<sup>57</sup> Ibid.

<sup>58</sup> Ibid.

## Santé et revenus des recourants à l'aide alimentaire et en population générale

|   |                 | Structure de la population | État de santé général |              | Type de revenus perçus <sup>1</sup> |           |                     |
|---|-----------------|----------------------------|-----------------------|--------------|-------------------------------------|-----------|---------------------|
|   |                 |                            | Mauvais               | Très mauvais | Revenu d'activité                   | RSA       | Allocation logement |
| Recourants en logement ordinaire          | Moins de 60 ans | 79                         | 15                    | 5            | 29                                  | 32        | 58                  |
|   | 60 ans ou plus  | 21                         | 22                    | 3            | 8                                   | 16        | 45                  |
|   | <b>Ensemble</b> | <b>100</b>                 | <b>16</b>             | <b>4</b>     | <b>25</b>                           | <b>29</b> | <b>55</b>           |
| Autres recourants                         | Moins de 60 ans | 92                         | 10                    | 3            | 12                                  | 11        | 6                   |
|   | 60 ans ou plus  | 8                          | 8                     | 1            | 6                                   | 29        | 12                  |
|   | <b>Ensemble</b> | <b>100</b>                 | <b>10</b>             | <b>3</b>     | <b>12</b>                           | <b>13</b> | <b>6</b>            |
| Population générale en logement ordinaire | Moins de 60 ans | 66                         | 5                     | 1            | 92                                  | 8         | 27                  |
|   | 60 ans ou plus  | 34                         | 13                    | 2            | 26                                  | 2         | 10                  |
|   | <b>Ensemble</b> | <b>100</b>                 | <b>8</b>              | <b>1</b>     | <b>70</b>                           | <b>6</b>  | <b>21</b>           |

### 1 Revenus perçus dans le ménage.

Champ : France métropolitaine, personnes de 16 ans ou plus

Source : Insee, SRCV 2019, ERFS 2019, enquête Aide alimentaire 2021.

Selon l'enquête Aide alimentaire de l'INSEE, une part plus importante des bénéficiaires estime que leur état de santé est « mauvais » ou « très mauvais » : 15% des personnes résidant en logement ordinaire de 60 ans ou plus jugent leur état de santé général mauvais ou très mauvais ; ils sont 25% parmi les recourants de la même tranche d'âge. L'accès au soin est également un frein puisque certains renoncent à des examens ou traitements médicaux en raison de leur coût trop élevé.

Les bénéficiaires de l'aide alimentaire s'adressent souvent à d'autres aides associatives : prestations sociales versées par les pouvoirs publics, services proposés par un centre communal d'action sociale. Ces aides peuvent être financières, matérielles ou se présenter sous la forme d'accompagnement dans des démarches administratives. Selon l'enquête Aide alimentaire 2021, « environ la moitié de l'ensemble des recourants à l'aide alimentaire déclare être suivie par un travailleur social<sup>59</sup> ». Des aides informelles, telles que l'aide de proches sont également centrales : « les trois quarts des bénéficiaires de l'aide alimentaire déclarent ainsi avoir eu besoin d'une aide informelle dans les douze mois précédents ». Seulement 28%, parmi les recourants, ont répondu n'avoir personne (ou probablement personne) sur qui compter pour obtenir un soutien moral et parler de leurs difficultés. De plus, la crise sanitaire a renforcé l'isolement social et a « détérioré l'état de santé psychique de la moitié des recourants de l'enquête, leur santé physique (31%), les relations avec la famille, amis,

<sup>59</sup> Ibid.

entourage (30%), l'accès à l'alimentation (30%), l'accès aux soins médicaux (26%) et l'accès aux services d'aide sociale (24%)<sup>60</sup>.

Ainsi, les profils des bénéficiaires de l'aide alimentaire sont variés : les personnes ayant basculé récemment dans la précarité suite à un accident de la vie, les « travailleurs pauvres » recourant ponctuellement à l'aide alimentaire afin de pallier leurs difficultés budgétaires, les ménages durablement inscrits dans la précarité ou les personnes « hors droits », exclues des dispositifs d'action sociale<sup>61</sup>. La crise sanitaire a révélé la précarité des bénéficiaires de l'aide alimentaire, et a engendré une baisse des revenus et/ou une hausse des dépenses suite à la perte d'emploi d'un membre du ménage, la perte d'une prestation sociale ou d'un droit, une séparation familiale, etc. Parallèlement, les dépenses des ménages peuvent avoir fortement augmenté lors de la crise en raison de la hausse des factures d'énergie ou l'augmentation du nombre de repas pris à la maison<sup>62</sup>.

### C. Les évolutions provoquées par les Etats Généraux de l'alimentation dans la lutte contre la précarité alimentaire

La loi EGalim du 30 octobre 2018 a marqué un tournant majeur dans la lutte contre la précarité alimentaire. Elle s'inscrit désormais dans le code de l'action sociale et des familles comme un dispositif de lutte contre la pauvreté et les exclusions, et vise à « favoriser l'accès à une alimentation sûre, diversifiée, de bonne qualité et en quantité suffisante aux personnes en situation de vulnérabilité économique ou sociale<sup>63</sup> ». Puis, la crise du Covid-19 a projeté la lutte contre la précarité alimentaire au-devant de la scène politique nationale, faisant l'objet de redéfinition des enjeux et préconisations pour lutter activement contre la pauvreté.

#### *La loi Egalim, une loi qui consacre les préconisations des Etats Généraux de l'Alimentation*

Les conclusions des Etats généraux de l'alimentation soulèvent la nécessité « d'appréhender la lutte contre la précarité alimentaire de façon globale, et non sous le seul

---

<sup>60</sup> Ibid.

<sup>61</sup> Alberghini, A., Brunet, F., Grandseigne, R. & Lehrmann, J. (2017). L'aide alimentaire : acteurs, pratiques et modalités d'accompagnement des publics (I). *Recherche sociale*, 221, 5-92.

<sup>62</sup> Tavernier J-L (dir.), Lhommau B., Pujol S, Saint-Orens A, Glénat P, « La crise sanitaire a accentué la précarité des bénéficiaires de l'aide alimentaire », Insee Première, n°1907, juin 2022.

<sup>63</sup> <https://solidarites-sante.gouv.fr/affaires-sociales/lutte-contre-l-exclusion/lutte-contre-la-precarite-alimentaire/>

angle de l'aide alimentaire en tant que dispositif de distribution de denrées<sup>64</sup> ». L'adoption de la loi Egalim a entériné cette nouvelle approche en inscrivant pour la première fois la lutte contre la précarité alimentaire dans la lutte contre la pauvreté et les exclusions. Cette loi vise à « entériner le changement de paradigme : passer d'un modèle essentiellement distributif à un modèle prévoyant la coexistence de l'aide alimentaire et de formes d'accès durables à l'alimentation [groupements d'achats, jardins partagés, bons alimentaires/cartes bancaires alimentaires, structures de distribution coopératives, maintien d'un tissu commercial de proximité...]. Ce modèle vise à permettre une alimentation digne et de qualité pour tous et l'accès au droit commun<sup>65</sup> »

Une définition de la lutte contre la précarité alimentaire est inscrite à l'article L. 266-1 du code d'action sociale et des familles :

« La lutte contre la précarité alimentaire vise à favoriser l'accès à une alimentation sûre, diversifiée, de bonne qualité et en quantité suffisante aux personnes en situation de vulnérabilité économique ou sociale.

Elle s'inscrit dans le respect du principe de dignité des personnes. Elle participe à la reconnaissance et au développement des capacités des personnes à agir pour elles-mêmes et dans leur environnement. L'aide alimentaire contribue à la lutte contre la précarité alimentaire.

La lutte contre la précarité alimentaire mobilise l'Etat et ses établissements publics, les collectivités territoriales, les acteurs économiques, les associations, dans le cadre de leur objet ou projet associatif, ainsi que les centres communaux et intercommunaux d'action sociale, en y associant les personnes concernées<sup>66</sup> ».

Avant la loi Egalim, la lutte contre la précarité alimentaire était inscrite dans le code rural et était consacrée principalement à la logistique et l'approvisionnement du dispositif d'aide alimentaire ainsi que l'habilitation des structures. Depuis la loi Egalim, elle s'inscrit dans le code de l'action sociale et des familles, et inclut la considération des personnes qui demandent l'aide. De plus, elle prend en compte le respect du principe de dignité des personnes, les

---

<sup>64</sup> <https://solidarites-sante.gouv.fr/affaires-sociales/lutte-contre-l-exclusion/lutte-contre-la-precarite-alimentaire/>

<sup>65</sup> « Conclusions de l'atelier 12 des Etats généraux de l'alimentation "Lutter contre l'insécurité alimentaire en France et dans le monde" : Propositions relatives au volet national », *op. cit.*, points 1 et 4.

<sup>66</sup> [https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/article\\_jo/JORFARTI000037548020](https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/article_jo/JORFARTI000037548020)

enjeux nutritionnelles et de santés liés à l'accès à l'alimentation, et surtout la participation des personnes dans l'élaboration, le suivi et l'évaluation des politiques<sup>67</sup>.

Puis, en 2019, l'IGAS a publié un rapport intitulé « La lutte contre la précarité alimentaire – Evolution du soutien public à une politique sociale, agricole et de santé publique<sup>68</sup> » et s'inscrivant dans la continuité des Etats généraux de l'alimentation. Ce rapport formule des recommandations en matière de lutte contre la précarité alimentaire à une échelle nationale. L'une des recommandations de ce rapport concerne la mise en œuvre d'une politique systémique de lutte contre la précarité alimentaire qui prenne en compte « la santé des personnes (équilibre nutritionnel des denrées distribuées, le ressenti gustatif, préférences culturelles), l'agriculture (répartition géographique, le lien avec les producteurs favorisant la justice sociale) et la nécessité d'adaptation de l'offre alimentaire aux besoins des personnes incluant leur participation active<sup>69</sup> ». Il souligne également l'importance du niveau territorial de proximité pour lutter activement contre la précarité alimentaire.

#### *La mise en œuvre d'un comité national de coordination de la lutte contre la précarité alimentaire*

Le 8 septembre 2020, le ministre des Solidarités et de la santé, les ministres de l'agriculture, de la santé et du logement ont créé le comité national de coordination de la lutte contre la précarité alimentaire (Cocolupa), qui s'étend de 2021 à fin 2022. Ce comité a été mis en place pour répondre aux recommandations de l'IGAS en prenant acte des transformations provoquées par la crise sanitaire. Il a pour vocation de « coordonner les acteurs et de contribuer à faire évoluer notre modèle français de lutte contre la précarité alimentaire [...] Si la réponse aux besoins essentiels de se nourrir et de nourrir les siens reste le cœur de l'intervention, le développement des actions permettant davantage d'autonomie et de dignité des personnes, l'amélioration de la qualité nutritionnelle de l'alimentation et le respect de

---

<sup>67</sup> Ramel M., « Le droit à l'alimentation et la lutte contre la précarité alimentaire en France », Thèse de doctorat en droit, sous la direction de Diane Roman, Tours, Université de Tours, 2022, 564p.

<sup>68</sup> Le Morvan F, Wanecq T, « La lutte contre la précarité alimentaire. Evolution du soutien public à une politique sociale, agricole et de santé publique », 2019, Inspection générale des Affaires Sociales.

<sup>69</sup> Ibid.

l'environnement s'intègrent pleinement à la démarche<sup>70</sup> ». Ainsi, les objectifs de ce plan d'action sont multiples :

- Garantir la réponse de court terme aux situations d'urgence
- Prévenir la précarité alimentaire en tenant compte des réalités de chaque public
- Activer les différents leviers (juridique, financier, de partage de l'information, de capitalisation des savoirs et mutualisation des connaissances)
- Garantir une gouvernance partagée avec les acteurs, interministérielle et territorialisée
- Intégrer la dignité, l'autonomie des personnes, la qualité nutritionnelle de l'alimentation et les enjeux de durabilité du système, à tous les niveaux de lutte contre la précarité alimentaire

Les actions du comité sont pilotées par la DGCS ainsi que par des acteurs de la lutte contre la précarité alimentaire (politiques, professionnels, associations et bénévoles) qui s'organisent au sein de groupes de travail. Ces derniers déclinent plusieurs objectifs : 1/Mieux caractériser la précarité alimentaire et les parcours des personnes en situation de précarité alimentaire, 2/ Clarifier la gouvernance nationale et territoriale de la politique de lutte contre la précarité alimentaire, 3/ Mutualiser les connaissances afin de permettre l'essaimage de bonnes pratiques et inspirer de nouveaux modèles, 4/ Rapprocher les acteurs de l'économie sociale et solidaire intervenant dans la chaîne de production/transformation/transport/distribution, et créer des partenariats pour des filières solidaires, 5/ Rendre la politique contre la précarité alimentaire participative et inclusive en co-construction avec les personnes concernées, 6/ Favoriser l'accès à une alimentation favorable à la santé, 7/Diversifier les sources d'approvisionnement tout en intégrant les enjeux liés au développement durable, 8/ Encourager et favoriser la création et le développement de toute forme d'accès à l'alimentation, émancipatrices pour les personnes et durables. Chaque groupe de travail élabore des objectifs, établit un programme d'action et ses propres modalités de travail. Fin 2022, le plan sera alors révisé pour intégrer les enjeux identifiés par les groupes<sup>71</sup>.

Ainsi, les Etats généraux de l'alimentation et notamment l'atelier 12 consacré à « lutter contre l'insécurité alimentaire, s'assurer que chacun puisse avoir accès à une

---

<sup>70</sup> MINISTERE DES SOLIDARITES ET DE LA SANTE, « Le Comité national de coordination de la lutte contre la précarité alimentaire (COCOLUPA) »

<sup>71</sup> Ibid.

alimentation suffisante et de qualité en France et dans le monde<sup>72</sup> » ont provoqué un réel intérêt politique concrétisé par l'adoption de la loi où pour la première fois « la lutte contre la précarité alimentaire est incluse dans la lutte contre la pauvreté et les exclusions ». La crise sanitaire a montré les limites de nos politiques d'approvisionnement et de souveraineté alimentaire, et a affirmé la nécessité de travailler en transversalité un plan stratégique interministériel de lutte contre la précarité alimentaire.

Nous l'avons vu, la crise sanitaire a provoqué un séisme dans le champ de la précarité alimentaire. L'accès à l'alimentation pour tous est devenu un enjeu d'une grande actualité politique et sociale en France. En France, la lutte contre la précarité alimentaire repose principalement sur des systèmes de dons alimentaires, de secours alimentaires et donc, d'une logique principalement caritative.

Les initiatives d'aide alimentaire « à travers les différentes formes qu'elles ont prises dans l'histoire, [...] ont le plus souvent été pensées en l'absence des populations concernées à partir d'estimation que l'on faisait de leurs besoins. La question de savoir « quels sont les besoins de base des pauvres » trouve donc des réponses variées dans l'histoire. Mais elle est certainement trop peu posée aux personnes directement concernées par ces aides<sup>73</sup> ». La lutte contre la précarité alimentaire, au-delà des dimensions nutritionnelles et de santé souhaite intégrer des enjeux de dignité de la personne, de non-discrimination, d'autonomie et de participation citoyenne.

Comment développer de nouveaux systèmes de lutte contre la précarité alimentaire, qui soient plus territorialisés, plus adaptés aux besoins spécifiques des personnes ? Comment valoriser les expériences vécues et les connaissances des personnes pour construire des modèles bâtis sur les préoccupations et attentes des personnes en situation de précarité alimentaire ?

---

<sup>72</sup> COMMISSION DES AFFAIRES ECONOMIQUES DE L'ASSEMBLEE NATIONALE, « Etats généraux de l'alimentation : restitution des conclusions des quatorze ateliers »,

<sup>73</sup> Myaux D. & FEDERATION DES SERVICES SOCIAUX, *Aide alimentaire - Les protections sociales en jeu*, *op. cit.*, p. 214.

## Deuxième partie. Des méthodes qualitatives pour étudier un collectif d'acheteurs et ses laboratoires d'usage

### I. Le collectif d'acheteurs « Emplettes et Cagettes », une action de la démarche de la Dignité dans les Assiettes incubée sur le pays Terres de Lorraine

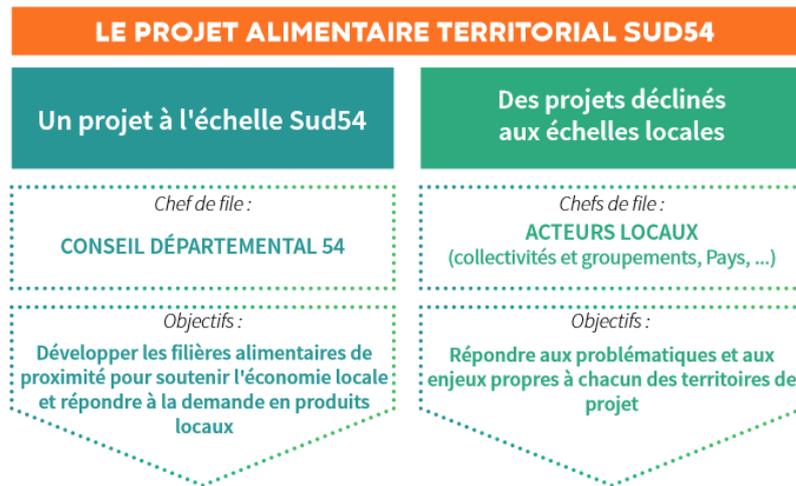
#### A. Le projet Alimentaire Sud 54 comme point de départ

Les Projets Alimentaires Territoriaux sont des projets collectifs et systémiques sur un territoire qui visent à rapprocher tous les acteurs de l'alimentation, à mettre en cohérence l'ensemble des démarches pour développer une agriculture durable et une alimentation de qualité, répondre aux enjeux d'ancrage territorial de l'alimentation, de résilience alimentaire et de santé, et peut revêtir une dimension économique, environnementale et/ou sociale.

Un PAT a été initié dans le territoire du Sud Meurthe et Mosellan (PAT sud 54) en 2017. Les PAT sont issus de la loi avenir de 2014 suite à une volonté de relocaliser les produits alimentaires avec des enjeux d'autonomie alimentaire. Les PAT ont pour objectif de mobiliser l'ensemble des acteurs d'un territoire autour de l'agriculture et l'alimentation : ils visent à rapprocher les producteurs, transformateurs, distributeurs, collectivités territoriales et les consommateurs pour développer l'agriculture sur les territoires et la qualité de l'alimentation. Ils agissent sur six domaines d'intervention : économie alimentaire, culture et gastronomie, nutrition et santé, accessibilité sociale, environnement, urbanisme et aménagement du territoire.

Le PAT Sud 54 s'étend dans 13 communautés de communes, sur une surface de 3 838 km<sup>2</sup> et regroupe 561 039 habitants.





Source : <https://www.terresdelorraine.org/fr/projet-alimentaire-territorial.html>

Ce projet interterritorial coordonné par le département ainsi que 14 partenaires impliqués à l'échelle sud 54 porte l'ambition de rapprocher les producteurs, transformateurs, distributeurs, les collectivités et les consommateurs en participant au développement d'une agriculture de proximité et de qualité répondant aux besoins alimentaires locaux.

B. La démarche « De la Dignité dans les Assiettes », une déclinaison sociale de l'accès à l'alimentation

Sous l'impulsion du pays Terres de Lorraine (partie du territoire Sud 54 qui porte le PAT), dès le démarrage de la déclinaison du PAT, la dimension sociale de l'accès à l'alimentation a été positionnée comme essentielle pour « promouvoir une alimentation de toutes les qualités, nutritionnelle, durable et sociétale<sup>76</sup> ». Dès le départ en 2016, une volonté commune s'est exprimée pour co-construire un cadre favorisant l'établissement et le développement d'initiatives pour un système alimentaire garantissant un accès digne à l'alimentation durable et de qualité pour tous et qui participe à l'inclusion sociale et citoyenne. Cette démarche s'est inscrite dans le cadre d'un réseau territorial établi avec une pluralité d'acteurs : producteurs, chambre d'agriculture, collectivités, CCAS, associations, centre socio-culturel, maisons des solidarités, citoyens, etc. Cependant, il n'y avait pas de participation directe des personnes en situation de précarité alimentaire dans ces réseaux donc

<sup>76</sup> Ibid.

une attention particulière à la place et la participation de ces personnes a été portée pour la construction des projets.

### *« Se nourrir lorsqu'on est pauvre » dans le pays Terres de Lorraine*

Le point de départ de cette démarche a été une recherche-action menée entre 2011 et 2015 par le mouvement ATD Quart-Monde<sup>77</sup> intitulée : « Se nourrir lorsqu'on est pauvre. Analyse et ressenti de personnes en situation de précarité alimentaire ». Parmi les résultats mis en lumière lors de ce travail sont évoqués la faible maîtrise de leur alimentation par les personnes qui vivent dans la précarité : les budgets restreints réduisent les possibilités de choix et induisent un recours aux produits discount de basse qualité, voire une dépendance au don alimentaire. Est également citée comme préoccupation majeure et douloureuse le fait de « se nourrir et nourrir les siens ». Elle expose également la difficulté des personnes en précarité à être perçues comme des bénéficiaires, l'isolement et la discrimination qui l'accompagnent, la gêne voire la honte de ne pas être autonome pour soi et sa famille<sup>78</sup>. Cette étude montre, entre autres, qu'il existe un réel besoin pour les personnes de se réapproprier leur alimentation, d'avoir le choix dans les produits consommés et de valoriser les savoir-faire.

Toutes les actions et les orientations prises et menées sur le territoire sont nourries de la parole des habitants lors de recherches-actions qui se sont tenues les années précédentes sous l'impulsion du laboratoire d'idée santé d'ATD Quart monde (proche des enjeux de précarité). A la question « comment se nourrir dignement et durablement avec 57 euros par mois ? », des personnes en grande précarité ont répondu en analysant leur consommation, leur « panier d'habitude », et le panier qu'ils définissaient comme « digne et durable ». Des préconisations ont été émises et ce travail a permis d'orienter les actions développées sur le territoire.

### *Une charte qui expose les principes clefs de la démarche*

---

<sup>77</sup> L'association ATD Quart Monde est particulièrement connue pour ses projets qui rompent avec les pratiques d'assistance et qui sont pensés et construits avec les personnes en précarité : « ATD Quart Monde rassemble celles et ceux qui veulent s'engager pour mettre fin à l'extrême pauvreté et construire une société plus juste, qui respecte les droits fondamentaux et l'égalité de dignité de toutes et tous ».

<sup>78</sup> Ramel M, Boissonnat H., Sibue-De Caigny C., Zimmer M-F, *Se nourrir lorsqu'on est pauvre. Analyse et ressenti de personnes en situation de précarité*, Editions Quart Monde, France, coll. « Dossiers et Documents de la Revue Quart Monde », n° 25, 2016, 188 p.

Cette charte a été construite avec les personnes qui ont travaillé sur les recherches-actions, avec les partenaires de PAT décliné en Terre de Lorraine. Elle vise à « interroger les pratiques, sensibiliser aux enjeux, repérer et promouvoir des actions alimentaires » et a été « la base pour la constitution progressive d'une gouvernance alimentaire<sup>79</sup> ». Elle est portée par un collectif citoyen d'organismes (associations, collectivités, producteurs, etc) ainsi que des personnes rassemblées autour du PAT. Elle est ouverte à toute personne souhaitant intégrer la démarche.

Les grands principes de cette charte sont :

- Un accès digne comme droit fondamental : la perte de dignité, la honte, la perte de fierté représentent les principaux points évoqués par les personnes en situation de précarité alimentaire (liés au fait de demander de l'aide pour se nourrir ou aux conditions d'accès à ces aides)
- Un accès durable : au sens de développement durable (économique, social et écologique) ainsi qu'en terme de temporalité de l'action (elle ne doit pas être éphémère mais sur un temps long)
- Une alimentation de qualité : « de toutes les qualités », une prise en compte à la fois de la santé, de l'environnement mais également de dimension sociale, gastronomique, familiale et sociétale
- L'inclusion sociale et citoyenne pour tous : promouvoir un rôle d'acteur de son alimentation et non de bénéficiaire. Pour cela, il est important de mettre en place une co-construction des projets et de garantir une mixité sociale

Cette charte se décline ensuite en 11 objectifs, [disponibles en annexe](#).

#### *Les six actions actuelles de la démarche*

Après l'établissement de la charte avec les différents acteurs, des actions, expérimentations et projets ont été mis en place, toujours dans un principe de co-construction avec les personnes concernées.

---

<sup>79</sup> [https://www.terresdelorraine.org/fr/de-la-dignite-dans-les-assiettes\\_-n.html](https://www.terresdelorraine.org/fr/de-la-dignite-dans-les-assiettes_-n.html)

### Ensemble face à l'urgence : Une co-formation à Toul et le collectif Grain de Sel

Une co-formation a eu lieu en 2018 à Toul afin de réunir tous les acteurs concernés pour revisiter l'aide alimentaire. Elle a donc associé à la fois des professionnels, des bénévoles et des usagers de l'aide alimentaire pour élaborer des réponses qui soient plus adaptées aux besoins réels des usagers. Les sujets qui ont animé cette co-formation concernaient l'amélioration des conditions d'accueil des personnes qui demandent de l'aide, l'allègement des contrôles opérés sur les critères d'accès aux aides alimentaires, la garantie de la qualité des produits distribués, la lutte contre les préjugés et les remarques désobligeantes envers les personnes qui demandent de l'aide, la formation des bénévoles sur les conditions d'accueil des personnes et la sensibilisation sur les difficultés morales vécues par les personnes dans le cadre de l'aide alimentaire.

Suite à la co-formation, un collectif s'est créé pour travailler sur deux actes qui ont été retenus : la qualité alimentaire et la qualité de l'accueil des personnes. Un rapport d'étonnement a été réalisé pour que les professionnels, bénévoles et personnes en grande précarité puissent exprimer leur ressenti sur les parcours des utilisateurs de ces structures d'urgence, sur les conditions d'accueil, les produits des distributions alimentaires, la constitution des dossiers, etc. Un flyer a été créé pour harmoniser les informations sur les lieux et les acteurs de lutte contre la précarité alimentaire sur le territoire toulouais en identifiant 3 situations :

- C'est très urgent : vous pouvez demander un colis alimentaire pour vous dépanner
- C'est urgent : vous pouvez demander un bon d'achat pour vous aider exceptionnellement
- C'est compliqué tous les jours : vous pouvez vous inscrire aux distributions alimentaires pour être aidé toute l'année

### Un réseau de jardins nourriciers et partagés : « manger mieux en ayant accès à un potager qui nous nourrit »

Un réseau de jardins nourriciers a été constitué avec le soutien du réseau Agriculture Urbaine et précarité d'Agroparitech, pour que les personnes aient accès à la terre arable et à l'autoproduction. Ces jardins et leur mise en réseau sur le territoire permettent de faciliter l'accès aux terrains communaux, aux plants (récupération dans les jardinerias sur les excédents de production), à la formation, d'échanger des services, du matériel et de partager des outils. Ils permettent aussi d'encourager la rencontre et la convivialité.

Le réseau a bénéficié de la part de municipalités de la mise à disposition de terres communales pour cultiver des fruits et légumes puis les récolter et de les consommer. Les personnes/familles peuvent accéder à des jardins individuels mais peuvent également cultiver les parcelles communes.

Ainsi, les objectifs de ces jardins sont : 1/ l'accompagnement à l'émergence de projets d'accès pour tous à la terre nourricière sur le territoire, 2/ revenir à l'utilisation des terres communales pour cultiver ensemble ses légumes et se nourrir et en donner à ceux qui en ont besoin, 3/ faciliter les échanges et le partage de savoir entre tous les jardins nourriciers et partagés du territoire, 4/ encourager le développement à l'accès de jardins individuels dans les communes.

#### Observatoire de la précarité alimentaire

Un observatoire sur les dynamiques d'accès à l'alimentation a été instauré dans le cadre de la démarche. Il travaille avec les centres de statistiques (INSEE, DEES, DGCS, etc), les partenaires de la démarche, et les acteurs locaux du territoire. Cet observatoire a pour objectif de produire des connaissances fines sur la précarité alimentaire existante sur le territoire et d'affiner des indicateurs de suivi.

#### Une pièce de théâtre : « les mots de la faim »

« *Les mots de la faim* » est une pièce de théâtre sur l'accessibilité à l'alimentation. Elle est mise en scène par Dominique Farci et Adrien Gusching, qui en a écrit le texte. Ce texte vient directement des histoires de vies de personnes en précarité interviewées fin 2019. Depuis, 14 acteurs amateurs, qui ont pour la plupart eux-mêmes racontés leur expérience vécue, répètent régulièrement. Plusieurs représentations ont eu lieu dans le département, ainsi que deux récemment à Paris.

Enfin, les deux dernières actions de la démarche sont le collectif d'acheteurs Emplettes et Cagettes ainsi que les laboratoires d'usages (labo CAP), qui seront détaillés dans les prochaines parties.

La démarche De la Dignité dans les Assiettes a pour ambition de « lutter contre la précarité alimentaire et de protéger l'accès à l'alimentation digne et durable comme un bien commun, retenu comme un des droits humains et non plus seulement un sujet de charité ». La démarche fonctionne avec un comité multi partenarial qui permet de co-construire des actions qui prennent en compte différents savoirs et expertises des acteurs du territoire. En parallèle avec la mise en place de ce comité, un laboratoire d'usage avec les personnes en précarité et

les autres acteurs et partenaires a été installé dès le début de l'action pour accompagner le déploiement de la dynamique et de développer des actions qui suivent les grands principes de la charte.

C. Le collectif d'acheteurs « Emplettes et Cagettes » : accéder à une alimentation de qualité « sans tendre la main »

Le collectif d'acheteurs s'est constitué en réponse à une réflexion d'une personne en situation de précarité alimentaire concernant les modes de ventes des produits à bas prix : « Ils vendent les yaourts pas chers, par douze, si je ne peux pas déjà en acheter un, je ne peux pas en acheter douze pour l'avoir moins cher<sup>80</sup> ». Les personnes en précarité accèdent difficilement à des prix bas car cela nécessite souvent d'être mobile, d'être en mesure d'acheter en grosse quantité, de faire des comparaisons entre les promotions dans les enseignes ou chez les producteurs, etc. Autant de freins, qui ne garantissent pas l'accès des plus pauvres à des produits à prix bas. La vie en précarité est marquée par des ruptures, des freins, un manque de ressources qui permettent difficilement d'accéder à ces alternatives<sup>81</sup>. Ainsi, l'objectif premier de l'association a été « d'acheter ensemble pour acheter moins cher ». Le fait de s'unir en collectif permet d'avoir un pouvoir de négociation d'échelle qu'une personne seule ne peut avoir.

*Des achats groupés qui ne trouvent pas leur cible*

Une première expérience d'achat groupé avait eu lieu à Toul en décembre 2017. Au départ, des achats groupés avaient vu le jour de manière expérimentale, avec des légumes seulement, puis avec un fonctionnement en lien avec quelques producteurs mettant en avant le caractère biologique et local des produits. Ainsi, près de deux tonnes de pommes de terre et de carottes ont été achetées par 100 familles à un maraicher local. Puis, des mirabelles ont été commandées par une cinquantaine de familles à un arboriculteur du territoire. Or, au début de cette expérimentation, il était difficile de trouver et de sourcer des produits à bas prix : seuls des légumes et des mirabelles étaient mis en vente par le groupement d'achat. C'est en 2019 que l'association se structure, que les statuts sont posés et les objectifs définis : proposer des

---

<sup>80</sup> Boissonnat Pelsy H., Hege S., Une année avec Emplettes et Cagettes : si on achetait ensemble pour que ce soit moins cher !, De La Dignité dans les Assiettes, octobre 2021.

<sup>81</sup> Ibid.

achats groupés réguliers. Seulement, les prix étaient encore trop élevés et les paniers trop peu garnis : les prix et les produits des achats groupés ne trouvent pas leur cible. Puis, en 2020, le confinement vient stopper les achats groupés, et les inquiétudes concernant la reprise commencent à émerger. Le nombre de clients diminue et l'action est arrêté et ne donne lieu qu'à des ventes sporadiques en grande quantité de pommes de terre ou de courgettes.

### *La progressive constitution d'un collectif d'acheteurs*

Puis, la volonté a été de restructurer le collectif d'acheteurs pour qu'il corresponde à la demande et aux besoins des personnes. Ainsi, quinze laboratoires d'usage ont été organisés dans les différents lieux répartis sur Terres de Lorraine entre octobre 2020 et octobre 2021. L'objectif de ces laboratoires était de partir désormais, non plus des achats et des produits mais de réfléchir ensemble, avec les acteurs de terrain et futurs acheteurs, à un modèle d'association qui permette de lutter activement contre la précarité alimentaire. Ainsi, lors de ces laboratoires, les participants ont fait part de leurs conseils, envies, demandes, propositions pour définir les contours du collectif. Les thèmes abordés lors de ces laboratoires concernaient :

- L'accessibilité géographique : dans quels territoires le collectif d'acheteurs peut s'étendre ? où sont les besoins ?
- Les temps d'achat en fonction des revenus, des allocations, et la gestion de celles-ci pour les familles en précarité
- L'accessibilité financière : quels devraient être les prix des produits ? quel est le montant à ne pas dépasser ? quel devrait être le prix de l'adhésion ?
- L'accessibilité sociale : qui peut commander des produits dans le collectif d'acheteurs ? qui sont les personnes prioritaires ?
- La qualité des produits : comment définir la qualité, quels critères utiliser ?
- La diversité des produits : quel produit dans le collectif d'acheteurs ?
- L'approvisionnement : faut-il que les produits soient essentiellement issus des producteurs locaux ? faut-il construire des partenariats avec des collectifs existants de lutte contre la précarité alimentaire (Vrac, banque alimentaire, etc)
- Autres moyens proactifs d'accès à l'alimentation : bons plans, glanage, etc.

Ainsi, ces laboratoires ont permis de dessiner les premières orientations du collectif d'acheteurs, et la première commande a eu lieu en octobre 2021.

Les personnes en précarité sont les acheteurs prioritaires, mais tout le monde peut adhérer, à condition de signer la charte éthique de la démarche De la dignité dans les assiettes. Les adhérents peuvent alors acheter des produits mensuellement à Emplettes et Cagettes, ou soutenir l'association financièrement ou bénévolement. Ainsi, il existe trois types de profils adhérents :

- VIP « Very Important Prioritaire » : le frigo a du mal à se remplir
- VIF « Very Important Financier » : des acheteurs mais aussi des soutiens financiers
- VIB « Very Important Bénévoles » : des acheteurs mais aussi des bénévoles

Aucun justificatif n'est demandé pour adhérer à l'association. Après avoir signé la charte et rempli la fiche d'inscription, l'adhésion est de 1 euro par famille par an. Les personnes peuvent donner plus pour soutenir l'association.

Lors des laboratoires d'usage, les participants ont défini les « produits alimentaires élémentaires » : des pâtes, de la farine, de l'huile, des œufs, du lait, de l'eau, des pommes de terre, des légumes et des fruits. Une attention particulière a été portée pour que les produits sourcés soient diversifiés et répondent à des enjeux de santé (produits frais, protéinés, riches en fer, en vitamines, etc). Parmi les produits proposés ces six derniers mois (octobre à avril), il y avait systématiquement des pommes de terre, des pommes (de variétés et producteurs différents en fonction des mois), des carottes, du lait, des œufs, de la farine, des lentilles, du riz, des pâtes et du miel. Le détail des produits et les bons de commande sont [disponibles en annexe](#). Les produits sont sourcés en grande partie par des négociations du département et de la chambre d'agriculture auprès des agriculteurs locaux avec les prix négociés par le département pour la restauration collective. Puis, d'autres produits proviennent également d'agriculteurs ou de distributeurs conventionnés avec Emplettes et cagettes. Les acheteurs participent également au *sourcing* des produits et peuvent proposer des producteurs ou distributeurs qu'ils connaissent.

Pour commander des produits chez Emplettes et Cagettes, les acheteurs peuvent soit directement passer par l'association puis récupérer leurs commandes une fois par mois le jour des livraisons à Toul ou à Neuves-Maisons (commande individuelle) ou réaliser une commande groupée par le biais d'un « labo ». Un labo est un groupement de personnes qui se

réunissent pour des raisons diverses : proximité géographique, membres d'une même famille, connaissances, amis, etc. Cette organisation en labo permet de faciliter la prise de commandes, l'achat et les livraisons autour d'une personne référente. Ces référents animent le groupe, permettent de diffuser le bon de commande, de centraliser les livraisons, de diffuser les informations. Chaque mois, les livraisons s'effectuent soit directement au domicile de la personne référente (qui redistribue ensuite les produits aux différents foyers de son labo) soit dans leurs associations. Toute personne ou structure (CCAS, MDS, centres sociaux, association d'aide alimentaire, associations d'éducation populaire, etc) peut à tout moment décider de constituer un labo en adhérant à Emplettes et Cagettes. Il y en a actuellement 12, et le nombre de personnes dans chaque labo varie entre 3 et 35. Ces labos permettent de faciliter le fonctionnement et la logistique du collectif d'acheteurs, de mailler le territoire, et de toucher davantage de personnes grâce au rôle indispensable du référent. Ils se réunissent deux fois par an en laboratoire d'usage permettant de poser des constats, de faire des analyses ou des propositions.

*Un collectif d'acheteurs soutenu par un collectif d'acteurs et de partenaires : centres sociaux, département, collectivités, chambre d'agriculture, associations, etc*



L'association fonctionne également grâce au soutien d'un « collectif d'acteurs » tels que des MDS, CCAS, centres socioculturels, le département de Meurthe et Moselle, les collectivités territoriales, les structures institutionnelles, et les représentants de l'Etat.

Les bons de commande sont disponibles chaque mois dans les centres sociaux, les associations partenaires et les livraisons de produits sont acheminées vers des partenaires, qui dans le cadre de leur action organisent des moments de livraisons. Le centre socio-culturel de Toul met gratuitement un bureau un jour par semaine à disposition de l'association ainsi qu'un local une semaine par mois pour préparer les commandes. Les producteurs et distributeurs livrent leurs produits soit à Toul directement soit à la Banque Alimentaire, ce qui permet d'utiliser les quais de chargement et de simplifier la logistique. Une camionnette est également louée chaque mois, pour acheminer les livraisons et pour chercher les produits qui n'ont pu être livrés. Ainsi, s'appuyer sur un collectif d'acteurs a facilité le développement de l'association.

### *Emplettes et cagettes en quelques chiffres*

Lors de la première commande en octobre 2021, une moyenne de 120 foyers a commandé des produits, dont 82% se déclarent VIP. 16 produits ont été proposés à la vente, provenant de 10 agriculteurs. Dans le bon de commande d'octobre, quatre produits ont été sourcés par des acheteurs du collectif : une coopérative espagnole pour les mandarines et citrons, du miel du Maroc, et du riz d'un intermédiaire asiatique connu des acheteurs. Il y a eu au total 7 lieux de livraisons (Toul, Neuves-Maisons, 3 lieux à Nancy, Uruffle), ainsi que 17 personnes de l'association présentes bénévolement lors de la vente.

Chaque mois, le nombre d'adhérents a progressivement augmenté (entre 12 et 45 familles adhérentes en plus en fonction des mois). Lors des dernières livraisons de mars et avril, il y avait une moyenne de 130 commandes chaque mois, ce qui représente environ 341 personnes. En mai 2022, il y a eu 1 tonne et 700 kg de produits achetés : 3240 œufs, 590 kg de pommes de terre, 70 kg de pâtes, 100 kg de pommes, 290 kg d'agrumes, 219 litres de lait, etc. Parallèlement, des actions de glanage ont été réalisées par des adhérents directement chez des agriculteurs, ce qui a permis de distribuer 100 kg d'épinards à 2 euros le kilo, 34 kg de bettes à 2 euros, et de distribuer gratuitement des salades, du persil, des tomates et des concombres. Des cerises en excédent de production ont été vendues à 4,5 euros le kilo.

A partir de 2021, l'association s'est constituée non plus autour des produits « d'achats groupés » mais de personnes en « collectif d'acheteurs » avec le développement de laboratoires d'usage. Les personnes sont à la fois acteurs et partenaires du collectif. Elles participent au bon fonctionnement du collectif : elles décident des produits auxquels elles

souhaitent accéder, essayent de trouver et de négocier auprès des producteurs, s'organisent pour récupérer les colis chez les producteurs et à la banque alimentaire une fois par mois, constituent des cagettes pour les distribuer les jours des livraisons. Ainsi, tout l'intérêt du collectif d'acheteurs est qu'il permet aux personnes en précarité de rester « client », de ne plus avoir à « tendre la main » et de participer à un projet collectif pour accéder à des produits de qualité à prix négociés.

La démarche De la Dignité dans les Assiettes vise à trouver des solutions qui puisent leur force dans le collectif, en tissant des liens avec toutes les parties prenantes d'un territoire. Le collectif d'acheteurs est révélateur de cette dynamique qui vise à lutter activement contre la précarité alimentaire, en mettant la personne au centre de toute action.

Ainsi, de quelle manière la **démarche participative** de la DiDA, et du collectif d'acheteurs constitue un point de rupture, un **changement de paradigme** dans l'histoire du **secours alimentaire**, en permettant aux personnes en précarité alimentaire de **devenir actrices de leur parcours d'accès à l'alimentation** ?

Ce mémoire repose sur l'usage de méthodes ethnographiques (observation participante lors des livraisons de produits chaque mois, immersion dans le collectif d'acheteurs), sur l'analyse de documents, d'articles et d'ouvrages de l'association et des échanges avec les acheteurs et les référents. Puis, de méthodes qualitatives : entretiens exploratoires, entretiens semi-directifs et focus group.

## II. L'usage de méthodes qualitatives pour se familiariser avec le collectif et ses acheteurs

### A. Comprendre les parcours d'engagements dans le collectif : quatre portraits réalisés à partir d'entretiens exploratoires

Mon stage au sein de l'association Emplettes et Cagettes a débuté en février 2022. Mes missions ont été co-construites au préalable avec ma tutrice afin de correspondre à mes pistes de réflexions envisagées pour ce mémoire. Ma première mission concerne l'animation du collectif d'acheteurs dans le cadre d'un réseau territorial, en collaboration avec différents

partenaires pour le développement d'une offre alimentaire protéinée en adéquation avec la demande de la clientèle en précarité. Cette mission se décline suivant plusieurs objectifs tels que le développement du panel produits et producteurs dans une volonté de qualité et durabilité des produits, le sourcing et conventionnement avec les producteurs, le développement du réseau d'adhérents (personnes en précarité alimentaire, association d'éducation populaire, associations caritatives, CCAS, maisons des solidarités, etc), le suivi de la logistique (commande, acheminement, livraison, développement des différents lieux de livraison).

Dans un premier temps, pour saisir le fonctionnement de l'association, les liens et interactions entre les personnes impliquées dans le collectif, afin d'instaurer une relation de confiance avec les acheteurs, j'ai réalisé quatre [entretiens exploratoires](#) auprès de référentes de labos. Des portraits ont été réalisés à l'issue de ces entretiens afin de retracer les différents parcours d'engagement au sein du collectif d'acheteurs :

### *Le portrait de Lydia, référente du « labo du Moulin »*

Lydia est une femme de 63 ans qui apprécie le calme de son petit village, dans un milieu profondément rural. Elle a deux enfants, dont un fils à l'armée avec qui elle n'a plus de contacts, et une fille. Elle vit avec sa fille et le mari de cette dernière, Isabelle et Marc, ainsi que leurs animaux de compagnie. Lors de notre rencontre, Isabelle était en institut de rééducation pour une durée de six semaines suite à un accident de travail. Isabelle était ASH en foyer pour enfants handicapés mais doit envisager une reconversion professionnelle : sa blessure au genou ne lui permet plus d'exercer cette activité. Après sa rééducation, elle aimerait devenir agent administratif. Marc est un ancien ferrailleur. Il a dû arrêter de travailler en raison d'une dose trop élevée de plomb dans le sang qui a progressivement immobilisé certains de ses membres. Or, cela n'a pas été reconnu comme maladie professionnelle, et la fin de sa carrière a été rythmée par des conflits avec son employeur qui voulait lui faire signer une lettre de démission : « On leur a dit c'est simple, soit vous requalifier en licenciement ou à l'amiable, que les deux parties soient d'accord, soit c'est les prud'hommes. Et comme on peut justifier que Marc ne sait pas lire ni écrire [...] il était tout seul, le mec du syndicat pouvait même pas dire à Marc qu'il signait une connerie ». Lydia et Marc me racontent cet événement avec indignation et colère.

Lorsque j'ai rencontré Lydia, son foyer connaissait des difficultés financières, renforcées par le fait de ne pas percevoir certaines aides sociales auxquelles ils ont droit (pension retraite, Allocation Adulte Handicapé). Ils rencontrent des difficultés à renouveler leurs dossiers. Lydia touche des allocations tous les mois : une pension retraite (413 euros), la CAF (475 euros), et l'AAH. Elle ne peut plus vivre seule en raison de son handicap, sa fille Isabelle est

son aidant familial. Elle se déplace en fauteuil roulant et est accompagnée par une infirmière qui se rend chez elle plusieurs fois par semaine pour lui faire ses soins et doit se rendre trois fois par semaine à l'hôpital pour effectuer des dialyses.

Lydia est investie dans la démarche De la Dignité dans les Assiettes depuis le commencement. Elle a œuvré pendant de longues années au sein du département santé d'ATD, notamment dans le cadre de la mise en place de la complémentaire santé : « A l'époque j'avais une petite fille qui avait des soucis de santé et je n'arrivais pas à la faire soigner. C'était pas comme maintenant, il y a la CMU mais à l'époque ça n'existait pas, il fallait chercher des bons à la mairie, tu avais droit à deux bons par mois si l'enfant était plus malade, il fallait que ton médecin justifie d'avoir plus de soins. C'était compliqué, très compliqué. J'avais une voisine qui connaissait Huguette et ils commençaient à lancer une complémentaire santé pour les personnes vraiment en précarité et donc elle m'a présenté et j'ai été embarquée ».

Puis, le mouvement ATD Quart-Monde s'est emparé de thématiques alimentaires. Lydia a activement contribué à l'écriture de l'enquête « Se nourrir lorsqu'on est pauvre », qu'elle a enrichie par de nombreux témoignages sur son parcours de vie. Ainsi, de fil en aiguille, elle a participé à l'élaboration des actions de la démarche De la Dignité dans les assiettes, notamment aux réflexions autour des jardins nourriciers et du collectif d'acheteurs, dans lequel elle est engagée depuis le début : « J'ai connu Emplettes et Cagettes comme ça parce qu'on a commencé par les jardins nourriciers. Puis Emplettes et cagettes est arrivé. L'ancienne formule d'Emplettes et Cagettes on a commandé deux trois fois et on a arrêté parce que ça coûtait trop cher. C'était pas dans nos moyens. [...] Maintenant on commande régulièrement tous les mois ».

La situation financière de Lydia et sa famille a façonné sa vie quotidienne, y compris son approche de l'approvisionnement alimentaire. Elle s'est rendue à l'aide alimentaire durant de nombreuses années. Ils dépassent désormais, de peu, le seuil pour y avoir accès.

Ils vivent dans une « zone blanche », avec un accès limité à internet. Les premiers commerces sont à minimum 10 kilomètres de leur lieu de vie, et les seuls transports en commun sont des bus scolaires. Le budget alimentaire est d'environ 110 euros par mois par personne : « on est bien dans les 300/350 euros [...] en ce moment on est un peu moins parce qu'on a des gros problèmes de papiers ». Ils réalisent la plupart de leurs achats en début de mois « c'est début du mois que t'as les sous » : ils se rendent en Allemagne et au Luxembourg pour avoir accès à des produits alimentaires, d'hygiène, du tabac et pour faire le plein d'essence à moindre coût : « On en profite pour faire le plein au Luxembourg parce que les trois frontières sont collées l'une à l'autre et puis on fait les courses en Allemagne pour la nourriture, tout ce qui est sec et qu'on peut conserver assez longtemps on achète là-haut parce que c'est beaucoup moins cher qu'ici ». Ils complètent leurs achats soit dans des supermarchés de *hard discount*, puis avec les produits d'Emplettes et Cagettes.

Lydia, Isabelle et Marc et leurs proches ont constitué un labo. Le « labo du moulin » est composé principalement de personnes du village ou des villages alentours. Les acheteurs du labo moulin sont à la fois des personnes seules, des familles nombreuses, des familles recomposées qui connaissent, pour la plupart, des situations de précarité.

## Le portrait de Tania, référente du « labo rural »

Lorsque je suis arrivée chez Tania, elle était en train de ranger et de trier les produits du colis qu'elle venait de récupérer à la banque alimentaire. Tania habite dans une petite commune où réside une centaine d'habitants. Elle a 48 ans, a élevé deux enfants et vit seule dans une maison communale avec ses cinq chats. Tania a été « aide à domicile » et femme de ménage pendant de nombreuses années. Elle est arrêtée suite à une rupture des tendons de l'épaule, fragilisée par son ancien travail. Elle devra se faire opérer dans quelques mois : « après j'en ai pour deux mois d'immobilisation complète donc impossible de faire à manger, impossible de conduire, impossible de rien faire quoi, et six mois avant une récupération complète ». Tania me fait part de son inquiétude concernant son opération car elle est très présente pour ses enfants, notamment auprès de son fils qui rencontre des difficultés médicales, personnelles et financières : « Tous les mois c'est maman qui paye les assurances voiture, les assurances machin, le téléphone, alors que je gagne 400 euros par mois [...] Sauf qu'il est en arrêt parce qu'il a la main cassée, donc heureusement que maman est là pour donner à bouffer et faire ce qu'il faut quoi [...] c'est toujours comme ça, toujours. [...] ce soir j'y retourne obligatoirement lui ramener de l'essence et sa bouffe machin, parce qu'il faut bien qu'il mange aussi et lui faire le linge, elle fait pas le linge, elle [sa compagne] fait pas à bouffer elle fait pas quoi que ce soit. Hier j'y suis allée j'ai passé huit heures malgré mon bras qui était cassé à nettoyer la totalité de l'appartement ».

Tania est très investie dans le secteur associatif local. C'est de cette manière qu'elle a connu la démarche De la Dignité dans les Assiettes, lors d'une réunion d'information dans la mairie de sa commune. Elle s'est rapidement engagée dans la démarche, notamment auprès du collectif Grain de Sel, et est devenue vice-présidente de l'association Emplettes et Cagettes. Parallèlement, Tania est bénévole et bénéficiaire à la banque alimentaire ainsi que *Relais ville et village*, épicerie sociale et solidaire itinérante. Elle a une parfaite connaissance du fonctionnement des associations d'aide alimentaire du territoire : elle fait partie du conseil d'administration de relais ville et village et s'occupe des distributions sur le secteur sud-toulois de la banque alimentaire.

Tania me raconte que pour bénéficier de produits de Relais ville et village, une participation financière est demandée contrairement aux distributions de la banque alimentaire. Cependant, cela lui permet de compléter ses colis par des produits frais : « à la banque alimentaire ça va être principalement tout ce qui est produits secs ou des boîtes. Après on appelle ça de la mamaille, des surplus de paquets de chips, des tonnes de chocolat, tous les trucs qui nourrissent pas quoi [...] poule à la basquaise : ça c'est le type de trucs qu'à la base t'achètes pas. Faut vraiment être à la banque alimentaire pour avoir des trucs que tout le monde se demande pourquoi ça existe. »

Elle s'est rendue pour la première fois à l'aide alimentaire le jour de ses trente ans : « A 30 ans, le jour de mon anniversaire, j'ai été obligé de pointer aux restos du cœur parce que j'avais pas le choix, mes gosses devaient passer avant ». Tania touche le Revenu de Solidarité Active et des Allocations Logement et perçoit ainsi en moyenne 500 euros par mois. Ses dépenses sont principalement ses frais de loyer, de transport et de santé. Elle dépend de son véhicule pour être mobile, les premiers commerces étant au minimum dans un périmètre de 20 kilomètres aux alentours, et pour exercer ses activités bénévoles.

Au sein du collectif d'acheteurs, Tania est référente du « labo rural », composé principalement de personnes âgées, qui connaissent des situations d'isolement et qui sont éloignées géographiquement des circuits traditionnels de distribution.

## *Le portrait de Karine, référente du « labo Francas »*

Le jour de notre entretien, Karine avait oublié notre rendez-vous. Elle s'est précipitée pour rejoindre son appartement. C'était les vacances scolaires, et tous les midis, elle cuisine pour les animateurs de l'association dans laquelle elle est bénévole. L'association ASAE Francas est une association d'éducation populaire de son quartier, en périphérie de Nancy. En 1996 un décret classe le quartier populaire du Haut-du-Lièvre en zone urbaine sensible. Puis, dans les années 2000, la mairie se lance dans un vaste programme de rénovation. Lorsque j'entre dans son appartement, Karine me montre au loin l'ancien logement dans lequel elle habitait « le Cèdre Bleu », qui était à l'époque considéré comme le « plus long bâtiment d'Europe » et comptait plus de 1250 logements. La « barre » comme l'appelle Karine, a été démolie dans le cadre du programme de réhabilitation et elle a été relogée dans un logement social, non loin, en face de la prison du quartier.

Karine a 65 ans, elle a élevé 5 enfants et a connu plusieurs divorces : « je me suis retrouvée seule avec les cinq gamins un moment donné. J'ai été dans le cas, longtemps. Moi j'ai fait un mauvais virage, j'étais quelqu'un qui avait du fric avant. J'étais opératrice de saisie, tu sais sur ordinateur, en 77. Je me suis séparée du père de mon premier [...] à ce moment-là quand t'étais dans l'informatique tu ramassais ! Et j'ai connu le père des deux autres et là, descente aux enfers. C'est là où j'ai connu la précarité ». Karine n'a pas de diplôme et a oscillé entre petits boulots et périodes de chômage : elle a été opératrice de saisie, agent d'accueil, poseur de sol, femme de ménage, surveillante de cantine. A l'heure actuelle, elle ne peut plus travailler pour des raisons de santé : « j'étais poseur de sol pendant cinq ans [...] tu démontes, tu aplanies, tu poses des dalles [...] j'ai fait ça 5 ans. Après je me suis cassé le genou, donc pour poser et se mettre à genou... Après j'ai été au chômage, pas longtemps. Après j'ai été femme de ménage à la piscine au Suc, avec un genou cassé, je te jure c'était galère. J'avais la rotule qui s'est cassée en deux. [...] Et après j'ai été dans les écoles, j'ai été surveillante de cantine et le soir je faisais le ménage. Là je me suis cassé l'épaule. L'épaule était tellement fatiguée qu'à un moment donné elle a cédé. Je me suis retrouvée au RSA ». A 56 ans, Karine a cessé son activité, et a été qualifiée « inapte » par le médecin du travail. Elle a alors touché, pour la première fois, le RSA : « Là, c'était une autre descente aux enfers. Faut accepter d'être au RSA. [...] Il a fallu que je m'habitue à ça. Quelqu'un qui a toujours bossé, c'est difficile. » Elle vit désormais avec 497 euros par mois, montant qui comprend le RSA et les APL.

Lorsqu'elle a cessé son activité, Karine s'est engagée au sein du département santé d'ATD Quart-Monde. Cet engagement lui a permis de remonter la pente : « Je suis partie là-haut, heureusement ça m'a sauvé, ça m'a sauvé. Parce que là quand elle m'a dit tu vas tomber en dépression, je le voyais bien. Je commençais à me dire doucement tu vaux plus rien. Pour moi le RSA c'est ça, t'es un parasite, t'es payé par l'Etat, tu fous rien [...] j'ai eu un moment de creux tu vois, je m'y retrouvais pas et je disais j'ai pas de sens, dans ma vie j'ai pas de sens, elle m'a dit va à ATD voir une réunion sur la santé, si ça te plaît tu restes... ça fait 13 ans, j'y suis toujours ». Au sein d'ATD, Karine a participé à la création de la mutuelle, à l'assurance obsèques, à la rédaction de nombreux rapports en lien avec la santé, l'alimentation, la pandémie, et a été invitée à de nombreuses reprises aux ministères ou à l'assemblée nationale pour témoigner.

Lorsqu'elle avait encore les enfants à charge, Karine s'est rendue dans des associations d'aide alimentaire pour obtenir des colis : « moi l'alimentation ça passe avant tout, y a des fois j'ai pas payé le loyer pour que les gosses mangent ». Cependant, depuis que les enfants sont partis, elle refuse de se rendre dans une association d'aide alimentaire : « On est moins acharné maintenant, tu m'aurais machiné quand j'avais les gosses c'était pas le même discours, parce que tu vois dans tout ça tu peux demander à n'importe qui, tu vas dans tout ça pour les gamins pas pour toi. Y a des fois je les regardais manger, je mangeais pas moi. Je parlais arracher mon sol j'avais rien dans l'estomac. »

Karine est engagée dans le collectif d'acheteurs depuis le début. Elle dépense 80 euros par mois dans ses dépenses alimentaires. Elle réalise désormais ses achats alimentaires principalement en Allemagne au début du mois, puis les complète avec les produits du collectif d'acheteurs : « moi je fais mes courses en Allemagne, Emplettes et Cagettes et depuis j'en fait pratiquement plus en France [...] c'est beaucoup moins cher, j'économise 180 euros par mois ».

Enfin, Karine a toujours été très dévouée au sein de son quartier : « je ne connais plus d'autre statut que celui de bénévole ». Elle a été bénévole dans l'association femme-relais pendant 20 ans, qui a pour mission d'aider les femmes et familles immigrées dans leurs démarches du quotidien, d'obtenir un accès à leurs droits, et à s'intégrer linguistiquement et socialement. Elle a également monté un club de foot et de basket dans son quartier et a été bénévole à la MJC de son quartier ainsi qu'aux restos du cœur. Elle est désormais très active auprès de l'association ASAE Francas, et donne des cours de soutien scolaire à des adolescents du quartier.

Au sein d'Emplettes et Cagettes, Karine est référente du « labo Francas ». Elle regroupe ainsi les commandes des familles qui gravitent autour de l'association d'éducation populaire, ainsi que leurs connaissances. Les acheteurs du labo de Karine sont principalement des familles, en grande partie d'origine maghrébine, ainsi que les éducateurs du centre.

### *Le portrait de Louise, référente du labo « Le bazar à Louise »*

Louise m'a donné rendez-vous dans son appartement situé dans la ville d'Essey-lès-Nancy. Son lieu de vie sert également de local pour « Le bazar à Louise », association qu'elle a créé avec deux amies. Lorsque je suis arrivée, plusieurs personnes de l'association étaient présentes pour boire un café et discuter.

Louise est « aide à domicile ». Elle a créé l'association *Le bazar à Louise* pour répondre aux situations d'urgence déclenchées par la crise du Covid-19, notamment pour venir en aide aux étudiants : « on est allées à une manif l'année dernière au mois de janvier et c'était une manif pour les étudiants qui étaient en grande précarité. A l'époque il y avait le confinement donc ils avaient pas de petits boulots et ils pouvaient plus manger dans les restos U, ils étaient fermés et ceux qui étaient en chambre universitaire pouvaient pas cuisiner, la cuisine collective était fermée à cause du Covid. Et donc ils se sont retrouvés sans rien. [...] Donc on est rentrées de manif et moi j'étais un peu... en vrac, et comme je manifeste depuis l'âge de mes 16 ans, j'ai un gros réseau, je connais beaucoup de syndicats, donc je me suis dit si chacun de mes potes me donne un shampoing, un dentifrice, voilà tout ça, ça peut vite faire beaucoup. Donc j'ai lancé un groupe Facebook en demandant que chacun des gens que je connaissais ramène

quelque chose et donc les cartons sont arrivés petit à petit puis je me suis mis en lien avec le président de l'UNEF, je lui ai déposé les cartons, ils ont fait les distributions, voilà c'est parti comme ça. » Ainsi, le collectif s'est créé dans l'urgence, pour répondre aux besoins de première nécessité des étudiants. De nombreux produits d'hygiène et ustensiles de cuisine, dans un premier temps, puis produits alimentaires ont été distribués. Puis, les statuts ont été déposés pour se constituer en association.

La plateforme de communication de l'association est Facebook. Il y a environ 930 membres. L'association ne bénéficie pas de subventions. Lorsqu'un membre de l'association souhaite vendre un produit, un meuble, des vêtements, etc, il le publie sur la page Facebook dédiée, au prix qu'il souhaite, et systématiquement, un minimum de 1 euro est reversé à l'association. Parallèlement, l'association récupère des dons (principalement de textile) qui sont exposés dans une pièce de l'appartement de Louise : le bazar. Puis chaque membre se déplace au domicile de Louise pour acheter ces dons. L'argent récolté permet ensuite à l'association de réaliser des paniers alimentaires, d'offrir des places de cirque, de parc d'attraction, de cinéma à des enfants du quartier, de membres, en situation de handicap, ou résident en maisons d'accueil, ou encore des coffrets destinés aux mères de familles. Ainsi, chaque mois, des actions spécifiques sont mises en place à destination de différents publics grâce à l'argent collecté par l'association.

Depuis sa création, le fonctionnement de l'association est le suivant : « ceux qui ont plus doivent faire plus pour ceux qui ont moins ». Le bazar à Louise, c'est également un engagement politique et sociétal. L'association s'est constituée autour de femmes gilets jaunes : « je suis gilet jaune depuis jeune et je serai gilet jaune jusqu'à ma mort. Donc l'association pour moi, c'est aussi mon combat de gilet jaune, mon combat de femme de gauche. Sauf que je combats plus dans la rue mais je mène mon combat autrement [...] et c'est aussi une façon pour moi de défendre des idées qui me sont chères, alors pas en faisant de la politique parce que je suis pas politicienne mais je fais quand même de la politique à travers l'association mais peut être en ouvrant les œillères d'une autre façon, sur les migrations, sur les familles monoparentales, sur les RSA, sur le handicap [...] la solidarité elle a pas de couleurs, elle a pas de religion, elle a pas de formes. »

L'association collabore avec d'autres collectifs du territoire : des associations qui viennent en aide aux sans domicile fixe, aux sans-papiers, aux familles précaires : « on essaye de se regrouper au maximum avec des associations pour que les choses circulent. Comme ça par exemple, moi les vêtements quand ils servent plus ici, je les donne à une autre association, l'autre elle redonne à une autre dans le besoin et puis ça tourne ». Le bazar à Louise s'est ainsi rapproché du collectif d'acheteurs pour que les membres du bazar puissent bénéficier de produits alimentaires. Ainsi, ils peuvent réaliser directement des commandes pour leurs foyers, à travers des commandes groupées par l'association. Le bazar commande également régulièrement des produits pour réaliser des paniers alimentaires qui seront ensuite distribués aux personnes dans le besoin : « on achète aussi au nom de l'association pour faire nos paniers solidaires, parce que le but c'est d'avoir une variété de produits assez large pour que nos membres puissent manger ».

Ainsi, Louise est référente du labo « le bazar à Louise » qui regroupe principalement des familles monoparentales, et des personnes qui rencontrent des difficultés financières.

Ces entretiens exploratoires m'ont permis de m'imprégner de la dynamique existante pour comprendre le fonctionnement du collectif et les parcours d'engagement d'acheteurs au

sein du collectif. Ils m'ont également permis de saisir la complexité et la diversité des engagements : selon les contextes sociaux, géographiques, économiques auxquels les acheteurs sont confrontés, ainsi que les différents parcours de vie, le rapport au collectif varie et les engagements seront différenciés.

- B. Mieux connaître les acheteurs et les besoins des acheteurs : des laboratoires locaux et un questionnaire sur les profils socio-démographiques

L'une de mes missions au sein du collectif d'acheteurs concernait l'évaluation et le retour sur l'adéquation de la démarche avec les propositions, constats et analyses des adhérents du collectif d'acheteurs. Ainsi, à partir de mars 2022, des rencontres sous forme d'entretiens ou de « laboratoires d'usage locaux » ont été organisées avec les acheteurs d'Emplettes et Cagettes afin d'avoir un retour d'expérience sur le fonctionnement du collectif lors de ces six derniers mois. Ces labos locaux permettent aux acheteurs d'exprimer leurs avis sur les actions de la démarche pour améliorer les actions, entendre les propositions et faciliter la participation active : c'est le processus de suivi-évaluation, au plus près des personnes.

#### *Le processus de suivi-évaluation des acheteurs*

Ces entretiens ont pris la forme d'entretiens semi-directifs, et sont appelés, dans le cadre de la démarche des « laboratoires d'usage locaux ». Ces laboratoires constituent le fondement du collectif d'acheteurs : les premiers laboratoires locaux organisés en 2021 ont permis de construire, par les acheteurs, le panel des produits souhaité et ciblé, puis de définir les gammes de prix et les modalités de livraisons, et le *sourcing* possible de ce panel de produits. Ces laboratoires ont pour objectif de recueillir la parole des participants pour éviter les décalages entre les intentions et les vécus des personnes, et pour que l'action soit la plus interactive possible en lien avec les possibilités, les actions et les besoins des personnes. Associées à la conception et au suivi, elles peuvent proposer des pistes d'amélioration au collectif et faire part de leurs envies. Ces laboratoires permettent aussi aux acteurs et partenaires de comprendre les publics en précarité, leurs contraintes, leurs attentes concernant ce collectif d'acheteurs. Ce processus de suivi-évaluation permet l'engagement des personnes

devenues actrices dans le fonctionnement de l'association. Idéalement, ces laboratoires locaux sont organisés deux fois dans l'année.

Ainsi, un total de 10 entretiens a été réalisé entre avril et mai 2022 sur le territoire Terres de Lorraine et les territoires voisins : Nancy, Toul, Haut-du-Lièvre, Neuves Maisons, Vézelize, Pont-sur-Madon, Maxéville. Les entretiens ont eu lieu soit directement chez les personnes, dans leurs associations, ou dans un lieu de rendez-vous défini préalablement. Tous les périmètres géographiques n'ont pas pu être couverts dans le temps imparti pour cette étude. Le nombre de personnes présentes entre les différents labos était variable : pour certains labos, seuls les référents étaient présents pour l'entretien, et dans d'autres cas, des acheteurs du labo ont également pu se libérer. Ainsi, les entretiens prennent la forme d'entretiens d'individuels ou d'entretiens collectifs, de *focus group*. Il y avait entre 1 et 16 personnes présentes, pour une durée d'entretien entre trente minutes et une heure trente. 57 acheteurs du collectif ont pu ainsi donner leur avis et partager leurs propositions ([détails disponibles en annexe](#)).

Puis, les entretiens ont ciblé cinq grands thèmes, avec pour objectif de recueillir l'avis des acheteurs concernant le fonctionnement du collectif lors de ces 6 derniers mois :

- Les adhésions et les commandes
- La communication
- La logistique
- Le bénévolat
- Les achats et les produits

Ces entretiens ont été enregistrés avec l'accord des personnes présentes, décryptés et analysés. L'une des limites de ces entretiens concerne la difficulté de mobiliser plusieurs acheteurs d'un labo pour un entretien collectif, qui prenne en compte les avis de tous les acheteurs. Les entretiens, souvent effectués avec les référents des labos pourraient ainsi être complétés par des questionnaires, à diffuser à tous les acheteurs de l'association. De plus, les entretiens ont, la plupart du temps, été réalisés chez les personnes. Il serait donc compliqué de réunir davantage de monde, ou il faudrait alors trouver un local pour réaliser ces entretiens groupés (comme il a été fait par exemple lors du « café des habitants », au centre social Dinet).

## *Un questionnaire pour mieux connaître les profils sociodémographiques des acheteurs*

Il existe très peu de données recensées sur les acheteurs : lors de l'adhésion, il est demandé d'indiquer, à titre déclaratif, si on est VIP, VIB ou VIF (prioritaires, bénévoles ou soutien financier). L'association se base sur ces données pour estimer le nombre d'acheteurs en situation de précarité alimentaire. Ainsi, pour obtenir plus de précisions, un questionnaire en format papier, puis en ligne a été diffusé. La plupart du temps, une personne d'un foyer renseignait le questionnaire. 60 acheteurs du collectif ont rempli le questionnaire. L'intégralité des données est [disponible en annexe](#).

Parmi les acheteurs ayant répondu au questionnaire, il y a une surreprésentation de femmes (87%) et d'acheteurs d'origine française (88%). Il s'agit principalement de personnes d'âge intermédiaire (la moyenne d'âge est de 49 ans). Parmi les acheteurs, la composition des foyers varie : 33% vivent seuls, 28% en couple avec enfants, 20% en couple sans enfants, 15% un adulte avec enfant(s). Pour 40% des enquêtés, il y a au moins 3 personnes qui vivent dans le même foyer (entre 3 et 6 personnes). La majorité des acheteurs vivent en maison individuelle, tandis que les autres dans un logement social type HLM (35%) ou dans un immeuble collectif. Le niveau de formation des acheteurs est faible (61% des acheteurs ont un diplôme baccalauréat ou diplôme inférieur). Enfin, la situation socio-économique d'un certain nombre de foyer est plutôt précaire : 20% des acheteurs ayant répondu au questionnaire sont inactifs et 10% en recherche d'emploi et parmi les acheteurs, 51% d'entre eux touchent au moins un type d'allocations (logement, familial, adulte handicapé, etc) dont 23% le Revenu de Solidarité Active. Enfin, parmi les 38% qui déclarent être en activité professionnelle, il y a une surreprésentation d'employés (51%). Enfin, la majorité de acheteurs déclarent réaliser leurs achats principalement dans des grandes surfaces (66%) ou des hard discount (42%) de type Lidl ou Aldi. Parmi les acheteurs, 31% ont déclaré allé, ou être allé au cours de leur vie, dans une association d'aide alimentaire.

- C. Trouver un langage commun : des laboratoires d'usages thématiques avec des personnes en précarité alimentaire, des professionnels et bénévoles du territoire

Le dernier volet de mes missions de stage concerne le *développement et l'animation de laboratoires d'usage thématiques* avec, l'apprentissage de la méthode d'animation : la méthode « acteur et partenaire ». Puis l'animation de ces laboratoires, le décryptage, les analyses, la validation des propositions auprès des personnes présentes, et la concertation politique. Ainsi, lors de ma durée de stage, j'ai participé, animé, décrypté et analysé un total de 4 laboratoires d'usage thématiques, également appelés « labo CAP ». Ils visent à favoriser la participation active d'habitants connaissant des situations de précarité alimentaire et de professionnels et bénévoles intervenant dans la lutte contre la précarité alimentaire à cette

démarche territoriale d'accessibilité à l'alimentation. Ces laboratoires sont des espaces de réflexion et de préparation des actions, en complémentarité avec le comité multi partenarial.

*Des laboratoires d'usage sur le thème de « que faut-il faire pour que chaque personne ait un accès digne à une alimentation suffisante et de qualité » ?*

J'ai dans un premier temps participé à un laboratoire d'usage, en tant qu'observateur, le 15 novembre 2021. La matinée portait sur le thème de : « quels éléments vous semblent importants pour deviner qu'une personne est en précarité alimentaire ? ». L'après-midi, le comité politique de la démarche a été invité pour discuter des thèmes abordés lors du laboratoire précédent : « les chèques alimentaire et les tiers lieux alimentaire, propositions et concertation ».

Puis, les trois autres laboratoires thématiques auxquels j'ai participé ont été organisés par la démarche dans le cadre des débats autoportés du Conseil National de l'Alimentation. Le CNA, aussi appelé « Parlement de l'Alimentation » est une instance consultative indépendante placée auprès du ministère de la transition écologique, du ministère de l'économie, du ministère des solidarités et de la santé et le ministère de l'agriculture et de l'alimentation. Le CNA regroupe les principaux acteurs de la chaîne alimentaire (producteurs agricoles, transformateurs et artisans, distributeurs, restaurateurs, associations de consommateurs, etc). Le CNA est consulté sur la définition de la politique publique de l'alimentation, et produit des « avis » qui formulent des recommandations destinées au gouvernement et à la société dans son ensemble. Il peut, par exemple, être consulté sur des politiques relatives aux qualités des aliments, à la sécurité sanitaire, l'accès à l'alimentation, la prévention et le retour d'expériences des crises alimentaires<sup>82</sup>, etc. Ainsi, le CNA associe régulièrement des citoyens à ses travaux pour faire entendre leurs paroles, leurs préoccupations, leurs savoirs et expériences afin de les associer dans le processus d'élaboration des avis et des politiques alimentaires.

En mars 2021, le CNA s'est autosaisi du sujet de la précarité alimentaire suite à l'explosion des inégalités alimentaire sur le territoire français engendré par la crise du Covid-19. Le CNA a instauré une « cellule de participation citoyenne » qui vise à initier un dispositif participatif en deux temps : des débats autoportés organisés à une échelle nationale entre janvier et mars

---

<sup>82</sup> <https://cna-alimentation.fr/>

2022 sur le thème de « que faut-il faire pour que chaque personne ait un accès digne à une alimentation suffisante et de qualité ? », puis un panel citoyen organisé sur deux week-ends à Paris composé de personnes tirées au sort et de personnes en précarité alimentaire.

Ainsi, la démarche De la Dignité dans les assiettes a organisé trois labos CAP afin de répondre à la thématique posée par le CNA. Le premier laboratoire a eu lieu en janvier et était centré sur ce que signifie « chaque personne », puis en février les participants ont débattu sur « un accès digne ». Enfin le dernier débat sur « une alimentation suffisante et de qualité » a eu lieu au mois de mars. En moyenne, il y avait lors de chaque débat entre 20 et 30 personnes<sup>83</sup> : des personnes en précarité alimentaire et des professionnels et bénévoles (CCAS, MDS, centres-sociaux, etc) engagés dans la démarche.

Enfin, le dernier labo CAP organisé par la démarche a eu lieu le 16 mai 2022 et était sur le thème de la participation au sein de la démarche de la DiDA et plus particulièrement sur « les conditions pour une participation réussie ». Ainsi, les personnes présentes lors de ce labo (23 personnes en situation de précarité alimentaire et 12 professionnels et bénévoles) ont réfléchi à l'importance qu'ils accordaient à la participation au sein de la démarche, aux difficultés qu'ils rencontraient et aux conditions nécessaires à leur participation.

#### *La méthode « acteur et partenaire » pour dégager des Constats, Analyses et Propositions*

Le principe de participation et de co-construction a été posé dès le départ comme condition de gouvernance de la démarche et s'inspire des méthodes de participation développées au sein du département santé d'ATD Quart monde. La méthode « acteur et partenaire » a été utilisée notamment lors du déploiement de la CMU : cette méthode a permis de travailler avec un groupe de soignés en grande précarité et un groupe de professionnels et institutionnels du domaine de la santé. Chacun décrivait les cheminements pour instaurer une relation entre le soignant et le soigné, suivi d'une validation des données des deux parties, afin d'élaborer des pistes à mettre en œuvre pour faciliter la relation soignant-soigné. Cette méthode s'est

---

<sup>83</sup> 17 janvier : 28 personnes (20 personnes en précarité ; 5 professionnels ou bénévoles ; et 3 personnes de la démarche De la Dignité dans les Assiettes)

7 février : 23 personnes (12 VIP ; 7 VIPB ; 4 DiDA)

7 mars : 30 personnes (13 VIP ; 12 VIPB ; 5 DiDA)

déployée dans un contexte où les personnes en grande pauvreté étaient mal connues des services de santé tandis qu'un nouveau droit était en train de se consolider<sup>84</sup>.

Ainsi, les labos CAP thématiques s'appuient sur cette méthode. L'acronyme « CAP » permet d'orienter les groupes dans la réalisation de Constats, d'Analyses et de Propositions sur un sujet donné. Ils ont pour objectif de créer un espace favorisant la libre expression des personnes pour éviter des décalages entre les expériences vécues des personnes et les actions menées. En favorisant la participation active des personnes utilisatrices ou bénévoles ou professionnelles, et en valorisant les connaissances de chacun, elle permet d'être au plus proche des problématiques territoriales et locales.

Toutes les personnes peuvent participer à ces laboratoires. Il s'agit de personnes en précarité et de bénévoles et professionnels afin de valoriser leurs vécus, expériences, propositions et favoriser l'espace de parole. La présence de professionnels et bénévoles engagés dans la lutte contre la précarité alimentaire lors des laboratoires permet de dépasser les incompréhensions mutuelles et de créer des conditions pour une co-construction. Ces espaces d'échange permettent d'échanger sur les expériences de chacun, pour qu'elles puissent être entendues et confrontées dans une recherche de démocratie alimentaire.

Les groupes sont définis par le terme de VIP et de VIBP afin d'éviter le clivage « donneur et bénéficiaire », auquel les personnes en situation de précarité sont souvent confrontées. Ainsi, les personnes en précarité alimentaire ou qui l'ont connu sont appelés VIP : « *very importante personnes* ». Les personnes bénévoles ou professionnelles impliquées dans la lutte contre la précarité alimentaire sont appelées VIBP, « *very importante bénévoles et professionnels* ». Un travail de fond a été réalisé en 2020-2021 pour mobiliser les professionnels des MDS, CIAS et centres socio-culturels afin d'informer les personnes qu'ils accompagnent sur les différentes actions de la démarche. Ces échanges permettent aux professionnels de guider les personnes en fonction de leurs besoins dans l'une des actions, et de participer au travail de co-construction lors des laboratoires thématiques.

Les personnes qui participent principalement à ces labos sont engagés dans une ou plusieurs actions de la démarche (emplettes et cagettes, jardins nourriciers, etc), des personnes qu'elles ont conviées (famille, voisin, ami, collègue, etc), des professionnels et bénévoles du territoire.

---

<sup>84</sup> Boissonnat-Pelsy, H. & Sibue-DeCaigny, C. (2006). Accès aux soins des populations défavorisées : la relation soignant-soigné. *Laennec*, 54, 18-30. <https://doi.org/10.3917/lae.062.0018>

Les laboratoires d'usage thématiques permettent de créer des espaces qui valorisent à la fois le ressenti, les expériences de tous les acteurs afin de construire ensemble des pistes d'amélioration de lutte contre la précarité alimentaire. Ces laboratoires thématiques permettent également d'articuler des dynamiques locales et à une échelle globale et nationale.

## Troisième partie. Une démarche participative pour améliorer les conditions d'accès à une alimentation digne, durable et de qualité pour tous

### I. Un collectif d'acheteurs structuré autour d'une charte éthique

#### A. Un accès digne comme un droit fondamental

Selon le Texte des Assises du Mouvement international ATD Quart Monde, « toute personne, quelle que soit sa position dans la société, a une dignité égale à celle de toute autre personne. Nul ne peut offenser cette dignité sous aucun prétexte. Pour que chacun puisse mener une vie digne, le respect de l'ensemble des droits par tous et pour tous est essentiel<sup>85</sup> ». Ainsi, la notion de dignité renvoie à une qualité humaine, qui est la même pour tous et n'admet pas de degrés. Elle renvoie à « quelque chose qui est dû à l'humain du seul fait qu'il est humain<sup>86</sup> ». Quel que soit son âge, sa santé physique ou mentale, son sexe, sa religion, sa condition sociale, son origine ethnique, la dignité représente un attribut inaliénable de toute personne humaine, qu'on ne peut enlever ou rendre à quelqu'un. Cependant « on peut reconnaître, respecter, restaurer cette dignité, ou au contraire l'ignorer et la bafouer<sup>87</sup> ».

La question de la dignité et de l'accès digne a été traitée lors d'un labo CAP (laboratoire thématique) le 7 février 2022. Selon les personnes en précarité, la dignité est d'accéder comme tout le monde à une information respectueuse de l'individu (« *on n'est pas des « sous-homme* » »), en tant que personne, citoyen, pour sa qualité d'être humain. La dignité est également liée à la tolérance (d'une croyance, d'une communauté, d'une religion). La dignité

---

<sup>85</sup> Godinot, X. (2007), Dignité, travail et grande pauvreté, Presses de l'Université de Saint-Louis, P.157-184 <https://books.openedition.org/pusl/22788?lang=en>

<sup>86</sup> Bonjour, P. (2006). La dignité humaine, philosophie, droit, politique, économie, médecine: À partir de l'ouvrage coordonné par Thomas De Koninck et Gilbert Larochelle. *Reliance*, n<sup>o</sup><(sup>20), 85-92. <https://doi.org/10.3917/reli.020.92>

<sup>87</sup> Godinot, X. (2007), Dignité, travail et grande pauvreté, Presses de l'Université de Saint-Louis, P.157-184 <https://books.openedition.org/pusl/22788?lang=en>

n'est pas la honte, la peur, la crainte, l'obligation de « tendre la main ». Pour les professionnels et bénévoles ayant participé au labo CAP, la dignité correspond aussi à « un accès à l'information comme tout le monde », « au respect, à la considération, la reconnaissance des pauvres », enfin à « la confiance en soi et l'estime de soi ». La dignité n'est pas « l'infantilisation », « la remise en cause de l'autonomie » et le « tri des personnes ». Tous les participants ont témoigné que la dignité dans les situations d'urgence est bafouée : « quand on va à la distribution, il n'y a plus de dignité » (VIP), « les personnes en précarité n'accèdent pas dignement à partir du moment où il faut demander de l'aide » (VIPB).

*« Que devient le corps de celui qui mange ce que les autres n'ont pas jugé assez bien pour eux ? »*

« Manger c'est incorporer des nourritures, c'est les faire siennes<sup>88</sup> ». Par le processus d'incorporation « nous devenons ce que nous mangeons au sens littéral et au sens figuré » selon Claude Fischler, dans le sens où, sur le plan réel, nous transformons les aliments que l'on consomme en notre propre matière (digestion et assimilation) et au sens figuré, celui de notre imaginaire, nous n'incorporons pas uniquement les caractéristiques physiques, matérielles et biologiques des aliments mais les éléments symboliques associés à cet élément<sup>89</sup>. Ainsi, « l'incorporation alimentaire est objective mais aussi symbolique : elle influence autant la santé du mangeur que son rapport à lui-même et la façon dont il s'affirme dans le monde<sup>90</sup> ».

La plupart des dispositifs d'aide alimentaire reposent sur la distribution de produits « issus d'un système alimentaire qui pose de nombreux problèmes en matière de santé (qualité et diversité des produits distribués), d'équité (faible rémunération des agriculteurs) et d'environnement<sup>91</sup> ». L'équilibre nutritionnel des produits est critiqué et jugé insuffisant (pour les produits issus de la FEAD ou des invendus de supermarché). En effet, ce sont en majeure partie des aliments transformés de longue conservation au détriment de produits frais. Les paniers alimentaires sont issus des collectes, de dons ou d'achats des associations qui passent

---

<sup>88</sup> Masson E. (2011). Représentations de l'alimentation : crise de la confiance et crises alimentaires. *Bulletin de psychologie*, 4(4), 307-314. <https://doi-org.acces-distant.bnu.fr/10.3917/bupsy.514.0307>

<sup>89</sup> Ibid.

<sup>90</sup> Fischler C. «Préface» dans Bricas N., Conaré D., Walser M. (dir), 2021. *Une écologie de l'alimentation*. Versailles, éditions Quae, 312p.

<sup>91</sup> Denhez F. et Jenni A., (2021), *Ensemble pour mieux se nourrir. Enquête sur les projets solidaires et durables pour sortir de la précarité alimentaire*, Domaines du Possible, Actes Sud, 208p.

des marchés ou des produits issus des « ramasses » dans des supermarchés. En France, « le principal vecteur de soutien public à la lutte contre la précarité alimentaire est l'ensemble des avantages fiscaux accordés aux entreprises et aux particuliers pour les dons effectués auprès des associations d'aide alimentaire<sup>92</sup> ». Les ramasses « qui redirigent les aliments destinés à la poubelle vers les paniers des bénéficiaires de l'aide alimentaire<sup>93</sup> » sont effectuées dans le cadre d'une convention de don qui permet la défiscalisation. Ainsi, les incitations aux dons sont appuyées par des contreparties financières. Depuis l'instauration de la loi Garrot, relative à la lutte contre le gaspillage alimentaire, les dons ont augmenté. Selon des acheteurs qui bénéficient ou qui ont bénéficié de l'aide alimentaire, cette loi ne permet pas de lutter contre le gaspillage alimentaire car les produits distribués sont trop proches des dates de péremption :

*« Le problème des restos du cœur, c'est qu'ils distribuent des légumes de fin de vie des supermarchés et t'as souvent beaucoup beaucoup de déchets donc tu jettes la moitié » (Entretien avec Lydia, 16 février 2022)*

*« Je vais te dire que parfois, on est quoi là le 16, parfois on a des produits qui vont jusqu'au 16 » (Entretien avec Tania, 16 février 2022)*

*« On a eu des barquettes de beurre saint Hubert oméga 3, considérées date courte, on faisait des distributions le 15, la date du beurre elle allait au 17 tu vois [...] y en avait tellement qu'on en a balancé pas loin de 8 par famille, tu vois la quantité qu'il y avait ! Certains CCAS nous ont dit vous vous foutez de notre gueule qu'est-ce que vous voulez qu'ils foutent avec 8 paquets de beurre sachant que dans deux jours, le bordel il est périmé » (Ibid.)*

L'application de la loi Garrot soulève des incompréhensions et des critiques : l'aide alimentaire tend à renforcer une logique de valorisation des excédents plutôt que leur réduction, « elle facilite même leur gestion, puisque les produits qui approchent de leur date limite de consommation sont désormais donnés aux associations d'aide qui doivent, du coup, gérer elles-mêmes les aliments qui ne sont plus distribuables parce que périmés<sup>94</sup> »

Tania est adhérente dans le collectif d'acheteurs, bénéficiaire de l'aide alimentaire et bénévoles à la banque alimentaire dans une épicerie sociale et solidaire itinérante. Selon elle, les produits distribués par la banque alimentaire sont des « résidus de magasin » :

---

<sup>92</sup> Le Morvan F., Wanecq T., 2019. La lutte contre la précarité alimentaire. Évolution du soutien public à une politique sociale, agricole et de santé publique, Paris, Inspection générale des affaires sociales, 142 p.

<sup>93</sup> Bonzi, B. (2021). Comment l'aide alimentaire est utile à la politique alimentaire. *Vie sociale*, 36, 49-62. <https://doi.org/10.3917/vsoc.214.0049>

<sup>94</sup> Bricas N., Conaré D., Walser M., Fischler C., (2021), *Une écologie de l'alimentation*, Versailles, éditions Quae, 312p.

*« À la banque alimentaire on appelle ça les relèves magasin : en fait on récupère tout ce qu'ils ne veulent pas, en fait c'est des magasins qui arrivent qui ont des produits périmés ou abimés, ou date courte comme céréales, riz, machin, à mon avis c'est les invendus. Ils arrivent pas à les vendre allez hop à la banque alimentaire et démerde toi avec ça » (entretien avec Tania, 16 février)*

*« Quand les magasins donnent aux associations, c'est défiscalisé, c'est tout une question de pognon. Faut voir parfois ce qu'on récupère, toutes les boîtes cabossées, eux s'ils le mettent en destruction parce qu'ils peuvent pas le vendre en magasin, ils perdent de l'argent, là ils ne le passent pas en destruction, donc en perte de chiffre d'affaires qu'ils donnent aux associations, donc ils récupèrent du pognon parce que c'est un don aux associations » (ibid.)*

Ainsi, l'instauration de ces lois « a non seulement permis aux grandes distributions de trouver un débouché pour se débarrasser des produits mais également pour être défiscalisé pour cela<sup>95</sup> » ; « la logique des hypermarchés n'a pas changé : avant, ils renvoyaient à leurs fournisseurs qui jetaient à leur place, ou bien ils jetaient dans leurs propres bennes sous une grande aspersion d'eau de javel (pour éviter que les sans domicile fixe se servent). Depuis la loi Garrot, ils continuent à faire jeter par d'autres, cette fois-ci avec l'aide d'une réduction d'impôts<sup>96</sup> ». Selon de nombreux acteurs, le système actuel profite à une logique économique qui conduit à injecter dans le système d'aide alimentaire des produits bas de gamme, sans grandes garanties nutritionnelles ou sanitaires, qui ne trouveraient pas de débouchés autrement.

Ainsi, la précarité alimentaire est perçue, pour de nombreuses personnes ayant recours à l'aide alimentaire, comme un débouché marchand de la lutte contre le gaspillage. Les « ramasses » ne permettent pas d'être digne. En effet, « en France, quand on est pauvre, on est condamné à mal manger en raison même de la structure de l'aide alimentaire<sup>97</sup> ». Le scandale des « lasagnes au cheval », vendues comme étant des lasagnes au bœuf est révélateur de cette situation : retirées de la vente en grande surface, elles ont été proposées à l'aide alimentaire sous l'argument qu'elles ne comportaient aucun risque sanitaire et nutritionnel, dans une logique de réduction de gaspillage. Si le produit « devenait indigne d'être consommé par

---

<sup>95</sup> Ibid.

<sup>96</sup> Denhez F. et Jenni A., (2021), *Ensemble pour mieux se nourrir. Enquête sur les projets solidaires et durables pour sortir de la précarité alimentaire*, Domaines du Possible, Actes Sud, 208p.

<sup>97</sup> Ramel M., Boissonnat H., Sibue-de Caigny C. et Zimmer M-F, *Se nourrir lorsqu'on est pauvre. Analyse et ressenti de personnes en situation de précarité*, op. cit.

n'importe qui, il pouvait cependant l'être par les pauvres, niant ainsi leur droit à manger comme tout le monde et les privant de leur dignité<sup>98</sup> ».

### *La souffrance morale de dépendre de l'aide alimentaire pour se nourrir et nourrir les siens*

Les personnes qui bénéficient de l'aide alimentaire témoignent régulièrement d'un sentiment de honte et de perte de dignité, associé à cette aide. Certaines préfèrent ne pas en bénéficier et privilégier « la débrouille », d'autres en ont bénéficié uniquement pour subvenir aux besoins primaires de leurs enfants, etc. Les raisons évoquées par les personnes sont principalement les conditions d'accès, l'absence de choix, le non-respect des goûts et cultures alimentaires, la qualité d'accueil de la part de certains bénévoles. De nombreux bénéficiaires ont témoigné de situation d'humiliation, de discrimination et de stigmatisation. Selon la dernière enquête de l'INSEE, 43% de recourants ont hésité avant de se rendre à l'aide alimentaire. Les raisons principalement évoquées sont la gêne et la honte (64%), ne pas savoir si on y a droit (29%) et ne pas savoir où trouver cette aide (12%)<sup>99</sup>.

Lors du labo CAP sur le thème de la dignité, les personnes en précarité ont exprimé que pour que la dignité soit respectée, il faut assurer la discrétion et la confidentialité des données de chacun. Lorsqu'une personne est en situation de précarité alimentaire, il lui est difficile de savoir où demander de l'aide : *« on ne sait pas vers qui s'adresser »*. Selon les témoignages, les associations d'aide alimentaire ont du mal à communiquer et à avoir des façons de procéder transparentes, ce qui complique l'accès à l'aide. A cela, s'ajoute le contrôle imposé par le FEAD pour les conditionnalités de l'aide, les barèmes variés en fonction des structures, les documents et dossiers différents d'une association à l'autre. De plus, les seuils d'attribution (souvent appelés « reste à vivre<sup>100</sup> ») ne sont pas les mêmes en fonction des secteurs et des associations :

*« C'est moins dur d'aller au secours populaire qu'aux restos du cœur » (VIP, labo CAP, 7 février 2022)*

---

<sup>98</sup> Bricas N., Conaré D., Walser M., Fischler C., (2021), *Une écologie de l'alimentation*, Versailles, éditions Quae, 312p.

<sup>99</sup> Tavernier J-L (dir.), Lhommau B., Pujol S, Saint-Orens A, Glénat P, « La crise sanitaire a accentué la précarité des bénéficiaires de l'aide alimentaire », Insee Première, n°1907, juin 2022.

<sup>100</sup> Le reste à vivre correspond à une somme restant au foyer une fois toutes les charges dues, payées

*« Dans certaines grandes villes, le reste à vivre ce sera 5 euros et sur d'autres secteurs ça va être 7 euros, ça c'est aléatoire. C'est au niveau des mairies, des CCAS » (VIPB, labo cap, 7 février 2022)*

Pour obtenir une aide alimentaire auprès d'associations, il faut que les personnes justifient leur précarité économique : « c'est principalement la situation économique du demandeur, et parfois de sa famille qui constitue un élément significatif dans l'évaluation du montant et de la durée de l'aide alimentaire du futur bénéficiaire [...] Ainsi, l'accès à l'aide alimentaire est subordonné au fait que le demandeur dispose d'un « reste à vivre » inférieur à un seuil donné (fonction des ressources et charges rapportées à la composition de la famille) <sup>101</sup>».

Ainsi, il arrive fréquemment qu'aucune structure ne soit en mesure de répondre à la totalité des besoins alimentaires de la personne : « souvent, les personnes doivent recourir à plusieurs dispositifs simultanément pour tenter d'établir dans plusieurs lieux un semblant de « sécurité » alimentaire<sup>102</sup> ». Lors du labo CAP, les professionnels et bénévoles ont témoigné *« qu'il faut souvent accumuler les interlocuteurs, se justifier auprès des différentes associations » (VIPB, labo CAP, 17 janvier 2022)*. Pour une personne en précarité, cette répétition entraîne de la lassitude et de la fatigue et est vécue comme une forme de *striptease* : « il faut se mettre à nu. Raconter son histoire, montrer les papiers qui prouvent que le récit est vrai<sup>103</sup> ». Selon les participants du labo CAP, il y a un réel manque de confidentialité, les associations ne garantissent pas l'anonymat des données des personnes.

Une fois ce chemin parcouru, la personne ne sait pas si elle va avoir accès à l'aide et peut être confrontée au rejet et multiplier les démarches :

*« Et puis ils demandent des papiers aux restos du cœur. Nous on avait dépassé de 1 euro il y a 2 ans, donc ils nous ont refusé » (entretien avec Lydia, 16 février 2022)*

*« Chez nous le CCAS a été dissous parce qu'il n'y a pas assez de personnes. Si tu prends Colombey ils n'adhèrent plus à la banque alimentaire, donc les 14 familles qu'on avait à la banque alimentaire n'ont plus droit à rien. Donc eux ils n'ont plus le droit et comme il y a eu beaucoup de communes comme ça qui n'ont plus adhéré, y a beaucoup de personnes qui se sont retrouvées le cul à l'air, sans plus rien, parce que la banque alimentaire c'est une fois par mois, donc une fois par mois avec ce qu'il y a, tu t'accroches... » (entretien avec Tania, 16 février 2022)*

---

<sup>101</sup> Alberghini, A., Brunet, F., Grandseigne, R. & Lehrmann, J. (2017). L'aide alimentaire : acteurs, pratiques et modalités d'accompagnement des publics (I). *Recherche sociale*, 221

<sup>102</sup> Bonzi, B. (2021). Comment l'aide alimentaire est utile à la politique alimentaire. *Vie sociale*, 36, 49-62.

<https://doi.org/10.3917/vsoc.214.0049>

<sup>103</sup> Ibid.

Ainsi, pour une personne en précarité « recevoir une aide pour accéder à l'alimentation nécessite de savoir que cela existe, de pouvoir se rendre dans un lieu qui offre ce service, de procéder à une inscription [...] De cette inscription, découlera la possibilité de recevoir, certains jours, certains produits et cela dans une durée définie dans le temps : parfois quelques mois, parfois quelques semaines<sup>104</sup> ». Les aides alimentaires sont le plus souvent des aides accordées sur un court terme, dans une logique d'aide d'urgence :

*« Ça dépend des secteurs. Tu vois, nous ici on est trois, tu fais ton dossier banque alimentaire il est accordé pour l'année et tu peux le reconduire tous les ans, tu prends à Saulxure le village que t'as traversé juste avant, eux, ils ont la banque alimentaire accordée pour six mois, reconductible une fois, et une fois que tu les as eus, normalement t'es obligé d'attendre 6/7 mois avant de refaire une demande » (entretien avec Tania, 16 février 2022)*

*« En fait, ça change dans chaque commune, chaque CCAS, donc soit ils font à l'année soit c'est sur 6 mois et ils reconduisent soit 6 mois et après t'es obligé d'attendre 6 mois, si tu prends à Urufle, chez eux tu fais une demande, elle est accordée pour 3 mois et après t'as pas le droit de demander avant l'année d'après. Mais si la personne, elle en a besoin pendant 3 mois, elle en a besoin toute l'année... » (ibid.)*

*« T'attends le mois de novembre pour manger, et puis au mois de mars ça s'arrête, tu fais quoi ? nous on l'a déjà assez vécu, que ce soit Lydia, que ce soit moi... » (entretien avec Karine, 17 février 2022)*

Ainsi, les dossiers sont très réglementés. Le dispositif d'aide alimentaire a été pensé pour répondre à des urgences et, en outre, n'ouvre des droits que de manière temporaire.

Lors des labo CAP, des participants ont déclaré que les critères retenus pour obtenir certaines aides étaient injustes et incohérents. Par exemple, une participante s'est vue refusée de l'aide car elle n'avait pas de dettes :

*« L'épicerie sociale nous refuse si on n'a pas de dettes [...] ceux qui ont des dettes ont le droit d'accéder à l'épicerie, les personnes très endettées sont prioritaires [...] c'est donner un bonbon aux mauvais payeurs » (VIP, labo CA, 7 février 2022)*

*« On ne pouvait pas y avoir accès [...] on n'avait pas de dettes. Le loyer était payé, l'électricité était payée, EDF était payé, donc on n'avait pas de dettes... » (entretien avec Lydia, 16 février 2022)*

Pour contourner ce critère et pouvoir accéder à l'aide, certaines personnes n'ont pas payé leur loyer afin d'être endettées :

*« La nénéte de l'épicerie sociale, je l'ai regardé j'ai dit « quoi ? ». En payant toutes mes factures, parce qu'on a des factures au RSA quand même. J'ai dit en payant toutes mes factures [...] elle me dit, tu mets 53 euros de côté [...] Après, elle te dit je peux pas t'aider t'as pas de dettes, je lui dis pardon, non j'ai pas de dettes parce que je viens de la payer ma*

---

<sup>104</sup> Ibid.

*facture d'eau. Il me faut de la flotte chez moi [...] Pendant trois mois je n'ai pas payé mon loyer, mais j'avais l'argent de côté. J'étais tellement en rage, j'ai dit je ne vais pas payer mon loyer pendant un mois ou deux et je vais y retourner. J'y retourne et je lui dis t'as vu ma facture d'eau, voilà ! Moi j'aime bien rouler les gens, tu apprends ça aussi quand t'es en précarité. Elle me dit pour trois mois d'accord. Mais il faut que tu rembourses [...] troisième mois j'ai pas payé. Elle me dit Karine [...] j'ai dit je n'y arrive pas, je n'arrive plus à me remettre à flot je lui dis. Bon bah, je te remets pour trois mois. Je l'ai eu 6 mois et, à la fin des 6 mois j'ai tout payé. Mais tu vois à quoi ils te poussent quand même » (entretien avec Karine, 17 février 2022)*

Une autre difficulté concerne également la lassitude d'être sans cesse contraint et accompagné dans ses choix :

*« Tu sais j'ai vu quelqu'un se faire refuser des bons alimentaires parce qu'elle a acheté un bouquin. Parce qu'ils te redemandent tes relevés de compte, parce qu'ils se permettent ça. Donc elle ne l'a pas eue. Elle avait été au hall du livre, elle avait payé par chèque donc ça se mettait sur son compte, de quel droit ils te demandent tes trois derniers relevés de compte, de quel droit... pour voir ce que tu fais ? » (entretien avec Karine, 17 février 2022)*

Ainsi, certaines aides alimentaires sont conditionnées à l'étude du budget des dépenses des foyers, ou à l'obligation de suivre des ateliers éducatifs tels que des cours de cuisine ou des cours de gestion de budget. Dans certaines épiceries sociales, des bénévoles accompagnent les personnes dans leurs achats avec une calculatrice pour qu'elles n'en dépassent pas le montant auquel elles ont droit. Ainsi, ces accompagnements sont souvent vécus comme stigmatisants, infantilisans et humiliants pour les personnes.

*Entrer « dans le monde de l'assistance » : le don et le contre-don*

Selon l'étude réalisée par ATD Quart Monde, « Se nourrir lorsqu'on est pauvre », dépendre de l'aide alimentaire, pourtant nécessaire fait souffrir et engendre de la honte. Dépendre des autres dans cet acte intime et qui touche la liberté de la personne, peut porter atteinte à la dignité et l'estime de soi. Les personnes se trouvent alors dans une situation paradoxale : « le circuit de l'aide alimentaire leur est absolument nécessaire [...] mais elles aimeraient ne pas s'y rendre et ont honte de devoir dépendre de ce dispositif et d'entrer « dans le monde de l'assistance »<sup>105</sup> ».

---

<sup>105</sup> Ramel M., Boissonnat H., Sibue-de Caigny C. et Zimmer M-F, *Se nourrir lorsqu'on est pauvre. Analyse et ressenti de personnes en situation de précarité*, op. cit.

La demande de prise en charge pour une personne vivant la précarité est un acte difficile à poser : « le recours à une telle aide suscite automatiquement des sentiments de honte et d'humiliation, de culpabilité, d'impuissance, de perte d'autonomie et de contrôle<sup>106</sup> »

*« Le problème de cette assistance dans la misère qui se dessine, c'est le problème du yo-yo. Tu sais, tu pars de bas, on te remonte un peu, tu y crois, tu refais des projets dans la vie et on te l'enlève, l'air de rien. Tu replonges plus bas, avec des frais sur le dos et bien des frustrations, t'y as cru ! Le mieux ce serait de ne plus dépendre des autres, de pouvoir retravailler. Quand ce que tu as, tu l'as avec ton travail, tu sais qu'on ne te le reprend pas. Quand on arrive dans les aides sociales, on tombe sous des puissances qui nous dépassent. Quand une personne tombe dans la précarité, elle est à la merci des pouvoirs qui distribuent les aides sociales, il devient ainsi très dur de prévoir l'avenir. Plus on vit dans la précarité, plus on dépend des aides et rien ne garantit qu'elles pourront continuer à être attribuées. Si on arrive à monter une ou deux marches, et qu'à cause d'une décision prise en haut lieu, on se voit descendre quatre marches en arrière, tu vas de plus en plus bas... et au bout d'un moment, tu abandonnes, tu te replies. » (extrait d'entretien de Lydia, dans « Se nourrir lorsqu'on est pauvre »)*

Cette parabole du yoyo décrite par Lydia est révélatrice du sentiment d'impuissance, de dépossession et des difficultés de se projeter pour les personnes qui demandent de l'aide. Cette aliénation, « processus par lequel les gens perdent le contrôle ou l'emprise sur leur propre vie par manque de pouvoir, d'aptitudes ou parce qu'ils deviennent dépendants d'autrui<sup>107</sup> » produit alors un profond sentiment de mal-être. La perte de pouvoir et de contrôle, les sentiments d'impuissance et de dépendance étaient des caractéristiques fondamentales de la vie dans la pauvreté décrite par Paugam. Ces sentiments sont renforcés par ce type de prise en charge.

Selon Simmel, philosophe et sociologue allemand, la pauvreté est une notion relative : relative à la société et au groupe. L'identification du pauvre se fait par le lien d'assistance qui s'établit entre l'individu pauvre et sa famille, ou le groupe social défavorisé et l'État : « le dénominateur commun à la désignation des pauvres est l'assistance demandée au groupe d'appartenance<sup>108</sup> ». Ainsi, selon Simmel, la pauvreté existe dans le rapport avec le social, à travers la relation d'assistance et la réaction du groupe à son égard.

Lors des différents labo CAP, les participants ont souligné que lors des distributions d'aide alimentaire, le regard des autres est un poids : les bénéficiaires se sentent stigmatisés comme « personnes pauvres » ou peuvent avoir le sentiment d'être des « sous personne ». Aller à

---

<sup>106</sup> Driessens, K. (2010). La relation entre intervenants sociaux et personnes vivant dans la pauvreté. Affronter l'exclusion et la dépendance. *Pensée plurielle*, 25, 91-105. <https://doi.org/10.3917/pp.025.0091>

<sup>107</sup> Ibid.

<sup>108</sup> Bisiaux, R. (2012). Sociologie de la pauvreté, une confrontation empirique : Delhi et Bogotà. *L'Économie politique*, 56, 63-83. <https://doi.org/10.3917/leco.056.0063>

l'aide alimentaire peut alors être vécu comme un sentiment d'échec. L'accueil des personnes lors de ces moments est important : « pour nombre de bénéficiaires, le plus important n'est pas tant la nourriture que la qualité de l'accueil<sup>109</sup> ». Pour Karine, l'une des raisons principales pour laquelle elle ne souhaite plus se rendre à des distributions est lié à la qualité de l'accueil lors des distributions, qui a été à plusieurs reprises bafouée :

*« La manière dont ils te parlent, la manière dont ils te reçoivent [...] La dernière fois que j'étais aux restos du cœur, parce que j'ai dit je vais foutre le feu là-dedans, il y a une vieille femme arabe qui passe, et la bonne femme lui donne de la choucroute, une boîte de choucroute, tu sais je parle arabe un peu, je lui dis non c'est du porc madame donnez-lui autre chose [...] Je crois qu'elle ne mange pas de porc, j'étais gentille jusque-là, après ça a dégénéré. Elle me répond, tu sais ce qu'elle a osé me répondre : « quand on a faim on mange n'importe quoi ». Je me suis dit calme-toi Karine. C'est manquer de respect à une personne » (entretien avec Karine, 17 février 2022)*

Ainsi, pour les participants au labo « *il y a des conditions qui ne sont pas dignes, la dignité peut être fragilisée par le regard des autres* » (VIP, labo CAP, 7 février 2022)

Pour les personnes en précarité, cette atteinte de la dignité est corrélée à la difficulté de perdre son autonomie et sa capacité de choix. Lors des distributions alimentaires, les personnes ne disent pas ce qu'elles souhaitent manger, quelles sont leurs habitudes alimentaires, si elles ont la capacité de cuisiner, « elles sont « à la merci » de ceux qui vont accorder l'aide<sup>110</sup> ». Ce constat est partagé par les professionnels et bénévoles présents lors du labo CAP sur la dignité : « *les personnes ne choisissent pas leurs produits en fonction de leurs préférences, goûts, cultures mais « mangent ce qu'on leur donne* » (VIPB, labo CAP, 7 février 2022)

Pour sortir des logiques d'assistantat, des participants aux labo CAP ont déclaré qu'il est préférable de payer ses produits : « la dignité c'est payer plutôt que de recevoir » :

*« Quand on fait le geste de mettre quelque chose sur la table, quelques sous, c'est plus digne » (VIP, labo CAP, 7 février 2022)*

*« Payer 1 euro ça permet d'être digne » (VIP, labo CAP, 7 février 2022)*

*« C'est un refus de l'assistantat, c'est pas parce que je paye que j'ai tous les droits, non. Même si c'est peu, je t'ai donné quelque chose et c'est valorisant, parce que quand tu vas en course, tu payes » (entretien avec Karine, 17 février 2022)*

Le fait de payer ses produits permet de se détacher du lien de dépendance et de hiérarchie entre celui qui donne et celui qui reçoit, et d'être considéré en tant que citoyen consommateur :

---

<sup>109</sup> Bonzi, B. (2021). Comment l'aide alimentaire est utile à la politique alimentaire. *Vie sociale*, 36, 49-62.

<https://doi.org/10.3917/vsoc.214.0049>

<sup>110</sup> Ibid.

« Parce que ça te redonne ta dignité même si c'est un euro. Regarde aux restos du cœur tu payes pas, ils te traitent comme des chiens. Comme de la merde. C'est même pas comme des chiens c'est comme de la merde [...] le secours populaire ils sont déjà plus respectueux [...] mais tu payes ! » (entretien avec Karine, 17 février 2022)

« C'est dérisoire trois euros vu ce qu'ils te donnent mais on lui demande pas de nous embrasser mais de nous respecter tout simplement » (ibid.)

En effet, dans notre système, il est préférable de payer ce que l'on reçoit pour avoir accès aux choix et une diversité de produits. La participation financière permet ainsi de choisir ce que l'on souhaite et refuser ce que l'on ne souhaite pas. Cet acte monétaire permet ainsi de « s'inscrire dans le fonctionnement de notre société de consommation et de ne pas marquer de différence entre les personnes pauvres et les autres<sup>111</sup> ». Dépendre de l'aide alimentaire participe alors à l'exclusion de la personne en situation de précarité du statut de consommateur et l'inscrit dans un système d'approvisionnement réservée uniquement aux personnes à bas revenu.

Les bénéficiaires de l'aide alimentaire rentrent « dans des dispositifs qui leur permettent de survivre, mais pas d'exister socialement puisque ce qu'ils pourraient fournir en retour n'intéresse pas les donateurs. Être dans l'impossibilité de rendre, c'est demeurer en dette, c'est dans cette domination que se situe la part de violence inhérente au don<sup>112</sup> ». Selon Marcel Mauss, sociologue et anthropologue français ayant mené une étude comparative sur l'organisation de sociétés mélanésiennes, le don est un contrat social basé sur la réciprocité : « une prestation obligeant mutuellement donneurs et receivers et qui, de fait, les unit par une forme de contrat social<sup>113</sup> ». Le contre-don, le fait de savoir-recevoir et de savoir-rendre est à la fois « libre et obligatoire » : ce n'est pas une obligation contractuelle mais il existe une incitation sociale à rendre le don à d'autres, dans un système qui favorise les échanges réciproques : « le don non rendu rend encore inférieur celui qui l'a accepté<sup>114</sup> ». Le système d'aide alimentaire actuel met en scène celui qui donne et celui qui reçoit le don, lorsque le don est indirect, les acteurs ne se connaissent pas. Les dons directs et indirects « rendent compte tant d'un potentiel créateur capable de charger l'aliment de respect et de dignité que d'un potentiel destructeur par l'humiliation qui consiste à nourrir avec des produits destinés à

---

<sup>111</sup> Ramel M., Boissonnat H., Sibue-de Caigny C. et Zimmer M-F, *Se nourrir lorsqu'on est pauvre. Analyse et ressenti de personnes en situation de précarité*, op. cit.

<sup>112</sup> Bonzi, B. (2021). Comment l'aide alimentaire est utile à la politique alimentaire. *Vie sociale*, 36, 49-62. <https://doi.org/10.3917/vsoc.214.0049>

<sup>113</sup> Journet, N. (2008). La théorie du don en débat. *Sciences Humaines*, 198, 14-14. <https://doi.org/10.3917/sh.198.0014>

<sup>114</sup> Mauss, Marcel. « Chapitre IV. Conclusion », , *Sociologie et anthropologie*. sous la direction de Mauss Marcel. Presses Universitaires de France, 2013, pp. 258-279.

la poubelle<sup>115</sup> » : dans l'aide alimentaire il faut demander pour recevoir sans être dans la capacité de rendre. L'aliment se charge alors d'un univers symbolique qui participe à une forme de violence symbolique. Certaines personnes, pour ne pas rester dans cette impossibilité de rendre, et demeurer en dette décident de devenir bénévoles :

*« J'ai été bénévole aux restos du cœur, au tout début, parce que je voulais bien recevoir mais je voulais bien donner aussi, comme ça je payais. Tu vois, c'est l'histoire-là. L'histoire de donner quelque chose. Tu m'as donné, je t'ai donné » (entretien avec Karine, 17 février 2022)*

Enfin, face aux situations d'urgence dans lesquelles les personnes se trouvent, l'aide alimentaire est indispensable pour « donner à manger à tous ceux qui ont faim » selon une citation de Coluche. S'il n'est pas question de supprimer ces aides, il est bénéfique d'écouter et d'analyser les ressentis des personnes qui y accèdent. Les difficultés les plus citées sont le fait de dépendre d'un système alimentaire qui valorise les excédents alimentaires, « les rebuts » destinés à être ingérés par les personnes en précarité alimentaire, les difficultés liées à la complexité du système d'aide (différents seuils d'attribution, nécessité de témoigner de la faiblesse de ses revenus, manque d'information, etc), et la perte d'autonomie engendrée par les mesures d'assistant. Toutes ces situations créent alors de la violence symbolique et les personnes en précarité subissent de la stigmatisation, de la discrimination ou d'autres formes d'atteinte à la dignité. Le concept de dignité est au cœur de la démarche De la Dignité dans les Assiettes. Il est le support de toutes les actions : le premier grand principe de la charte concerne « l'accès digne comme un droit fondamental ».

## B. Un accès durable pour une alimentation de « toutes les qualités »

Les raisons pour lesquelles les acheteurs du collectif commandent des produits dans l'association ont été abordées lors des différents échanges. Les prix sont la première préoccupation des personnes et la première raison citée dans la totalité des entretiens. Puis, une fois cette variable dépassée, la qualité des produits a été évoqué par un grand nombre d'enquêtés.

### *Un accès durable*

L'alimentation, une variable d'ajustement dans les budgets des plus précaires : l'influence du prix des denrées sur la consommation

---

<sup>115</sup> Bonzi, B. (2021). Comment l'aide alimentaire est utile à la politique alimentaire. *Vie sociale*, 36, 49-62. <https://doi.org/10.3917/vsoc.214.0049>

Les premières enquêtes notables sur les budgets familiaux ont été réalisées à la fin du XVIIIe siècle en Angleterre et ce principalement auprès d'ouvriers. Ces enquêtes visent à dénoncer les inégalités et améliorer les conditions de vie des plus pauvres. Elles ont permis de mettre en évidence la part des ressources consacrée à l'alimentation (de l'ordre de 70% à 80% du budget global d'une famille d'ouvriers) et ont démontré l'impossibilité matérielle des plus pauvres à réaliser toute autre dépense. Le statisticien allemand Ernst Engel est le premier à avoir établi une loi en 1857 qui admet l'existence d'une relation causale entre revenu et consommation : « plus le revenu est faible, plus grande est la proportion de la dépense totale qui doit être consacrée à la nourriture<sup>116</sup> ». Ainsi, la part budgétaire de l'alimentation diminue à mesure que le revenu augmente : la consommation alimentaire des ménages à bas revenu est caractérisée par une *élasticité-revenu* plus forte<sup>117</sup>.

Une des premières difficultés rencontrées par les personnes en précarité pour se nourrir est la barrière économique. Un certain nombre d'acheteurs au sein du collectif sont en situation de fragilité économique : emploi précaire, instabilité professionnelle ou inactivité, bénéficiaires d'aides sociales (RSA, AAH, APL), etc. Cette citation de Karine : « *nous on vit beaucoup de mois à mois* » reflète des contraintes de faibles ressources chroniques, d'irrégularités de revenu ou de la nécessité de faire face à un choc de revenu.

Pour la majorité des acheteurs ayant répondu au questionnaire, les dépenses d'alimentation sont le deuxième poste budgétaire le plus important, après les dépenses de logement (excepté pour les personnes n'ayant pas ou plus de frais de logement et les personnes hébergées gratuitement). Selon l'INSEE, la part du budget des ménages consacrée à l'alimentation est plus importante chez les ménages les plus pauvres : l'alimentation est le second poste budgétaire pour les 17,2% de la population les plus défavorisés<sup>118</sup>. De plus, on assiste depuis plusieurs années à une baisse de ressources des ménages provoquée par les différentes crises économiques et sanitaires, et le poids des dépenses liées au logement ne cesse de s'accroître (loyer, chauffage, gaz). Dans un tel contexte, l'alimentation devient la variable d'ajustement dans le budget des ménages : une fois les coûts fixes payés (logement, transport, eau, électricité, etc.) vis-à-vis desquels les marges de manœuvre sont restreintes, l'alimentation est

---

<sup>116</sup> « Chapitre II. Les dépenses dans leur rapport avec la situation sociale, le revenu et le nombre des enfants », , *Le destin de la classe ouvrière*. sous la direction de Halbwegs Maurice. Presses Universitaires de France, 2012, pp. 431-474.

<sup>117</sup> Caillavet F., Darmon N., Lhuissier A., Régnier F., L'alimentation des populations défavorisées en France. Synthèse des travaux dans les domaines économique, sociologique et nutritionnel. 36 p., 2004.

<sup>118</sup> CNA, Avis 81. Alimentation favorable à la santé, 2018

le poste de dépense que l'on va le plus souvent chercher à diminuer en cas de difficultés financières.

Parmi les acheteurs ayant répondu au questionnaire, 66% réalisent principalement leurs achats dans des grandes surfaces et 42% dans des *discounters* de type Aldi ou Lidl. Selon des études empiriques, les personnes en précarité fréquentent davantage les grandes surfaces et les *discounters* pratiquant des prix plus bas sur l'alimentation et « les modèles économiques des ménages montrent que les consommateurs à bas revenus sélectionnent une gamme différente en produits et en qualité pour abaisser les coûts de leur alimentation<sup>119</sup> ». Un certain nombre d'acheteurs ont également pour habitude de suivre les promotions des grandes surfaces, les bons plans pour pouvoir faire des économies :

*« On suit énormément, on compare les prix de tous les magasins » (focus group, labo Haide, 6 avril 2022)*

*« C'est grâce à ça qu'on arrive à mettre de côté le mois, et qu'on peut se permettre autre chose, en faisant attention, certes ça prend du temps, on se divise le travail, mais du coup on sait ce qu'on mange et on sait combien on va dépenser » (ibid.)*

Selon des acheteurs, les grandes surfaces sont principalement fréquentées en début de mois : *« c'est au début du mois que t'as les sous »*, et un certain nombre d'acheteurs ont également pour habitude de se rendre en Allemagne et au Luxembourg pour acheter des produits alimentaires, des produits d'hygiène, du tabac et de l'essence à faible coût :

*« Au début du mois généralement on va en Allemagne, et puis après pour les produits frais on va au Aldi ou Leclerc, c'est là où c'est le moins cher » (focus group, labo du moulin, 22 avril 2022)*

*« C'est quand même beaucoup moins cher, j'économise 180 euros par mois » (entretien avec Karine, 17 février 2022)*

*« On en profite pour faire le plein au Luxembourg parce que les trois frontières sont collées l'une à l'autre et puis on fait les courses en Allemagne pour la nourriture, tout ce qui est sec et qu'on peut conserver assez longtemps on achète là-haut parce que c'est beaucoup moins cher qu'ici » (entretien avec Lydia, 16 février 2022)*

Un travail collectif pour définir l'accessibilité financière et sociale des produits

---

<sup>119</sup> Caillavet F., Darmon N., Lhuissier A., Régnier F., « L'alimentation des populations défavorisées en France. Synthèse des travaux dans les domaines économique, sociologique et nutritionnel », 2005-2006, Les travaux de l'Observatoire

Les premiers achats groupés qui ont eu lieu sur le territoire, avant octobre 2021, avaient pour objectif de mettre à disposition des produits d'origine biologique et locaux à moindre coût. La dynamique était tournée vers le produit qui devait être sain, local et soutenir les producteurs et agriculteurs. Mais cette dynamique n'a pas duré, les prix de ces « bons produits » et de « bonne production » ne pouvant être à faible coût, ces derniers ne correspondaient pas à la structure microéconomique des ménages en précarité alimentaire. Les achats groupés se sont alors arrêtés :

*« Avec l'ancienne formule d'Emplettes et Cagettes, on a commandé deux trois fois, on a arrêté parce que ça coûtait très cher. C'était pas dans nos moyens [...] A sept euros le kilo d'haricots verts [...] Mais c'était plutôt des familles de la classe moyenne qui commandaient » (focus group, labo du moulin, 22 avril 2022)*

*« Des familles en précarité y en avait très très peu, peut-être une dizaine. Et en fait y avait très peu de familles parce que tout le monde disait pareil : c'est trop cher pour nous » (focus group, labo rural, 6 avril 2022)*

*« Lui ne voyait que du bio du machin, des trucs, donc voilà et du coup les tarifs devenaient trop chers et donc plus accessibles aux personnes en précarité. Parce qu'à la base, Emplettes et Cagettes c'est vraiment des achats groupés pour que les personnes en nécessité puissent avoir du bon, du producteur, du machin à moindre coût du fait des achats groupés » (ibid.)*

L'association s'est alors tournée vers les acheteurs qui la composaient en leur proposant non plus « un groupement d'achat » mais un « groupement d'acheteurs ». La volonté de ce collectif d'acheteurs a été alors de repenser – avec les acheteurs – un dispositif afin d'agir sur la première variable d'inaccessibilité des plus précaires à une offre de qualité : les prix. Depuis, un panel de produits alimentaires élémentaires a été défini et sélectionné par les acheteurs puis ceux-ci ont été sourcés sur les négociations d'échelle de la restauration collective du département via la chambre d'agriculture et auprès de producteurs engagés et connus par les acheteurs.

Ce travail a permis de faire en sorte que les prix ne soient plus un frein et que l'achat de produits en gros volume permette de faire des économies :

*« Les prix clairement c'est satisfaisant, c'est très intéressant pour nous qui avons pas un très gros budget » (focus group, labo du moulin, 22 avril 2022)*

*« Ça nous aide à avoir certains trucs tous les mois qu'on n'aurait pas autrement. Parce que le fait d'acheter Emplettes et Cagettes c'est un peu moins cher, il te reste un peu plus pour acheter de la viande, ou pour acheter d'autres fruits » (ibid.)*

*« Ecoute là on a fait une grosse grosse commande le mois-ci, on en a eu pour 24 euros. Mais si on avait acheté au magasin on en aurait eu au moins pour 35 voire 40 euros » (ibid.)*

De plus, face à l'augmentation généralisée des prix des produits alimentaires, notamment des produits frais, le collectif vise à faciliter l'accès à des produits sains à moindre coût :

*« Nous on achète jamais du bio en GMS, c'est cher, c'est trop cher, alors qu'avec Emplettes et cagettes on peut enfin se le permettre » (focus group, labo Haide, 6 avril 2022)*

*« Tu sais c'est comme les fruits, quand tu vois le prix des fruits en ce moment, tu calcules quand même » (focus group, labo Dinet, 10 mai 2022)*

*« Parce que les carottes qu'on a qui sont bios, qui sont vachement bonnes, elles sont à 1 euro le kilo et si tu regardes au supermarché les carottes premier prix elles sont entre 1,20 euros et 1,30 » (focus group, labo du moulin, 22 avril 2022)*

Le prix des produits n'est pas la seule garantie d'une accessibilité financière

Lors des laboratoires locaux pour constituer le collectif d'acheteurs, un travail de fond a été réalisé avec les adhérents pour comprendre quels étaient les temps d'achat en fonction des revenus et des allocations ainsi que les habitudes d'achat des foyers. Lors de ces laboratoires, une majorité de personnes a déclaré qu'il était important que les bons de commandes soient diffusés en début de mois pour que les personnes puissent réfléchir à ce qu'elles souhaitent et commander et surtout payer : *« Les bons de commande nous arrivent assez tôt donc on a le temps de réfléchir à ce qu'on veut, ce qu'on veut pas et puis voir ce qu'on a comme sous, ça aide bien » (entretien avec Lydia, 16 février 2022)*

Ainsi, cela permet de s'inscrire dans les rythmes et habitudes d'achats des foyers pour qu'ils puissent s'organiser. Puis, les livraisons sont effectuées l'avant-dernière semaine de chaque mois. Pour les familles interrogées lors d'entretiens, les produits achetés auprès de l'association permettent de compléter leurs achats alimentaires en fin du mois : *« comme ça revient pas trop trop cher on a encore un petit peu de fonds de commerce. Et puis en plus, moi à la fin du mois je touche une aide du conseil régional. Ma fille est mon aidant familial alors elle touche 157 euros par mois, on va pas aller loin mais ça permet toujours de faire les courses de fin du mois » (ibid.)*. Or, pour certains foyers en grande difficulté, il est difficile de réaliser des achats alimentaires après le 20 du mois : *« parce qu'ici c'est des personnes qui perçoivent le RSA et donc même si c'est des bons fruits et légumes, tout le monde le dit, tous, ils sont limités dans leurs achats et surtout... la date de livraison, en fait ils ont déjà plus de sous à cette date-là » (focus group, labo Carmen, 26 avril 2022)*. Le labo Carmen regroupe certaines personnes bénéficiaires de l'aide alimentaire du Secours Populaire de Vézelize et

d'autres familles monoparentales ou personnes âgées. Beaucoup ont peu de ressources en fin de mois pour réaliser des achats alimentaires.

Ainsi, l'ensemble des acheteurs ont déclaré que la variable déterminante pour acheter des produits alimentaires est celle du prix. En effet, nous l'avons vu, le revenu des foyers influence directement la capacité matérielle et financière à se procurer des aliments. Pour se nourrir, les acheteurs sont alors amenés à développer des stratégies d'approvisionnement pour pallier leurs difficultés budgétaires : faire ses courses dans des discounters, en début de mois, être attentif aux bons plans, se rendre en Allemagne ou Luxembourg pour réduire certaines dépenses. Si la nouvelle formule du collectif d'acheteurs trouve sa cible, c'est que l'accessibilité financière et sociale a été travaillée et construite avec les acheteurs : *quel devrait être les prix des produits ? Qui sont les acheteurs prioritaires ?* Ce travail avec les premiers concernés, qui permet d'être au plus près des principes fondateurs de la charte, nous montre que désormais les foyers du collectif dépensent moins pour se nourrir et font des économies.

*Une alimentation de qualité : de « toutes les qualités »*

Les difficultés financières rencontrées par les personnes en précarité réduisent leurs possibilités d'accéder à une nourriture de qualité et diversifiée. Si la porte d'entrée principale concerne le prix des produits, elle ne constitue pas la seule raison d'engagement dans le collectif :

*« La première fois c'était pour essayer, ils ont vu les prix ils ont dit c'est attrayant donc on va essayer et puis maintenant c'est plus on va essayer mais ...c'est vraiment la qualité ! » (focus group, labo ASAE, 13 avril 2022)*

*« Pour une fois qu'on a de la qualité et que c'est pas très cher » (focus group, labo Prisca, 13 avril 2022)*

Lors des laboratoires locaux, les acheteurs ont réfléchi ensemble à la manière de définir la qualité d'un produit, la diversité et l'approvisionnement. Ainsi, selon les acheteurs, cette qualité est définie selon plusieurs critères : des produits qui permettent une alimentation équilibrée et une diversification alimentaire, des produits qui se conservent bien, qui ont du

goût et qui permettent de valoriser le plaisir, le partage et la convivialité, et, dans la mesure du possible, des produits locaux qui répondent à des enjeux de justice sociale.

#### Les difficultés rencontrées pour accéder à une « bonne alimentation »

Lors d'entretiens avec des acheteurs, ces derniers ont témoigné des difficultés qu'ils rencontraient pour se nourrir au quotidien : la priorité est donnée aux denrées nourrissantes, aux produits rassasiants qui « tiennent dans le ventre » (principalement des féculents). Tous s'accordent à dire qu'ils aimeraient pouvoir accéder à une nourriture saine et équilibrée, mais que les prix de la « malbouffe » sont moins chers que ceux d'une « bonne alimentation<sup>120</sup> ». De plus, les ménages en précarité alimentaire peuvent être amenés à privilégier des produits transformés, des repas préparés du fait de contraintes budgétaires, d'absence de lieux pour cuisiner, de lassitude et d'isolement, de manque de temps pour cuisiner. Les produits sucrés et gras peuvent également avoir pour effet une fonction de réconfort (apaisement de l'anxiété, du stress, etc). A ces freins peuvent s'ajouter l'absence de savoir-faire culinaire ou l'inadaptation des produits disponibles en France, la perte de repères (horaires des repas), et de difficultés organisationnelles, de manque de temps ou de motivation pour cuisiner.

Lors des entretiens, plusieurs personnes se rendent ou se sont rendus, au cours de leur vie, à une distribution d'aide alimentaire. Or, les produits distribués à l'aide alimentaire sont souvent proches des dates de péremption, avec une prédominance d'aliments transformés de longue conservation au détriment de produits frais :

*« Tous les produits sont fournis par la banque alimentaire, donc [...] niveau qualité tu passes faut dire ce qui est, tu les recuisines parce que sinon voilà... [...] sachant que y a des produits c'est ou de date du jour ou du lendemain parce que c'est des recap de magasin, ils ont pas de quoi le conserver aux frais » (entretien avec Tania, 16 février 2022)*

*« A la banque alimentaire ça va être principalement tout ce qui est produits secs ou des boîtes. Après on appelle ça de la mamaille, des surplus de paquets de chips, des tonnes de chocolats, tous les trucs qui nourrissent pas quoi en fait » (ibid.)*

*« Dans les distributions y a farine, pâtes, riz, huile, chocolat en poudre, lait, compote pomme banane, ça fait deux ans qu'on a de la compote de pomme banane... Qu'est-ce qu'on a d'autre, du thon, des sardines, oui voilà quoi. Surtout des produits de première nécessité » (focus group, labo Carmen, 26 avril 2022)*

---

<sup>120</sup> Ramel M., Boissonnat H., Sibue-de Caigny C. et Zimmer M-F, *Se nourrir lorsqu'on est pauvre. Analyse et ressenti de personnes en situation de précarité*, op. cit.

Ainsi, l'équilibre nutritionnel des produits distribués à l'aide alimentaire est jugé insuffisant. Les aliments distribués sont principalement des produits de première nécessité et il est plutôt rare de trouver de la viande, des légumes ou encore des fruits. Les fréquences de consommation de certains aliments sont éloignées des recommandations nutritionnelles et inférieures à celles observées en population générale.

#### Des produits alimentaires élémentaires sourcé par les acheteurs

Le troisième grand principe de la charte concerne : « une alimentation de qualité, une prise en compte à la fois de la santé, de l'environnement mais également la dimension sociale, gastronomique, familiale et sociétale ». Ainsi, une grande partie des produits sourcés par les acheteurs sont issus de producteurs et distributeurs locaux (fruits, légumes, œufs, pâtes, compotes, lait), certains produits sont d'origine biologique ou limités en intrants, d'autres proviennent de coopératives espagnoles et permettent d'avoir accès à des vitamines (oranges, citrons, mandarines, etc), d'autres permettent de satisfaire des préférences alimentaires et culturelles (dattes, miel, semoule de coopérative marocaine, huile d'olive, etc). Lors d'entretiens, certains acheteurs ont alors comparé les produits qu'ils avaient pour habitude d'acheter (premier prix en grande surface) ou recevoir lors de distributions d'aide alimentaire à ceux du collectif :

*« J'en ai eu 500g par la banque alimentaire, au bout de deux jours elles étaient déjà en train de noircir, de virer, elles tu les garde le mois ! » (focus group, labo rural, 6 avril 2022)*

*« Tout le monde en est content, tout le monde trouve que c'est bon [...] les carottes de supermarché elles tiennent trois jours, les carottes que t'achètes là elles tiennent deux semaines voire trois donc y a pas photo » (focus group, labo Dinet, 10 mai 2022)*

*« Les carottes du supermarché, on les met là en bas du frigo, elles sortent blanches, là au bout de deux semaines elles restent impeccables y a une différence quoi, les patates on les a déjà mangés en une semaine et demie donc j'ai dit on va commander deux sacs » (focus group, labo du moulin, 22 avril 2022)*

*« C'est quand même très bon par rapport aux magasins, ce que t'achètes en premier prix au magasin c'est quand même autre chose. Donc les carottes c'est 10 fois meilleur et encore quand je dis 10 c'est même plus, les pommes de terre s'abiment pas » (ibid.)*

Pour certains acheteurs, avoir accès à des produits locaux et de qualité, notamment en fruits et légumes permet de diversifier son alimentation et de compléter les récoltes du jardin ou des produits issus de la banque alimentaire :

*« Dans mon jardin je ne peux pas faire pousser de carottes...c'est une mauvaise terre pour les carottes » (ibid.)*

« *Emplettes et cagettes ça complète un peu ce qu'il manque dans les distributions du secours populaire, en produit frais surtout* » (focus group, labo Carmen, 26 avril 2022)

Et permettent de respecter les régimes spécifiques des personnes et de poursuivre des enjeux de santé :

« *Moi j'ai besoin de certains aliments spécifiques à cause de ma maladie [...] je suis très fruit, en plus avec ma maladie c'est pas mauvais de manger des fruits sauf les bananes* » (focus group, labo du moulin, 22 avril 2022)

« *Les compotes Vegafruit c'est des goûts que tu trouves pas au supermarché, elles sont très bonnes, elles sont pas trop sucrés, pour moi c'est l'idéal parce que je suis diabétique* » (ibid.)

Selon le rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation : « les pauvres sont doublement pénalisés, parce que les aliments et sodas riches en *HFSS*<sup>121</sup> sont bons marchés et parce que les régimes alimentaires sains sont chers<sup>122</sup> ». De nombreuses études empiriques s'accordent à dire que les populations de faible statut socio-économique (faible niveau de revenu et de diplôme) était associé à une moindre consommation d'aliments les plus favorables à la santé tels que les fruits, les légumes ou le poisson<sup>123</sup>. Cependant, « contrairement à ce qui est affirmé trop souvent, les personnes pauvres mangent peu de fruits et de légumes, non pas parce qu'elles ne savent pas les cuisiner, mais pour des raisons de coûts<sup>124</sup> » et « malgré les difficultés pour y arriver, accéder à une nourriture saine et diversifiée est important est fait partie des préoccupations des personnes les plus démunies<sup>125</sup> ».

Comment définir la qualité : des produits sains qui ont du goût, qui permettent de diversifier son alimentation et valorise le plaisir

Pour les acheteurs, la qualité se décline également par la recherche de goût, qui permet de valoriser le « produit plaisir » plutôt que le produit rassasiant. Certains font la distinction entre goût « réel » des produits locaux et un goût « falsifié » des aliments issus de l'agriculture intensive, disponible dans les discounters et distribution d'aide alimentaire. Le goût des produits est apprécié par les adhérents :

---

<sup>121</sup> HFSS signifie "High in saturated Fat, Salt and Sugar" (teneur élevée en graisses saturées, en sel et en sucre). Il s'agit d'une description attribuée à certains aliments.

<sup>122</sup> Ramel M., Boissonnat H., Sibue-de Caigny C. et Zimmer M-F, *Se nourrir lorsqu'on est pauvre. Analyse et ressenti de personnes en situation de précarité*, op. cit.

<sup>123</sup> Caillavet F., Darmon N., Lhuissier A, Régnier F., L'alimentation des populations défavorisées en France. Synthèse des travaux dans les domaines économique, sociologique et nutritionnel. 36 p., 2004.

<sup>124</sup> Thouvenot, A. (2013). Aide alimentaire : les pauvres doivent-ils être condamnés à manger les surplus de notre société de consommation ?. *Sens-Dessous*, 12, 43-50. <https://doi.org/10.3917/sdes.012.0043>

<sup>125</sup> Ramel M., Boissonnat H., Sibue-de Caigny C. et Zimmer M-F, *Se nourrir lorsqu'on est pauvre. Analyse et ressenti de personnes en situation de précarité*, op. cit.

*« C'est des goûts que tu trouves pas au supermarché [...] le goût est vraiment différent de ce qu'on a l'habitude d'acheter » (focus group, labo GBU, 13 avril 2022)*

*« Ah mais qu'est-ce qu'elles sont bonnes ces carottes, mais y avait longtemps que j'avais pas goûté une carotte avec un tel goût ! » (focus group, labo Carmen, 26 avril 2022)*

*« Tu sens que c'est des produits non traités, frais » (focus group, labo du moulin, 22 avril 2022)*

*« Ça permet d'avoir des produits locaux qui ont du goût [...] en plus c'est agriculture raisonnée ! » (ibid.)*

De nombreux acheteurs ont également témoigné qu'ils reprennent du plaisir à cuisiner, à transformer les produits, et favorise le fait-maison :

*« Mais eux c'est la qualité, ce qu'ils ont vu dans tous ces achats-là, c'est la qualité. La farine, les arabes quand ils ont vu la qualité, y a quand même 20 kilos et le mois prochain j'en aurai peut-être plus, parce que la farine rien que moi j'en utilise tout le temps, tu fais les gâteaux tu fais une béchamel » (focus group, labo ASAE, 13 avril 2022)*

L'exemple du lait est également révélateur : le litre de lait Alsace lait a été négocié à 79 centimes par le collectif. Il coûte 1,41 euros en grande surface. Des personnes ont déclaré qu'à ce prix-là, en grande surface, elles auraient privilégié le lait le moins cher. Cependant, le lait Alsace lait, de meilleure qualité permet de faire des yaourts, du fromage, du beurre.

De plus, pour certains acheteurs, l'achat de produits de qualité permet de diversifier l'alimentation des enfants, qui prennent du plaisir à manger certains aliments nutritifs et favorables à la santé :

*« Parce que comme les légumes sont meilleurs, les carottes c'est une merveille, tu fais une purée de carottes c'est une merveille. Les gamins qui ont du mal à manger des carottes, celles-là ils les mangent. Parce que c'est quand même autre chose quoi » (focus group, labo du moulin, 22 avril 2022)*

*« Tu peux tout faire avec 1L de lait [...] les gamins en boivent beaucoup plus depuis que c'est celui-là » (focus group, labo ASAE, 13 avril 2022)*

*« Les compotes sont beaucoup moins sucrés, moi ça me permet de trouver des alternatives pour donner moins de sucres à mes enfants (focus group, labo Clerbout, 4 mai 2022)*

La vie en précarité est également rythmée par une fragilisation de l'équilibre familial et du rôle nourricier des parents<sup>126</sup>. Lors des entretiens ou focus group, de nombreuses personnes (principalement des mères) ont abordés l'importance de nourrir ses enfants correctement et que l'alimentation des enfants était la priorité des foyers. Souvent, les familles ont déclaré que lorsqu'elles sont confrontées à de grandes difficultés, ce sont les enfants qui mangent en

---

<sup>126</sup> Ibid.

premier et les parents n'hésitent pas à manger de manière insuffisante ou à sauter des repas :  
« *Moi l'alimentation elle passe avant tout, y a des fois j'ai pas payé le loyer pour que les gosses ils mangent [...] Y a des fois je les regardais manger, je mangeais pas moi. Je partais arracher mon sol j'avais rien dans l'estomac* » (entretien avec Karine, 17 février 2022).  
Ainsi, de nombreux témoignages évoquent la culpabilité des mères de ne pas pouvoir nourrir son/ses enfants de manière équilibrée et saine et de ne pas être en mesure d'appliquer les messages nutritionnels diffusés par les institutions.

Certains adhérents, même s'ils trouvent certains produits moins chers en promotion en supermarché ou au même prix, préfèrent désormais consommer des produits dans le collectif :

« *On a un grand marché nous ici le dimanche qui est pas cher du tout, mais ça les empêche pas de commander chez Emplettes et Cagettes, ils sont habitués à cette qualité [...] ils arrivent même plus à manger ce qu'il y a dans le commerce* » (focus group, labo ASAE, 13 avril 2022)

« *Les petits vieux au lieu d'acheter leur botte de poireaux à 1 euro, ils préfèrent la botte à 1 euro 20 du producteur à Emplettes et Cagettes* » (focus group, labo rural, 6 avril 2022)

« *Mon mari il dit, y a certains produits on sait qu'ils sont plus chers mais on sait ce qu'on mange, parce que les produits on sait où on les achète et on sait que les carottes bio sont du producteur et que la qualité est meilleure, on voit quand on cuit la pomme de terre* » (focus group, labo Haide, 6 avril 2022)

« *Les pâtes, c'est un peu plus cher que le premier prix sauf que t'en mets la moitié et t'as largement de quoi manger. Et la semoule, couscous c'est pareil, y a certaines choses qui sont un peu plus chers que les premiers prix en magasin mais qui sont meilleurs et puis qui sont rentables parce qu'on en met moins* » (focus group, labo du moulin, 22 avril 2022)

Enfin, certains acheteurs défendent également, par leur acte d'achat des enjeux de justice sociale :

« *Faire marcher nos agriculteurs du coin, si on veut qu'ils survivent* » (ibid)

« *Moi je trouve de faire local, ça permet déjà aux paysans d'écouler leur production, nous on les as quand même moins cher qu'au supermarché ou au prix du supermarché mais on sait que l'argent va directement au producteur, pas à des actionnaires à droite à gauche, moi voilà je me dis même si on le paye au prix du supermarché, tu sais que l'argent là il va directement au producteur et passe pas par des tonnes de gens qui s'engraissent là-dessus* » (ibid)

« *Avec emplettes et cagettes j'ai cette certitude que tout le monde y gagne* » (focus group, labo Prisca, 13 avril 2022)

Par leur acte d'achat, cela permet également de trouver de nouveaux débouchés aux producteurs et fournisseurs en valorisant les produits non standardisés mais de bonne qualité

gustative. Les acheteurs ont également le sentiment de s'inscrire dans un système gagnant-gagnant, une démarche vertueuse qui compose un puissant vecteur de soutien à la participation.

L'accès à des produits de qualité, qui permettent de répondre à des enjeux de santé, de diversifier son alimentation et de valoriser le plaisir et le goût est souvent contraint par des barrières économiques. Afin de garantir l'accès à des produits alimentaires élémentaires de qualité, les critères qui définissent les produits peuvent varier : les produits ne doivent pas être exclusivement locaux, issus de producteurs ou ayant une certification mais la qualité est définie par des enjeux de santé (vitamines, protéines, fer, etc), de diversification alimentaire (féculents, légumes, fruits, légumineuse, produits laitiers), de qualité gustative et qui correspondent aux diversités culturelles et régimes alimentaires.

### C. Un accès « pour tous » : mailler le territoire pour toucher les invisibles

« *Il y a des gens que l'on ne voit pas, que l'on ne touche pas, que l'on devine* ». Ce constat a été exprimé par des professionnels et bénévoles lors d'un labo CAP sur le thème de « comment deviner qu'une personne est en précarité alimentaire ? ». Malgré la hausse du nombre de personnes et la diversification des profils ayant recours à des systèmes d'aides alimentaires, le non-recours concerne une part non négligeable de la population, et participe à créer une invisibilisation sociale de certains publics. En effet, nous l'avons vu, il est difficile d'établir des caractéristiques ou des profils de personnes en situation de précarité alimentaire tant le phénomène est hétérogène et multiple. De plus, les histoires de vie influencent également les représentations de l'aide alimentaire, et plus globalement, le recours ou non à l'aide sociale. Pour certains, l'aide alimentaire peut être un moyen de rompre l'isolement et la solitude, pour d'autres, qui n'ont jamais eu recours à l'aide sociale, le besoin d'aide peut être vécu comme humiliant. Il existe alors une « non-culture de la demande », qui peut être marquée chez les nouveaux retraités, les travailleurs pauvres, et plus généralement chez les personnes qui ne recouraient pas à ce type d'aide par le passé<sup>127</sup>. Les raisons de non-recours peuvent être nombreuses et ont été détaillées dans les parties précédentes (méconnaissance,

---

<sup>127</sup> [https://www.ors-na.org/wp-content/uploads/2016/07/RenonAA\\_16.pdf](https://www.ors-na.org/wp-content/uploads/2016/07/RenonAA_16.pdf)

manque d'information, atteinte à la dignité, choix). Il peut également être lié à des contraintes (accessibilité au lieu, horaires de fonctionnement, contraintes financières, conditions d'accès).

*Comment deviner qu'une personne est en situation de précarité alimentaire ?*

Le labo CAP du 15 novembre 2021 a été organisé avec des professionnels et bénévoles et personnes en précarité afin de réfléchir sur la manière dont on devine qu'une personne peut vivre une situation de précarité alimentaire, et de quelle manière le visage, le corps et l'environnement peuvent être des clefs d'identification. Selon les personnes en précarité, *« le visage et les traits peuvent être marqués par la difficulté de se nourrir soi et sa famille chaque jour correctement », « les traits du visage sont soucieux. C'est encore pire s'il y a des enfants à nourrir » (VIP, labo CAP, 15 novembre 2021)*. Dans le cas où il y a des enfants, de nombreuses personnes en précarité expriment qu'une question devient obsédante : *« est-ce que je vais pouvoir nourrir les gamins ce soir »*. Cela été le cas de Karine par exemple, qui refuse de se rendre à l'aide alimentaire depuis qu'elle n'a plus d'enfants à charge :

*« Moi j'y vais plus depuis que j'ai plus les gosses, je vois plus l'utilité. Quand j'avais les gosses je faisais ça, maintenant que j'ai plus les gosses je me contente de ce que j'ai. Quand t'as les gamins un moment donné, t'as pas le choix [...] On est moins acharné maintenant, tu m'aurais machiné quand j'avais les gosses, c'était pas le même discours, parce que tu vois dans tout ça tu peux demander à n'importe qui, tu vas dans tout ça pour les gamins, pas pour toi » (entretien avec Karine, 17 février 2022)*

Le constat est le même pour Tania : *« Le jour de mon anniversaire, j'ai été obligé de pointer aux restos du cœur parce que j'avais pas le choix, mes gosses devaient passer avant » (entretien avec Tania, 16 février 2022)*

Ainsi, pour les personnes en précarité, se nourrir, et nourrir ses enfants devient une préoccupation permanente du quotidien. Selon les témoignages, ne pas se nourrir entraîne un *« chaos de la pensée »* : il devient impossible de faire autre chose, la fatigue (physique et morale) se multiplie, les personnes perdent leur dynamique et énergie et le stress s'accumule. Pour les personnes en précarité, les difficultés rencontrées pour se nourrir ont un impact sur le moral et sur les capacités physiques et cognitives : *« l'estomac est vide, la tête est vide » (VIP, labo CAP, 15 novembre)*

Le corps est un témoin discret de la misère et de la précarité. Il n'existe pas de « corps type » pour définir qu'une personne vit une situation difficile : *« quelqu'un qui est en*

*précarité alimentaire tu peux pas le savoir » (VIP, labo CAP, 15 novembre 2021). Cependant « l'alimentation a une conséquence sur la morphologie parce que c'est psychologique avant tout » (ibid.), on décèle alors des comportements liés au corps particulier. Selon les professionnels et bénévoles, certains marqueurs peuvent donner des indices : l'état buccodentaire, le poids, certaines attitudes dans le regard, une image dévalorisante d'eux-mêmes, ou une position de retrait.*

Face à ces difficultés, l'isolement est alors le réflexe, selon les participants au labo. Le déficit d'activité, les problèmes de santé, et l'épuisement psychologique peuvent mener à de la sédentarisation. Les personnes en précarité peuvent alors adopter des comportements d'évitements : *« on évite le regard, on évite d'être vu » (VIP, labo CAP, 15 novembre 2021)*

Cet isolement influence ainsi l'environnement des personnes :

*« Les volets face à la rue sont fermés afin de se cacher » (VIP, labo CAP, 15 novembre 2021)*

*« Il n'y a plus de réponses aux coups de sonnette car une fois sur deux c'étaient les huissiers » (ibid)*

*« La buée sur les carreaux en hiver peut indiquer qu'il n'y a pas de chauffage à l'intérieur de la maison ou de l'appartement et donc que la personne n'a pas les moyens de se chauffer » (VIPB, labo CAP, 15 novembre 2022)*

Ainsi, selon les personnes en précarité et les professionnels, il existe certains signes, certains indices qui permettent de déceler si une personne vit une situation de précarité. Or, il peut être difficile d'identifier si les personnes ont besoin ou envie de se faire aider.

*Quel rôle pour les référents du collectif ?*

Les résultats d'une enquête réalisée par la Mission régionale d'information sur l'exclusion (MRIE) dans le Rhône-Alpes montrent que « les premiers pourvoyeurs d'aide alimentaire aux personnes en situation de pauvreté sont leurs proches : la famille, les amis, les voisins, souvent précaires eux-mêmes<sup>128</sup> ». Sur plus de 2 000 allocataires du RSA, 56% disent avoir eu recours à une aide au cours des dix-huit derniers mois : 83% affirment avoir été aidé par leurs proches contre seulement 29% par des institutions<sup>129</sup>.

Des relations interindividuelles entre référents et acheteurs : un support de confiance

---

<sup>128</sup> Abjean, A. (2014). Focus – L'aide alimentaire, symptôme d'une radicalisation de la pauvreté ?. *Informations sociales*, 182, 76-79. <https://doi.org/10.3917/inso.182.0076>

<sup>129</sup> Ibid.

Dans le collectif d'acheteurs, les labos sont principalement composés de personnes ayant un lien entre elles, que ce soit familial, amical, de voisinage, associatif etc. Le collectif d'acheteurs s'est développé principalement grâce à du bouche à oreille autour des proches et connaissances des référents :

*« On connaissait les gens, tu parles à droite à gauche dans les villages. Et puis de fil en aiguille t'en as un qui en a parlé à un autre qui en a parlé à un autre [...] j'avais des bons de commande j'ai commencé à en donner à 1 à 2 à 3 et puis maintenant on est 32 » (focus group, « labo ASAE », 13 avril 2022)*

*« Les nouveaux du mois dernier, et à mon avis ils ont ramené des autres, et eux ils vont ramener des autres. Ça va être l'usine le machin je vais être obligé de dire stop » (ibid)*

Les personnes référentes étaient engagées dans la démarche depuis le début, dès l'élaboration d'emplettes et cagettes. Puis, de nombreux labos se sont constitués autour de personnes référentes engagés depuis peu. Cela permet de mailler les différents territoires et de développer le collectif.

Les référents sont connus des adhérents, ils expliquent le fonctionnement, diffusent le bon de commande, organisent la livraison des produits :

*« Donc à chaque fois j'imprime le bon de commande, je les recontacte tous en disant voilà y a ça ça ça, donc je fais tout le tour, j'amène, je récupère les paiements, je valide les commandes, j'explique, je récupère les marchandises, je vais livrer » (focus group, labo rural, 6 avril 2022)*

*« Il y a beaucoup de personnes à qui j'envoie directement le bon de commande, par SMS et puis y en a d'autres, je leur dis quand ils viennent ici, au secours populaire, j'ai reçu le nouveau bon de commande, si ça vous dit on peut regarder ensemble [...] y en a qui payent tout de suite à la commande et y en a qui payent à la livraison, pour moi y a aucun soucis, je veux pas non plus les obliger [...] généralement j'ai confiance en toutes les personnes qui achètent » (focus group, labo Carmen, 26 avril 2022)*

*« L'association avance tous les paiements et ils payent quand ils viennent chercher leurs commandes et l'association achète toujours un peu plus pour les familles en difficulté dans le mois » (focus group, labo bazar à louise, 25 avril 2022)*

Ainsi, chaque labo a sa propre organisation. Au-delà des dimensions logistiques, les référents sont un support de confiance essentiels au sein du collectif. Les référents conseillent les adhérents, donnent leurs avis sur la qualité et le goût de certains produits, s'arrangent quand le conditionnement ne convient pas :

*« Tu vois nous on est maintenant sur le labo 7 familles à commander. C'est des familles qui ont pas des grands moyens et qui ont des fois du mal et du coup quand on parle d'Emplettes et Cagettes et qu'on leur dit, on leur montre le bon de commande, combien ça coûte les trucs, on leur fait goûter les pâtes, le riz, le couscous » (focus group, labo du moulin, 22 avril 2022)*

*« C'est nous qui conseillons, je vois par exemple sur certains produits, nous on fait comme ça et ça marche bien et puis on explique et on voit avec elles » (ibid)*

*« La dernière fois je leur ai distribué des avocats pour qu'ils goûtent, en même pas 30 secondes y avait plus rien » (focus group, labo ASAE, 13 avril 2022)*

Selon Carine, grâce à ses activités associatives dans le quartier, les personnes qui adhèrent par l'intermédiaire de son labo lui font confiance :

*« À la fin c'est une histoire de confiance, ils ont une confiance en moi ... moi tu vois c'est comme ça, t'as une notoriété de confiance et tout ça. Avec Femme-relais on est resté 20 ans quand même, je te jure je connais la vie de la moitié du quartier » (entretien avec Karine, 17 février 2022)*

Cette confiance est essentielle dans les relais. Pour les personnes en situation de précarité, la défiance vis-à-vis des institutions est fréquente, ainsi que la peur du contrôle social qu'elles pourraient opérer. Les personnes peuvent craindre le dévoilement de leur situation qu'ils ont envie de garder confidentiel pour différentes raisons : peur des commérages, de la stigmatisation, peur de se faire retirer la garde parentale. Pour ces raisons, certaines personnes pratiquent le non-recours. Pour éviter d'être reconnu comme « personne qui va demander de l'aide », pour ne pas exposer sa situation, ou devoir être confronté à la « *secrétaire de mairie* ». En effet, lors du labo cap sur « comment reconnaître qu'une personne est en situation de précarité » les participants ont témoigné que la difficulté est accrue en milieu rural où il existe une forte interconnaissance et où les personnes ressources sont souvent des élus, qui ne sont pas forcément formés pour accompagner les personnes et qu'il est donc préférable de questionner indirectement les individus : « *C'est à l'occasion d'une aide quelconque rendue que l'on peut aborder la question de la faim et de la précarité alimentaire et proposer de l'aide* » (VIP, labo CAP, 15 novembre 2021). C'est ce que Tania décrit lorsqu'elle dit : « *je juge le terrain* ». Elle-même en précarité, elle est consciente que le regard de l'autre pour une personne en précarité est un poids et que certaines personnes évitent de demander de l'aide pour ne pas être considéré comme « personne pauvre ». Dans ces cas-là, elle propose aux personnes de les livrer directement chez elles : « *S'ils veulent pas entendre parler des banques alimentaires, parce qu'ils considèrent que machin, là le camion Emplettes et Cagettes il est blanc, il est pas catalogué, y a rien, vous vous faites livrer votre commande, c'est comme si c'était Maximo qui venait, avec un camion blanc* » (entretien avec Tania, 16 février 2022)

Ainsi, les référents n'ont pas d'étiquettes, ils ne représentent aucune institution : « la forme de confiance qui résiste le mieux est celle qui relie directement un individu à un autre,

et comporte une dimension charnelle : elle oppose, ainsi, la confiance publique à la confiance interindividuelle<sup>130</sup> ». Cette proximité entre acheteurs et référents favorise la création de lien, d'authenticité et est gage de confiance.

Atteindre des profils variés : toucher les invisibles

Selon Karine, « *la précarité peut arriver d'un coup, c'est une rupture [...] Moi j'ai fait un mauvais virage, j'étais quelqu'un qui avait du fric avant. J'étais opératrice de saisie, tu sais sur ordinateur, en 77. Je me suis séparée du père de mon premier [...] à ce moment-là quand t'étais dans l'informatique tu ramassais ! Et j'ai connu le père des deux autres et là, descente aux enfers. C'est là où j'ai connu la précarité* » (entretien avec Karine, 17 février 2022). Une séparation ou un divorce, la perte d'un emploi ou une maladie sont souvent citées par les personnes concernées comme étant à l'origine de leur précarité. Nous l'avons vu, les personnes en situation de précarité alimentaire peuvent avoir des profils très variés : des familles monoparentales, des retraités, des mères célibataires, des salariés avec des petits salaires et des loyers trop importants, des personnes licenciées en attente d'indemnités (car les délais des administrations ne tiennent pas toujours compte de l'urgence alimentaire), des personnes en capacité de travailler mais jugées « inaptées » suite à un problème de santé, des commerçants en dépôt de bilan et des jeunes de moins de 25 ans sans emploi<sup>131</sup>, etc.

Ce constat est partagé par de nombreuses personnes de la démarche. Lors du labo CAP organisé dans le cadre des débats autoportés sur le thème de « que signifie chaque personne », les participants ont répondu que les profils étaient variés et que les personnes en précarité subissaient un certain nombre d'inégalités :

« *Les personnes âgées vivant dans leur maison mais dont la pension de réversion ne suffit pas à couvrir les frais d'habitat et de nourriture* », « *Les jeunes qui, lorsqu'ils ont payé le loyer, électricité, gaz, impôt, redevance télé, voiture pour bosser, il ne reste rien pour manger* », « *Les étudiants qui ne sont pas boursiers, qui ont perdu leur petit job avec le Covid* », « *Les personnes qui ne peuvent plus accéder à un boulot parce qu'il faut avoir le permis et la bagnole* » (VIP, labo CAP, 17 janvier 2022)

---

<sup>130</sup> Masson E. (2011). Représentations de l'alimentation : crise de la confiance et crises alimentaires. *Bulletin de psychologie*, 4(4), 307-314. <https://doi-org.acces-distant.bnu.fr/10.3917/bupsy.514.0307>

<sup>131</sup> Abjean, A. (2014). Focus – L'aide alimentaire, symptôme d'une radicalisation de la pauvreté ?. *Informations sociales*, 182, 76-79. <https://doi.org/10.3917/inso.182.0076>

Dans le collectif, si la priorité est donnée aux foyers en précarité, toutes les personnes peuvent commander des produits via le collectif :

*« Alors on a deux personnes seules, on a une famille recomposée mais avec des enfants qui sont là de temps en temps, on avait une famille de 9 mais ils s'en vont, on a une famille de 4, c'est varié » (focus group, labo du moulin, 22 avril 2022)*

*« Il y a une jeune femme qui travaille, son mari travaille mais elle était intéressée et on lui a dit tu peux rentrer y a pas de soucis, donc voilà y a une famille qui n'est pas en précarité, mais toutes les autres sont en précarité » (ibid)*

Puis, en fonction des territoires et de référents, certains profils vont être majoritaires au sein des labos : Tania, référente du « labo rural » vit dans un petit village, son labo est principalement composé de personnes âgées : *« il y a des gens en précarité, et il y a essentiellement des personnes âgées »*. Karine, référente du « labo Francas », association d'éducation populaire regroupe principalement des familles d'origine maghrébine du quartier : *« nous on a beaucoup de familles arabes »*. Les acheteurs du « bazar à Louise » sont principalement des familles monoparentales en difficultés économiques : *« on a beaucoup de familles monoparentales, de Nancy et de la grande agglomération »*. Le « labo Carmen » commande principalement pour des personnes qui perçoivent le RSA, des bénéficiaires du secours populaire, etc.

Ainsi, les référents du collectif d'acheteurs sont aux plus proches des personnes et de leurs territoires. Elles peuvent alors déceler les situations de précarité alimentaire invisibles et accompagner les personnes. Cela permet d'atteindre une population diverse :

*« Tu sais quand c'est des personnes de 85, 86 ans qui viennent de perdre leur mari, les retraites elles volent pas haut parce que très souvent les femmes elles bossaient pas, moi j'en connais à cette heure-ci qui ont 85 ans et qui sont en galère pas finie, c'est les enfants qui vont nourrir la mère et payer les factures, chose qu'elle ne supporte pas donc de l'autre côté moi j'avance le truc, j'avance Emplettes et Cagettes je leur dis vous savez vous pouvez avoir, vous payez un petit peu sur le mois mais ça vous permet d'avoir et vous inquiétez pas on vous livre à domicile » (entretien avec Tania, 16 février 2022)*

*« À chaque fois je joue la multi-casquettes, et vu que je fais partie de grain de sel, donc j'ai toutes les données, et je suis en possibilité de leur dire vous avez ça, vous pouvez demander de l'aide là, vous pouvez faire ça et puis de l'autre côté je juge le terrain en fait. Et je leur parle d'emplettes et cagettes, ils adhèrent ou ils n'adhèrent pas » (ibid)*

Ainsi, en maillant le territoire avec leurs proches et connaissances, les référents de labo permettent d'atteindre des personnes qui peuvent rencontrer des difficultés économiques, et ont du mal à se nourrir quotidiennement. Par exemple, le « bazar à Louise », en complément

des commandes individuelles de la part de membres du labo, achète également des produits au nom de l'association pour réaliser des paniers solidaires qui seront alors distribués à leurs membres qui rencontrent des difficultés économiques :

*« On a passé une grosse commande pour aider des familles parce que là y a des grosses factures qui tombent de gaz et donc on a plein de familles qui commandaient habituellement qui ne peuvent pas commander ce mois-ci » (focus group, labo bazar à Louise, 25 avril 2022)*

*« Les familles qui sont les moins précaires en général donnent plus pour que l'association puisse acheter pour les familles les plus précaires » (ibid)*

*« On achète aussi au nom de l'association pour faire nos paniers solidaires, le but c'est d'avoir une variété assez large de légumes pour que nos membres puissent manger [...] si on a des personnes en difficulté dans le mois-là, là on a des patates d'avance, des carottes d'avance pour les personnes qui ont des difficultés, on a toujours des légumes, du frais pour aider les familles en précarité » (ibid)*

Enfin, présents dans une large diversité de territoire urbains et ruraux, les référents permettent également de pallier les difficultés de mobilité de certaines personnes :

*« Elle regroupe tout et quand c'est pour les livraisons elle va chercher et distribue aux familles qui ont pas les moyens ou peuvent pas se déplacer » (focus group, labo du moulin, 22 avril 2022)*

*« Elle s'occupe des livraisons pour les personnes âgées ou qui ont du mal à se déplacer » (ibid)*

*« Les gens ils viennent chercher ici sauf y a trois personnes qu'on livre parce qu'elles ont des problèmes de santé, ou elles sont âgées » (focus group, labo le bazar à Louise, 25 avril 2022)*

En effet, lors du premier labo CAP organisé dans le cadre des débats autoportés du CNA, centré sur « que signifie chaque personne », les participants ont signalé qu'il est fréquent que les personnes en précarité alimentaire subissent des inégalités géographiques, ce qui rend difficile l'accès à des lieux d'approvisionnement ou aux aides :

*« Les lieux et produits d'approvisionnement sont éloignés et pas accessibles dans les villages » (VIPB, labo CAP, 17 janvier 2022)*

*« Il n'y a pas de CCAS dans certains villages » ; « il n'y a pas d'assistante sociale dans les villages » (ibid)*

Le parcours d'une personne en précarité pour obtenir de l'aide est marqué par des difficultés d'ordre géographique : l'aide alimentaire ne couvre pas tous les territoires ou de manière inégale : il existe des « zones blanches » dans lesquelles il n'y a pas de distribution. Cela

entraîne ainsi des inégalités en termes de mobilité et d'accès aux services publics pour se déplacer.

Ainsi, ces difficultés de mobilité sont renforcées pour les personnes qui vivent en milieu rural. Pour Lydia et Tania, les lieux d'achat de produits alimentaires à faible prix sont trop éloignés de leur lieu de résidence :

*« On n'a pas de commerce, ils sont à 10 kilomètres de chaque côté [...] On n'a pas le choix des 10 kilomètres, c'est pour ça quand ils disent prenez les transports en commun tout ça tout ça, moi je veux bien mais ici on n'a rien donc faut bien prendre la voiture » (entretien avec Lydia, 16 février 2022)*

Ainsi, les référents permettent également d'aider les personnes qui connaissent des difficultés de mobilité, d'isolement ou de fracture numérique.

Ainsi, dans le collectif d'acheteurs, le principe de dignité se concrétise par l'absence de contrôle de ressources (tout le monde peut commander des produits après avoir signé la charte, aucun justificatif n'est demandé), une faible participation financière (promouvoir un rôle d'acteur de son alimentation et non de bénéficiaire) et une flexibilité dans l'engagement (les personnes ne sont pas obligées de commander tous les mois et peuvent arrêter à tout moment). Les barrières économiques ne doivent plus être un frein à l'achat de produits de qualité. Ainsi, au sein du collectif, les acheteurs ont le choix des produits qu'ils souhaitent consommer, produits qui sont sélectionnés et sourcés par les acheteurs, qui permettent de répondre à des enjeux de santé, de diversifier son alimentation et de valoriser le plaisir et le goût.

Les référents permettent alors de mailler le territoire et d'être au plus près des acheteurs, de leurs réalités géographiques, territoriales, et sont des intermédiaires de confiance privilégiés.

Enfin, le collectif d'acheteurs n'a pas pour ambition de se substituer aux dispositifs d'aide alimentaire mais de proposer une passerelle qui permettrait d'inscrire les personnes dans un système d'approvisionnement qui ne soit pas uniquement destiné aux personnes à bas revenu, mais accessible pour tous, qui utilise les marges commerciales de négociation au profit des plus démunis. Cette dimension est également nécessaire pour les acheteurs, qui ne souhaitent plus être considérés sous une étiquette de « personne pauvre » ou de « bénéficiaire » mais en tant que « consommateur ». Ainsi, toute personne peut commander des produits dans le collectif : *« Tu sais ATD, toute chose qu'on a faite, on l'a jamais fait que pour les pauvres, on*

*l'a fait pour tout le monde, on ne s'est jamais cantonnés à nous [...] on essaye de faire changer les lois pour toute la population [...] on voulait qu'emplettes et cagettes ce soit comme ça, je vois pas pourquoi ce serait réservé qu'à nous, c'est encore nous mettre dans une case » (entretien avec Karine, 17 février 2022)*

Ainsi, Emplettes et cagettes vise à créer un système qui valorise l'autonomie des personnes à travers la participation de tous à l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi du collectif.

## II. Une co-construction pour dégager des pistes d'amélioration de l'accès à l'alimentation sur un territoire

La hausse de la précarité alimentaire et du nombre de bénéficiaires dans les organismes d'aide alimentaire ces dernières années montre les impasses d'un modèle purement distributif, d'un modèle d'urgence. Ce constat de l'insuffisance d'un modèle principalement distributif est corrélé, ces dernières années à une demande sociale de participation et d'inclusion des populations précaires dans un objectif d'amélioration de l'accès à une alimentation durable et de qualité pour tous, en co-construction avec tous les acteurs impliqués.

L'importance de partir des attentes et préconisations des personnes en situation de précarité a été posée comme socle de la démarche territoriale De la Dignité dans les Assiettes. L'axe 4 de la charte de la démarche établit le cadre de cette participation : « ne pas faire pour mais avec les personnes. Une participation volontaire qui laisse à chacun le choix de son engagement. L'absence d'injonction et d'obligation d'assister à des activités pour obtenir de l'aide. Une démarche qui respecte la confidentialité et la vie privée de tous. Une démarche qui ne cible pas un groupe de bénéficiaires mais est ouverte à tous. Une démarche qui valorise toute forme de participation ».

### A. Les conditions de participation : le point de vue des personnes en situation de précarité alimentaire

La participation des plus pauvres est souvent associée au concept d'*empowerment*. L'*empowerment* désigne « un processus conduisant au développement d'un pouvoir plus

grand, exercé par les individus et les communautés, sur leur vie et leurs situations de vie<sup>132</sup> ». Ce concept s'est développé dans les années 1960-1970, aux Etats-Unis lors de revendications et mobilisations citoyennes pour les droits des opprimés. L'apparition formelle du mot provient notamment des mouvements féministes constatant l'échec du modèle de développement orthodoxe *top down* et souhaitant trouver des « méthodes nécessaires aux femmes et aux pauvres pour se libérer de structures sociales et économiques qui les maintiennent dans la misère<sup>133</sup> ». Puis, le mot se popularise et est utilisé de façon croissante dans les travaux de recherche pour définir les populations marginalisées. Cela se matérialise par la capacité des individus et des collectivités d'agir pour assurer leur bien-être et leur droit de participer aux décisions qui les concernent pour se faire entendre et s'organiser collectivement<sup>134</sup>. En France, la volonté d'intégrer les populations marginalisées est liée à l'histoire des centres sociaux et de l'éducation populaire. Après la Seconde Guerre Mondiale, une nouvelle génération d'associations caritatives émergent dont les valeurs et les méthodes sont imprégnées du christianisme social (Secours catholique, Emmaüs, ATD Quart Monde) et « cette nouvelle manière d'envisager la lutte contre la précarité et l'exclusion favorise la prise en compte future de la parole et des capacités d'agir des personnes en situation de précarité<sup>135</sup> ». Puis dans les années 1980, la volonté de « faire avec » les populations marginalisées s'est développée dans le secteur public comme celui du social, du médico-social, de la politique de la ville avec, notamment, le déploiement des espaces de concertation.

#### *Quels préalables éthiques pour une « co-construction » ?*

Mettre en œuvre des espaces de participation soulève de nombreux défis méthodologiques. Selon l'article « Participer/Faire participer : quelle place pour les personnes bénéficiaires de l'aide alimentaire<sup>136</sup> » publié en 2019, faire participer au sein d'organismes d'aide alimentaire repose sur le postulat qu'une place doit être donnée aux « personnes généralement éloignées de la démocratie des dispositifs participatifs » et sur l'hypothèse « qu'une telle démarche permettrait de créer des dispositifs qui répondent mieux aux

---

<sup>132</sup> Rhéaume, J. (2019). Pouvoir d'agir. Dans : Christine Delory-Momberger éd., *Vocabulaire des histoires de vie et de la recherche biographique* (pp. 127-129). Toulouse: Érès. <https://doi.org/10.3917/eres.delor.2019.01.0127>

<sup>133</sup> Calvès, A. (2009). « Empowerment » : généalogie d'un concept clé du discours contemporain sur le développement. *Revue Tiers Monde*, 200, 735-749. <https://doi.org/10.3917/rtm.200.0735>

<sup>134</sup> Ibid.

<sup>135</sup> Sèze, B. (2017). Vers la participation des personnes précaires ?. *Études*, , 36-42. <https://doi.org/10.3917/etu.4242.0036>

<sup>136</sup> Lotte Damhuis L., Myaux D., Rosenzweig M., Rousseau C., Serre A., « Participer/Faire participer - quelle place pour les personnes bénéficiaires de l'aide alimentaire ? », « *Le portofolio Solidarité en primeur(s)* », *Rapport final de recherche-action participative*, 2019, p. 3.

demandes des personnes concernées par l'insécurité alimentaire<sup>137</sup> ». En permettant aux personnes de faire entendre leurs voix « le pauvre devient un citoyen compétant, disposant d'un savoir, et capable de prendre part à des décisions et des discussions ; et c'est au dispositif mis en place de donner les conditions de son expression<sup>138</sup> ».

Réunir des acteurs au sein d'un même espace ne génère pas de la participation mais de la co-présence. Participer demande de pouvoir formuler et matérialiser des « contributions [ce que l'on a à dire ou à faire valoir] afin de le rendre compatible avec ce que le dispositif est prêt à recevoir<sup>139</sup> ». En effet, les personnes en situation de précarité constituent un public généralement très éloigné des conditions et de la possibilité de prendre part à des dispositifs participatifs.

L'un des leviers qui semble important pour favoriser la participation de tous et toutes est de mettre en place des « seuils de participation ». En effet, dans le cadre de la démarche de la DiDA, participer à un labo CAP pour une personne en précarité peut s'avérer difficile. La personne peut être réticente ou ne pas être prête à témoigner de choses personnelles : « le nouveau venu n'est pas systématiquement en mesure d'endosser ce qui est attendu de lui<sup>140</sup> ». Il est alors important de proposer des activités qui soient adaptées aux envies, et aux possibilités de la personne : la diriger par exemple dans le collectif d'acheteur pour participer à la préparation de sachets lors de la livraison de produits, participer à des actions de glanage, participer aux réunions du comité, s'engager dans les jardins partagés pour partager des savoirs, cultiver, échanger avec d'autres personnes, etc. L'objectif étant que chaque personne puisse s'approprier le projet, le traduire à sa manière. En effet, la participation a des coûts : en temps, en disponibilité, en gestion administrative. Le quotidien d'une personne en précarité peut être rythmé par la recherche ou reprise d'un emploi, un état de santé difficile, des engagements associatifs, des gardes d'enfants ou d'autres préoccupations d'ordre privé. Ainsi, la « carrière de participation » peut s'interrompre et la personne se désengager du projet ou de l'action et l'implication des personnes peut évoluer. La participation ne doit pas être imposée, comme le souligne la charte : « L'absence d'injonction et d'obligation d'assister à des activités pour obtenir de l'aide [...] Une démarche qui valorise toute forme de participation ».

---

<sup>137</sup> Ibid.

<sup>138</sup> Ibid.

<sup>139</sup> Ibid.

<sup>140</sup> Ibid.

Le labo CAP du 16 mai 2022 était sur le thème de la participation au sein de la démarche de la DiDA. Parmi les préalables éthiques identifiés par les participants, il a été souligné qu'il est important de prendre en compte la fragilité de la liberté d'expression et de la liberté de conscience engendrées par le manque alimentaire et les tracasseries du quotidien que cela engendre, pour que la parole de la personne ne soit pas censurée et pour la protéger : *« les premières fois on était au fond, on avait du mal à parler », « on n'a pas tous la même facilité à parler et à dire les ressentis » (VIP, labo CAP, 16 mai 2022)*. Ainsi, cette difficulté d'exprimer son vécu peut être associée à la crainte d'être jugé :

*« On vient avec notre histoire, les réactions et réflexions des autres peuvent entrer de façon très violente dans notre histoire et nos émotions, ça touche à l'intime » (VIP, labo CAP, 16 mai 2022)*

*« Le plus difficile c'est quand ça devient violent quand on n'est pas d'accord et que l'animateur ne sait pas dire stop tout de suite » (VIP, labo CAP, 16 mai 2022)*

Pour les participants, il est important que l'animation des débats soit confiée à un tiers neutre formé à ce type de démarche. Ainsi, chaque laboratoire est animé par Caroline Desprès, socio-anthropologue, et/ou Huguette Boissonnat, co-auteurice de la méthode acteur et partenaire, mise en place lors du déploiement de la CMU.

Le rôle de l'animateur est multiple et ce dernier joue un rôle essentiel lors de l'animation des labos. Les plus précaires sont davantage confrontés aux inégalités épistémiques. Il convient donc de donner du crédit à tous les savoirs, à l'expérience et à la parole des personnes quel que soit le statut-économique, le sexe, ou d'autres variables. Ainsi, lors des labos, l'animateur doit être attentif aux modalités de prise de parole pour ne pas instrumentaliser les discours des personnes : *« des phénomènes de domination peuvent en effet entraver le bon déroulement des échanges et réduire au silence certains participants. Il convient donc de concevoir en amont de la concertation les conditions d'émergence de la parole des plus démunis<sup>141</sup> »*. Ainsi, pour les personnes en précarité, l'anonymat et la confidentialité des données est nécessaire pour que la parole soit libre :

*« On se met ensemble pour voir ce qu'on a de commun et de pas commun mais ça permet aux familles de dire exactement ce qu'elles pensent parce que quelques fois c'est un peu comment dire... un peu réticent vis-à-vis du professionnel. Il y a des choses que t'as pas envie de dire. Mais comme après quand c'est redit c'est pas dit qui l'a dit, y a pas de nom donc c'est bien plus simple » (entretien avec Lydia, 16 février 2022)*

---

<sup>141</sup> Ibid.

Cette dimension est évoquée dans la charte : « Une démarche qui respecte la confidentialité et la vie privée de tous ». Lors de chaque laboratoire, ces principes éthiques sont rappelés en introduction : écoute, respect bienveillance et non jugement, anonymat et confidentialité, demande d'autorisation d'enregistrement. Ainsi, la confidentialité et le respect de la vie privée, une démarche volontaire qui laisse le choix de son engagement ainsi que le respect de chacun, la distribution de la parole équitable sont des préalables essentiels pour les participants aux labos dans le cadre des démarches participatives.

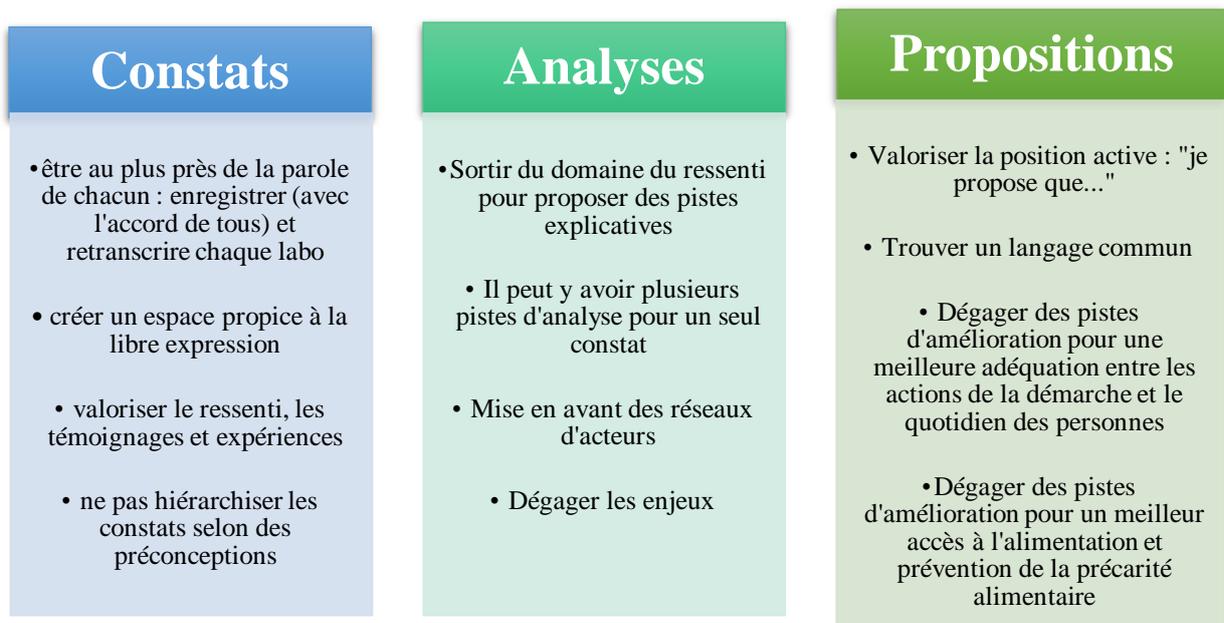
*Les constats, analyses et propositions : partir du vécu des participants pour dégager des pistes de lutte contre la précarité alimentaire*

« Personne mieux que les communautés elles-mêmes, dont la survie et/ou le bien être sont en jeu, peuvent comprendre les affaires locales, les contraintes et les opportunités, et évaluer leurs propres vulnérabilités et capacités, leurs propres besoins<sup>142</sup> ». Se détacher du modèle traditionnel de « faire pour », accusé de déresponsabiliser et déconsidérer les individus pour s'orienter vers un projet alternatif de « faire avec » ou « faire ensemble » nécessite de mettre en place une méthode adaptée.

Pour les participants au labo CAP du 16 mai, participer permet de pouvoir exprimer l'expérience et le vécu, d'être ancré dans le terrain : « *on est dans la réalité* ». Elle permet « *d'avoir une place, d'être entendu et ne pas être invisible* » (VIP, labo CAP, 16 mai 2022)

---

<sup>142</sup> Chambers R., (1995), Poverty and livelihoods : Whose reality counts ? Institute of Development Studies, England



Lors de chaque laboratoire, les personnes présentes expriment des constats et des analyses sur la thématique donnée. Les thématiques sont identifiées à partir de ce qui importe aux participants, et en fonction des enjeux d'actualité en lien avec l'alimentation. Les constats permettent d'identifier les freins qui empêchent l'accès à une alimentation de qualité et en quantité suffisante. Cette phase permet de produire un diagnostic avec les personnes en situation de précarité alimentaire de la démarche. Elle permet aux acteurs de se rencontrer, de s'entendre, de s'identifier à d'autres parcours et d'identifier les similarités et les divergences. Pour les participants au labo CAP, cela leur permet de se rendre compte que d'autres vivent des situations similaires et entendre d'autres personnes mettre des mots sur ces vécus :

*« Les mots exprimés par les autres reflètent ce qu'on aurait pu dire » (VIP, labo CAP, 16 mai 2022)*

*« Participer ensemble, c'est aussi s'encourager » (ibid)*

Ainsi, cette phase de constats permet de donner une place au discours d'ordre privé, personnel ou communautaire ainsi qu'émotif, non discursif. Cette dimension est importante pour les participants car les initiatives exogènes de participation, qui sont loin des préoccupations opérationnelles et quotidiennes des citoyens provoquent un désintérêt et une faible motivation de ces derniers. C'est en partant des expériences vécues que la participation permet de s'inscrire dans un processus de changement, en étant ancré au plus près des réalités des vécus des publics, des préoccupations concrètes des participants.

La phase de propositions permet de sortir du domaine du ressenti pour valoriser la position active : la pluralité des idées et de envies se traduisent alors en propositions. L'animateur joue

un rôle important car il valide les constats avec l'ensemble des participants, puis facilite l'identification des réponses et des pistes d'action en lien avec les travaux des groupes. Lors de chaque laboratoire, une validation des résultats du précédent laboratoire est également réalisée, pour que les personnes puissent ajouter, modifier ou valider le rapport réalisé à l'issue de la précédente rencontre. Enfin, la phase de propositions a pour ambition de dégager des pistes d'amélioration d'accès à l'alimentation, en lien avec les objectifs de la définition légale de la lutte contre la précarité alimentaire et de l'atelier 12 des Etats Généraux de l'Alimentation : « il est pertinent et nécessaire de continuer à proposer des espaces où le recueil de la parole, les partages en groupes, le suivi et l'évaluation des actions et idées de l'ensemble des participants, aboutissent à des constats, des analyses et des propositions. La finalité est l'orientation de la démarche et un plaidoyer de terrain pour les décisions politiques locales et territoriales<sup>143</sup> ».

Les personnes en précarité sont souvent exclues des processus participatifs, depuis les constats (identification des problèmes et difficultés) jusqu'à l'élaboration de solutions et prises de décision. Ce positionnement peut être volontaire, par honte, peur, renfermement sur soi, et peut suivre des phénomènes d'exclusion sociale ou de discrimination. Les labos CAP sont des espaces privilégiés pour que les personnes puissent exprimer leurs besoins spécifiques pour élaborer des réponses qui soient adaptées à leur existence. Ce sont également des espaces dans lesquels les personnes apprennent à se connaître et à se reconnaître « comme étant tous essentiels, parce que complémentaires pour la réussite du projet<sup>144</sup> ». Les laboratoires ont pour ambition de partir de ce qui importe aux personnes dans un objectif de lutte contre la précarité alimentaire : « si elle ne fait pas place à ce qui pousse les personnes à s'impliquer, la participation passe à côté de sa promesse<sup>145</sup> ».

#### B. Être « acteur et partenaire » d'une démarche d'accessibilité sociale à l'alimentation : l'implication des professionnels et bénévoles

---

<sup>143</sup> « Conclusions de l'atelier 12 des Etats généraux de l'alimentation "Lutter contre l'insécurité alimentaire en France et dans le monde" : Propositions relatives au volet national », *op. cit.*, points 1 et 4.

<sup>144</sup> Lotte Damhuis L., Myaux D., Rosenzweig M., Rousseau C., Serre A., « Participer/Faire participer - quelle place pour les personnes bénéficiaires de l'aide alimentaire ? », « *Le portfolio Solidarité en primeur(s)* », *Rapport final de recherche-action participative*, 2019, p.

<sup>145</sup> *Ibid.*

« Tout ce qui est fait pour moi, sans moi, est fait contre moi<sup>146</sup> ». Dès le démarrage de la démarche, un travail de fond a été réalisé pour impliquer une multitude d'acteurs engagés dans la lutte contre la précarité alimentaire. La participation de tous a été l'un des enjeux central, pour permettre aux bénévoles, professionnels (MDS, CIAS, centres socio-culturels, etc), associatifs et structures, institutions, responsables de dispositifs (du PAT notamment) et politiques de participer activement à la démarche et créer une gouvernance partagée. Si « le cœur de la participation est constitué d'un groupe de personnes vivant ou ayant vécu une situation de précarité alimentaire, leur avis est couplé à celui des bénévoles et accompagnants et des professionnels afin d'évaluer, d'améliorer et d'aider à pérenniser les actions engagées, en s'appuyant sur des savoirs d'expériences<sup>147</sup> ». Les bénévoles et professionnels, aux premières lignes pour mettre en œuvre les mesures de lutte contre la précarité alimentaire sont des participants précieux car ils s'investissent, constatent et suivent aussi les forces et faiblesses des programmes.

#### *Lutter contre les préjugés et changer de regard*

Selon une professionnelle présente au labo CAP du 16 mai, ces rendez-vous réguliers permettent de « *changer le logiciel dans sa tête, déconstruire les avis et les préjugés qu'on porte* » (VIPB, labo CAP, 16 mai 2022). Les représentations sociales peuvent être comprises comme « un système de savoirs pratiques – opinions, images, attitudes, préjugés, stéréotypes, croyances- générés en partie dans des contextes d'interaction interindividuelles et/ou intergroupaux<sup>148</sup> ». Ces représentations sur les personnes pauvres, et plus généralement, sur la pauvreté peuvent être façonnées par les politiques, les médias, les institutionnels, les scientifiques, etc. Elles contribuent à élaborer un savoir commun sur ce que nous pensons des pauvres, de leur comportement, de leurs décisions, et de leurs caractéristiques physiques et de leur place dans la société<sup>149</sup>.

---

<sup>146</sup> CNPA/CRPA, Paroles sans filtres, Constats et préconisations des personnes en situation de précarité sur les politiques qui les concernent, 2022.

<sup>147</sup> *Contribution à la réflexion sur la participation des personnes en précarité alimentaire dans les programmes et les actions de lutte pour une alimentation digne et durable pour tous* H Boissonnat Pelsy septembre 2021

<sup>148</sup> Gorge, H. & Delacroix, E. (2017). Chapitre 2. « Bons » et « mauvais » pauvres : les représentations des personnes pauvres et de la pauvreté. Dans : Eva Delacroix éd., *Marketing et pauvreté: Être pauvre dans la société de consommation* (pp. 45-66). Caen: EMS Editions. <https://doi.org/10.3917/ems.delac.2017.01.0045>

<sup>149</sup> Ibid

Selon une enquête diffusée par ATD, « 97% des Français ont au moins un préjugé sur les pauvres<sup>150</sup> ». Karine, comme de nombreuses personnes dans le collectif, a souvent été confrontée à des remarques du type : « *on m'a dit les RSA ne sont que des voleurs, des fraudeurs, ils dépensent sans compter [...]* ». Les préjugés sur les personnes confrontées à la pauvreté sont nombreux et bien ancrés « à tel point que nombre d'entre elles finissent par les intégrer et par se déprécier elles-mêmes<sup>151</sup> ». Fréquemment, les personnes tendent à intérioriser les préjugés qui ont des conséquences majeures sur la santé mentale et le bien-être et détruisent de manière invisible mais profonde l'estime de soi et les capacités des personnes : « *[...] Pour moi le RSA c'est ça, t'es un parasite, t'es payé par l'État, tu fous rien* » (entretien avec Karine, 17 février 2022). L'une des conséquences de ces préjugés concerne également le non-recours : les personnes en précarité en viennent à renoncer à la protection sociale ou à demander de l'aide, qui est pourtant un rempart efficace contre la pauvreté. Aussi, « un travailleur social ou un acteur associatif ne va pas engager une demande de logement, de formation, etc., avec une personne dont il doute à priori des « mérites » ou des capacités<sup>152</sup> ». Les préjugés sont diffus dans la société et peuvent altérer la qualité de l'aide qu'on peut apporter à une personne vivant une situation de précarité.

La démarche de co-construction, en impliquant des personnes en situation de précarité et des professionnels n'est pas courante. Les pratiques d'aide sociale des associations publiques ou privées s'inscrivent généralement dans une logique d'offre de service ou de compensation (financière ou matérielle). Lorsqu'elles sont présentes « les initiatives qui visent la participation des publics bénéficiaires de l'aide alimentaire se concrétisent par l'implication de ceux-ci dans des activités existantes : aménagement d'espaces de sociabilité, organisation d'activités collectives et implication de bénéficiaires dans le fonctionnement de l'organisme (bénévolat ou coups de pouce informels)<sup>153</sup> ». Ainsi dans les circuits traditionnels, la relation aidant/aidé implique une séparation qui peut provoquer un sentiment de redevabilité ou de peur de non-octroi de l'aide.

---

<sup>150</sup> Connen, F. (2017). ATD Quart Monde, EN FINIR AVEC LES IDÉES FAUSSES SUR LES PAUVRES ET LA PAUVRETÉ (3<sup>ème</sup> édition 2017): Éditions de l'Atelier, 2016,

<sup>151</sup> Sarrot, J. (2019). Chapitre 10. Dénoncer les idées fausses sur les pauvres et la pauvreté. Dans : Philippe Warin éd., *Agir contre le non-recours aux droits sociaux: Scènes et enjeux politiques* (pp. 221-234). FONTAINE: Presses universitaires de Grenoble.

<sup>152</sup> <https://blogs.mediapart.fr/atd-quart-monde/blog/020418/les-quatre-consequences-des-prejuges-sur-les-personnes-en-precarite>

<sup>153</sup> Alberghini, A., Brunet, F., Grandseigne, R. & Lehrmann, J. (2017). L'aide alimentaire : acteurs, pratiques et modalités d'accompagnement des publics (II). *Recherche sociale*, 222, 5-110. <https://doi.org/10.3917/recsoc.222.0005>

Dans le cadre de la démarche de la DiDA, plusieurs projets ont été mis en œuvre qui visent à lutter contre les préjugés : une capsule vidéo sur les préjugés relatifs à l'aide alimentaire, réalisé par un partenaire de la démarche, la Communauté de Communes Terres Toulaises. Le projet est intitulé « Cocktail : une dose de clichés, deux pincées d'idées reçues, une larme de méconnaissance et un soupçon de stéréotypes ! ». La volonté de cette série de vidéos est de « présenter des sujets qui peuvent conduire à des attitudes discriminantes dans l'univers professionnel et bénévole, et de fournir des clefs pour la sensibilisation et la mise en débat<sup>154</sup> ». Puis, une pièce de théâtre « Les mots de la faim » s'est progressivement constituée par une compagnie de théâtre locale pour questionner notre société sur les regards portés sur la précarité alimentaire et sensibiliser autour des enjeux de dignité de la personne. Cette pièce a été écrite à partir d'entretiens réalisés avec des personnes bénéficiaires de l'aide alimentaire et jouée par certains d'entre eux.

Ainsi, la participation permet de fonder des actions à partir des réalités sociales, des connaissances, des conditions de vie des personnes et d'une confrontation des réalités de la pauvreté et de ses propres représentations.

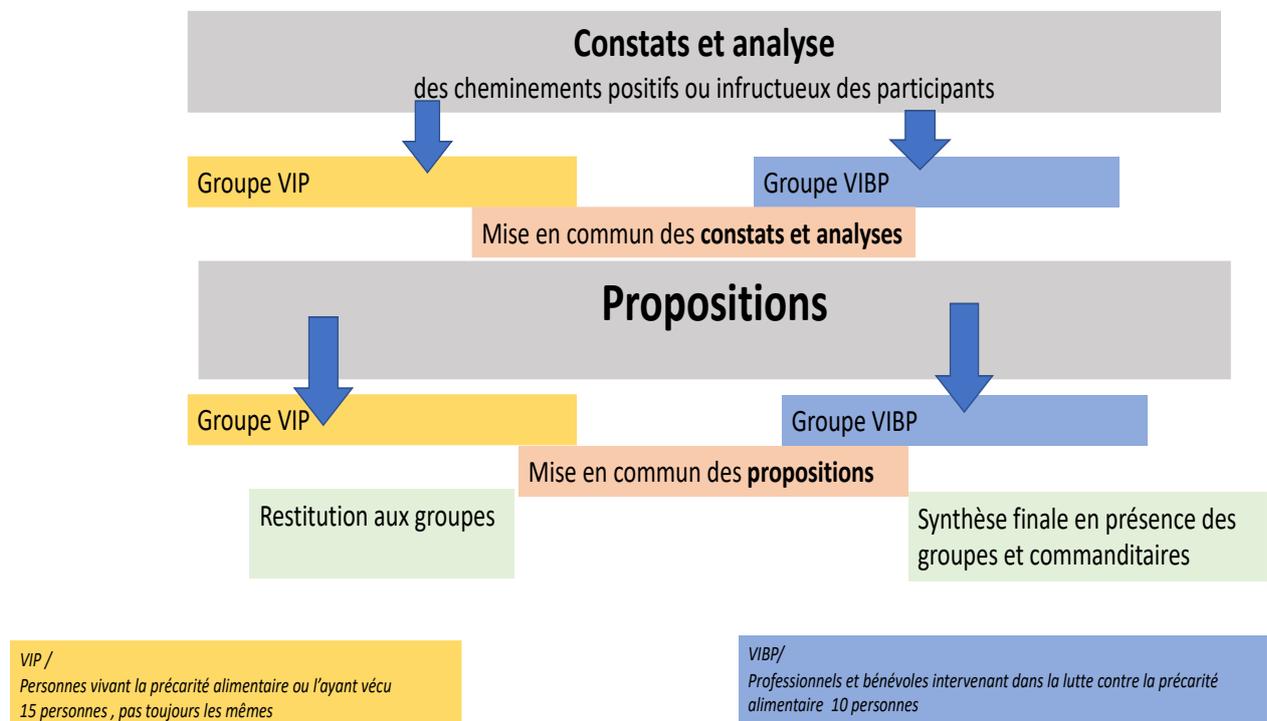
*S'inscrire dans un processus de changement en créant de l'intelligence collective*

Selon les participants au labo CAP du 16 mai « *la participation est un processus de changement, une volonté à tous les niveaux : si on part de groupes qui ronronnent juste entre catégorie, ça ne marche pas* » (labo CAP, 16 mai 2022). Les labo CAP sont des espaces privilégiés pour que les personnes puissent témoigner et échanger sur leurs situations de vie, les difficultés du quotidien : « *les trucs des labos cap, en fait, t'as les prétentieux, t'as ceux qui sont un peu plus riches, les bobos, et t'as ceux qui savent ce que c'est de bouffer de la merde, de bouffer du pain noir tous les mois et pendant plusieurs années. Eux ils connaissent, ils savent ce que c'est les galères, avec les papiers, les galères avec tout ça, et c'est ça l'avantage des labos CAP* » (entretien avec Tania, 16 février 2022). Les labos CAP permettent aux professionnels de « se brancher sur leurs réalités de chaque jour et entendre leurs points de vue », et, en ce sens, trouver collectivement des solutions dans lesquelles ils se reconnaissent et qui répondent à leurs aspirations et propositions. Ainsi, pour les participants, ces espaces permettent de « *décloisonner et de ne pas laisser les personnes fonctionner dans leur coin* » (labo CAP, 16 mai 2022)

---

<sup>154</sup> <https://www.terresdelorraine.org/fr/de-la-dignite-dans-les-assiettes-1.html>

## La méthode « acteur et partenaire »



Lors de chaque labo cap, une introduction commune est réalisée, puis les groupes se séparent : un groupe de personnes en situation de précarité et un autre constitué de professionnels et bénévoles. Cela permet de favoriser la libre expression de tous. Chaque groupe émet des constats, des analyses et un temps en commun permet de les confronter avec une restitution collective d'un animateur par groupe. Le repas, pris en charge par la démarche, est alors le moment de détente et de partage. L'après-midi, les groupes émettent des propositions puis une restitution collective est réalisée par une animatrice et la validation permet de rédiger et compléter la fiche du laboratoire. L'objectif est de co-construire avec les deux groupes des propositions croisées : les propositions des personnes en précarité et les propositions des professionnels et bénévoles sont d'abord présentées séparément, puis mises en commun pour identifier des propositions collectives qui seront retenues.

La participation crée du collectif : elle permet de penser collectivement, de trouver des solutions, améliorer les parcours :

« On apprend aussi les uns des autres en étant ensemble » (VIP, labo CAP, 16 mai 2022)

« On voit par exemple l'implication des élus, les aides techniques qu'ils nous apportent » (VIP, labo CAP, 16 mai 2022)

« On est dans la dynamique constructive, entre la critique et on met tout le monde à égalité. On est dans la construction, on voit les blocages, les freins ensemble et on les traite ensemble » (VIPB, labo CAP, 16 mai 2022)

Elle permet également de comprendre le positionnement, le rôle, la manière de percevoir le mode de fonctionnement, les processus de décisions : *« la participation complète ce qu'on sait déjà parfois mal, mais pose la question de : on fait quoi maintenant ? »*.

Pour co-construire, assembler des savoirs détenus par les uns et les autres ne suffit pas :

*« Il y a des fois où on s'est dit « on a été entendu, on a été écouté », y a des fois où on s'est dit « il a plus ou moins écouté mais on n'a pas été entendu [...] ça dépend le degré de conviction qu'on a aussi dans ce qu'on veut défendre, dans ce qu'on veut dire : plus t'es convaincu dans ce que tu dis, c'est important, c'est viral, plus tu vas arriver à te faire entendre, et très certainement écouter » (VIP, labo CAP, 7 mars 2022)*

Ainsi, selon les participants, il est important de *« trouver un langage commun », « nous écouter sans déformer » (VIP, labo CAP, 7 mars 2022)*. Ainsi, pour les participants, la méthodologie « acteur et partenaire » vise à dégager *« une vision commune, l'objectif c'est qu'on arrive à avoir une vision commune pour un projet commun »* entre le territoire, les acteurs du territoire, les habitants, les professionnels et les politiques.

Cette première étape est importante pour les participants car elle permet de se faire entendre et écouter et d'entrer dans un processus de changement : *« tu te dis que quelqu'un d'important, enfin ! il y a quelqu'un qui m'écoute ! » (VIP, labo CAP, 16 mai 2022)*. En effet, le rapport entre « savoirs scientifiques et savoirs profanes ou entre professionnels et usagers (ici, personnes en situation de précarité alimentaire) est repensé, le rapport aidant/aidé pouvant aller jusqu'à s'inverser lorsque des professionnels demandent à des usagers de bien vouloir les aider à analyser leur réalité grâce à leurs savoirs expérientiels spécifiques<sup>155</sup> ». Selon l'ethnologue québécoise Vivian Labrie : *« la richesse de ceux qui sont à la marge du système, est qu'ils sont souvent en mesure d'entrevoir des dysfonctionnements, que les autres n'arrivent plus à percevoir, car ils sont trop impliqués dans le système<sup>156</sup> »*. Le savoir des personnes en précarité, souvent méconnu et ignoré permet de comprendre les dysfonctionnements institutionnels, les difficultés d'accès aux aides :

*« C'est bien dans le sens où après on remet ensemble, on refait le truc, attention par rapport aux professionnels y a ça ça ça, par rapport aux bénéficiaires, enfin aux lambdas y a eu ça. Nous en tant que lambda, on écoute ce que les pros ont dit et on peut revenir dessus » (entretien avec Tania, 16 février)*

---

<sup>155</sup> Damhuis L., Myaux D., Rosenzweig M., Rousseau C., Serre A., « Participer/Faire participer - quelle place pour les personnes bénéficiaires de l'aide alimentaire ? », *« Le portofolio Solidarité en primeur(s) », Rapport final de recherche-action participative*, 2019, p. 3.

<sup>156</sup> Sèze, B. (2017). Vers la participation des personnes précaires ?. *Études*, , 36-42.

En ce sens, selon le CNLE, il est nécessaire « d’adosser la participation des personnes en situation de précarité à des groupes et des collectifs, afin d’éviter l’isolement et l’essoufflement des participants d’une part, et d’offrir un cadre propice à l’expression de la confrontation et des désaccords d’autre part<sup>157</sup> ». C’est ce qu’exprime Tania lors de notre entretien :

*« Parce qu’en fait c’est des pro, mais c’est des assistantes sociales [...] eux sont censés suivre les lambdas mais ils sont pas en phase, donc arrivé un moment, il y a conflit entre les pros. Ils voient que de leur côté [...] mais au final on se complète plus ou moins même si y a certains points ils sont à côté de la plaque par rapport à nous » (ibid)*

Ainsi, cette méthode permet de « comprendre ce qui relie les partenaires », et permet des « expériences pacifiées de reconnaissance mutuelle<sup>158</sup> ». Les temps de mise en commun permettent « des confrontations des savoirs et des référentiels, et constituent non plus des lieux de conflits mais de reconnaissance<sup>159</sup> ». Ainsi, les savoirs sont mis ensemble et offrent en ce sens un support à la reconnaissance de celui qui les porte. Puis, ces groupes doivent avoir des occasions régulières de rencontrer les responsables politiques et de leur présenter leurs propositions, afin d’éviter les décalages entre les intentions et le vécu des personnes<sup>160</sup>. Ainsi, des plénières sont organisées afin de présenter les préconisations aux élus, aux décideurs politiques et institutionnels (labo CAP du 15 novembre).

*Un module de formation pour travailler en réseau et sensibiliser aux enjeux d’accès à l’alimentation des plus précaires*

En début d’année 2022, l’Institut Régional du Travail Social (IRTS) de Lorraine, a contacté l’association Emplettes et Cagettes afin de présenter le collectif d’acheteurs et la démarche de la DiDA aux futurs travailleurs sociaux. La demande de l’IRTS était dans un premier temps de présenter aux étudiants l’objectif du collectif d’acheteurs Emplettes et Cagettes, son fonctionnement et la manière dont il s’inscrit dans le territoire en tant qu’alternative ou complément des dispositifs d’aide alimentaire. Puis, de présenter de manière

---

<sup>157</sup> Carrel, M. (2013). La gouvernance est-elle démocratique ? Les enjeux de la participation citoyenne. *Informations sociales*, 179, 144-151. <https://doi.org/10.3917/inso.179.0144>

<sup>158</sup> Damhuis L., Myaux D., Rosenzweig M., Rousseau C., Serre A., « Participer/Faire participer - quelle place pour les personnes bénéficiaires de l’aide alimentaire ? », « *Le portfolio Solidarité en primeur(s)* », *Rapport final de recherche-action participative*, 2019, p. 3.

<sup>159</sup> Ibid.

<sup>160</sup> *Contribution à la réflexion sur la participation des personnes en précarité alimentaire dans les programmes et les actions de lutte pour une alimentation digne et durable pour tous H Boissonnat Pelsy septembre 2021*

plus globale, la démarche De la Dignité dans les Assiettes, qui reste peu connu des acteurs qui agissent dans le domaine social dans le pays Terres de Lorraine.

Dans leur formation, les étudiants de l'IRTS travaillent sur les questions de précarité, et sur les dispositifs existants de lutte contre la précarité. Cependant, selon Dominique Paturel : « le dispositif d'aide alimentaire est mal connu par les travailleurs sociaux tant en France qu'en Europe. Peu d'entre eux, qu'ils officient dans le secteur public ou caritatif, n'ont conscience qu'ils sont les prescripteurs d'une aide sociale qui participe à l'appauvrissement d'une partie de la population (les agriculteurs, les salariés de l'agro-alimentaire) et d'un système peu démocratique<sup>161</sup> ». Selon l'auteure, il y a une méconnaissance dans le monde du travail social des enjeux de l'accès à l'alimentation durable. La précarité alimentaire est principalement abordée de manière transversale, avec peu d'enseignements spécifiques centrés sur cette thématique, et peu de connaissance des projets et dynamiques qui favorisent l'accès à une alimentation pour tous. Dans le cadre de leurs stages, projets d'alternance, beaucoup sont amenés à travailler avec des publics qui vivent des situations de précarité alimentaire. Leur profession les conduira au plus près de ces situations avec souvent un sentiment d'inefficacité ou d'incapacité à répondre aux demandes.

Entre avril et juin 2022, quatre cours ont été menés d'une durée de 3h30 chacun, auprès de 4 filières différentes de l'IRTS qui ont réuni un total d'environ 135 étudiants. Les objectifs de ces enseignements ont été de : 1/transmettre des connaissances globales aux étudiants sur la précarité alimentaire en France, sur les contours de ce terme ainsi que les savoirs académiques actuels sur les caractéristiques des personnes en situation de précarité alimentaire, 2/ partager des retours d'expériences, des témoignages des personnes en situation de précarité alimentaire et des usagers de l'aide alimentaire et déconstruire les représentations sur la précarité alimentaire, 3/ expliquer le fonctionnement complexe de l'aide alimentaire en France, réponse majoritaire de la lutte contre la précarité alimentaire, ainsi que ses freins et limites, 4/ élargir le propos en survolant sur les dynamiques nationales en œuvre de lutte contre la précarité alimentaire, 5/ présenter l'exemple d'une démarche territoriale qui est proche géographiquement de l'école et ses multiples actions, la manière dont elle s'inscrit dans un territoire et les objectifs qu'elle poursuit, 6/ présenter et tester avec les étudiants la méthode participative mise en place dans la démarche.

---

<sup>161</sup> Paturel D, « L'accès à l'alimentation durable pour tous : l'expérience d'un module de formation pour des étudiants en travail social », *Forum* 2018/1 (n° 153)

« Depuis une vingtaine d'années, nous vivons dans une complexité croissante, avec un « empilement » des structures et des acteurs que certains ont appelé « Millefeuille » [...] Tous les dispositifs qui se créent pour améliorer la situation de ceux qui ont le moins, viennent la plupart du temps s'ajouter les uns aux autres et concernent pour beaucoup les mêmes personnes<sup>162</sup> ». Ce constat a été exprimé par une professionnelle lors d'un labo : « *chacun se débrouille dans son coin avec ses propres moyens [...] on se débrouille tous avec nos propres moyens et c'est pour ça que ça ne va pas* » (VIPB, labo CAP, 7 mars 2022)

Ainsi, dès le départ, la volonté de la démarche a été de construire et pérenniser ses actions avec le soutien et la collaboration des professionnels du monde social, des acteurs de terrain, des institutions, des associations et des personnes vivant la précarité. Les travailleurs sociaux et futurs travailleurs sociaux sont donc des acteurs incontournables du déploiement des politiques de lutte contre la précarité alimentaire sur le territoire mais ils n'ont pas toujours les armes et les ressources nécessaires : ils sont les partenaires des personnes en précarité dans ce chemin difficile de sortie de la spirale de la pauvreté. Ce module de formation a donc été l'occasion de mettre en lien les différentes actions, de faire connaître l'existant et de réfléchir à la manière dont les travailleurs sociaux peuvent intégrer ces nouvelles connaissances dans leurs pratiques. En étant davantage informés sur les expériences émergentes de proximité, les étudiants peuvent être armés à proposer d'autres formes d'accompagnement aux personnes qu'ils rencontrent.

La méthodologie « acteur et partenaire » permet alors une double dynamique : les associations ont une présence forte sur le terrain, qui leur donne une légitimité, elles ont une grande connaissance des personnes, utile au travail social, et réciproquement<sup>163</sup>. En effet, « l'action sociale peut participer à la construction de lieux de globalisation à partir de la personne et y retrouver les associations et d'autres partenaires, dans des projets collectifs associant les personnes<sup>164</sup> ». Renouveler les pratiques pour associer les personnes comme acteurs et partenaires demande de donner une place aux personnes en situation de précarité alimentaire, à leurs aspirations, et d'intensifier les relations partenariales et les actions sociales collectives dans le cadre de politiques sociales renouvelées. Il s'agit d'instaurer un climat de confiance entre les différents acteurs. Les personnes en situation de précarité sont

---

<sup>162</sup> Prieur, É. (2007). Le travail social face à la pauvreté. *Pensée plurielle*, 16, 19-27.

<sup>163</sup> Ibid.

<sup>164</sup> Ibid.

soucieuses du regard des autres et attentives aux attitudes, à l'investissement des professionnels à leur égard. Ce qui demande également de changer de regard sur la pauvreté pour créer de l'intelligence collective. Enfin, les personnes en précarité ne demandent pas seulement d'être consultées ou informées, mais d'être associées et reconnues.

### C. Une dynamique participative transparente pour prendre part à un projet qui a une portée nationale

L'ancien rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation, Olivier de Schutter, affirme que « la participation de la population concernée étant capitale pour le succès d'une stratégie nationale visant la concrétisation du droit à l'alimentation, il faut donc intégrer cette population dans le processus de décision [...] car cela garantit que les besoins réels sont recensés et qu'il y est effectivement répondu<sup>165</sup> ». Aujourd'hui, penser les politiques de lutte contre la précarité alimentaire « ne peut plus se faire seulement à partir de mesures de tonnages distribuées et leur répartition au nombre de personnes ». Les processus participatifs sont de plus en plus valorisés et se sont confirmés dans la définition légale de la lutte contre la précarité alimentaire. Désormais, ils sont inscrits dans le plan d'action pour la transformation de l'aide alimentaire et la lutte contre la précarité alimentaire du COCOLUPA, lancé en juillet 2021 (objectif 5 : « rendre la politique de lutte contre la précarité alimentaire participative et inclusive en co-construction avec les personnes concernées<sup>166</sup> »).

### *Quelle participation pour quels objectifs ?*

L'enjeu participatif « relève d'un processus général de démocratisation – de la société, des institutions, des entreprises – qui se situe dans un contexte de crise de la représentation politique. C'est aussi une interrogation sur la qualité du lien social et notre capacité à vivre ensemble dans un contexte de déclin progressif de l'influence des institutions structurantes, et de l'affirmation d'un individu libre mais fragilisé par la précarisation de ses conditions de vie et de ses appartenances<sup>167</sup> ».

---

<sup>165</sup> Olivier DE SCHUTTER, *Combattre la faim par le biais du droit à l'alimentation*, op. cit., p. 8.

<sup>166</sup> [https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/plan\\_action\\_transformation\\_aide\\_alimentaire\\_cocolupa.pdf](https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/plan_action_transformation_aide_alimentaire_cocolupa.pdf)

<sup>167</sup> Penven, A. (2013). 5. Penser la participation des acteurs pour agir collectivement. Dans : , A. Penven, *L'ingénierie sociale: Expertise collective et transformation sociale* (pp. 77-108). Toulouse: Érès.

La participation citoyenne en France se réduit généralement à de l'information descendante ou d'un débat captif des enjeux de proximité. En effet, le fonctionnement de l'action sociale en France repose sur une logique descendante, centralisée et méfiante vis-à-vis des corps intermédiaires<sup>168</sup>. Dans les années 1969, Sherry Arnstein a réalisé une échelle de la participation qui comporte 8 niveaux pour mesurer le pouvoir du citoyen et sa propension à participer à un projet :

| L'échelle de la participation de Sherry ARNSTEIN - 1969 |  |   |
|---|--|---|
| 8   | <b>Contrôle citoyen</b> : une communauté locale gère de manière autonome un équipement ou un quartier.   | <b>Pouvoir effectif des citoyens</b>      |
| 7   | <b>Délégation de pouvoir</b> : le pouvoir central délègue à la communauté locale le pouvoir de décider un programme et de le réaliser.               |   |
| 6   | <b>Partenariat</b> : la prise de décision se fait au travers d'une négociation entre les pouvoirs publics et les citoyens                            |   |
| 5   | <b>Conciliation</b> : quelques habitants sont admis dans les organes de décision et peuvent avoir une influence sur la réalisation des projets.      | <b>Coopération symbolique (tokenisme)</b> |
| 4   | <b>Consultation</b> : des enquêtes ou des réunions publiques permettent aux habitants d'exprimer leur opinion sur les changements prévus.            |   |
| 3   | <b>Information</b> : les citoyens reçoivent une vraie information sur les projets en cours, mais ne peuvent donner leur avis.                        |   |
| 2   | <b>Thérapie</b> : traitement annexe des problèmes rencontrés par les habitants, sans aborder les vrais enjeux  | <b>Non-participation</b>                  |
| 1   | <b>Manipulation</b> : information biaisée utilisée pour « éduquer » les citoyens en leur donnant l'illusion qu'ils sont impliqués dans le processus. |   |

Source : <https://www.education-populaire.fr/lechelle-darnstein-democratie-participative-demagogie/>

La participation peut alors recouvrir plusieurs modalités allant de la simple information à la participation active. Les premiers niveaux (1 et 2) correspondent à une non-prise en compte des citoyens dans les processus participatifs. Des citoyens peuvent par exemple être appelés à participer alors qu'une décision est déjà prise. On parle aussi d'injonction participative qui ne garantit pas la transparence institutionnelle et l'efficacité des politiques publiques.

Puis, les niveaux 3, 4 et 5 sont définis comme de la coopération symbolique par l'auteur : ils permettent à ceux qui n'ont pas le pouvoir d'accéder à l'information et se faire entendre. L'information doit être à la base de toute démarche participative, dans la mesure où elle est le point de départ pour débattre d'un sujet en prenant en compte son contexte, ses tenants et

<sup>168</sup> Ibid.

aboutissants. Cependant, elle n'est pas considérée comme un niveau de participation réelle et effective des personnes, étant donné son niveau descendant.

La consultation permet l'expression d'avis de personnes, qui interviennent entre la décision du projet et la décision finale. Or les avis ne sont pas (ou pas systématiquement) pris en compte par ceux qui ont le pouvoir, ou le droit de décider reste entre les mains des décideurs.

La consultation est une forme limitée de participation, mais est la forme la plus commune.

Enfin, les derniers niveaux selon l'auteure sont le partenariat, la délégation de pouvoir et le contrôle citoyen qui permettent un pouvoir effectif des citoyens.

La participation des personnes et la capitalisation de leurs expériences peuvent avoir différentes modalités et objets. Pour assurer la transparence du dispositif participatif, il convient de définir le cadre et les attendus dès le départ : clarifier la nature de l'instance dans laquelle les personnes sont amenées à participer (consultative, décisionnaire, etc) et le type de participation attendue (témoignage, information, co-construction, etc), les modalités de restitution et de capitalisation. Selon les participants au labo CAP du 16 mai : « *[Il y a une vraie participation] que si les décisions ne sont pas déjà prises sans nous* », « *il y a vraiment un danger d'instrumentalisation en faisant venir les personnes « pour dire que... »* » (VIP, labo CAP, 16 mai). Ainsi, sans cette étape de clarification des attentes de la participation, des jeux de pouvoirs et de conflits idéologiques peuvent instrumentaliser le projet à des fins politiques et mener à un détournement ou un échec du projet. La participation risque alors de reproduire les mêmes inégalités au sein des scènes participatives que celles qui préexistent dans la société. Cela mène alors à un leurre du participatif, une reproduction des inégalités et une exclusion des personnes marginalisées devenus « alibis participatifs ». La promesse déçue de participation « produit des effets délétères pour la démocratie, comme le renforcement des malentendus et stéréotypes entre professionnels et élus d'un côté, population de l'autre<sup>169</sup> »

Au-delà des difficultés relatives à la mise en œuvre d'un processus participatif, il est également important de s'assurer de la portée des recommandations formulées. Selon l'article, « Participer/Faire participer : quelle place pour les personnes bénéficiaires de l'aide alimentaire ? », pour qu'un processus délibératif se réalise dans de bonnes conditions, il faut être attentif aux attentes générées. Il peut y avoir une « violence symbolique à impliquer des

---

<sup>169</sup> Ibid.

bénéficiaires de l'aide alimentaire dans des projets visant leur accès plus durable à une alimentation de qualité, ou de leur choix, sans aboutir à leur concrétisation<sup>170</sup> ». Les auteurs alertent donc sur la tension qu'il peut exister entre la lenteur d'un processus co-créé et l'impatience des participants d'obtenir des résultats rapides qui se concrétisent par l'amélioration de leurs conditions de vie.

*Participation dans le cadre des politiques nationales : « partir de la base pour arriver au sommet »*

Selon les participants présents au labo CAP du 16 mai, différentes raisons motivent les personnes à participer : *« prendre part à un projet qui est soutenu et qui a une portée au niveau national », « parce qu'on voit que ça avance », « Que les choses aboutissent » (VIP, labo CAP, 16 mai 2022)*. Lors de labos CAP et lors d'entretiens, les personnes ont exprimé que les moments de restitutions des constats et préconisations aux élus et/ou politiques étaient des étapes clefs car *« même si ça prend des années et beaucoup de réunions, il y a une traduction dans le concret »*. Les laboratoires avec les élus sont organisés deux fois dans l'année, et traitent de sujets d'actualité politique en lien avec l'alimentation (chèques alimentaires, tiers-lieux alimentaire, inclusion, etc). Parallèlement, des acteurs institutionnels sont également présents lors de certains labos CAP : une personne du CNA s'est rendue à Toul pour participer à l'un des labos CAP sur le thème de « que faut-il faire pour que chaque personne ait un accès digne à une alimentation suffisante et de qualité » dans le cadre des débats autoportés par le CNA. Les constats, analyses et propositions élaborées lors du labo CAP participeront à la matière recueillie pour la construction d'un avis, publié par le CNA en octobre. Un représentant du groupe d'animation du GT5 du COCOLUPA a participé au dernier labo CAP sur le thème de la participation, le 16 mai 2022. Les recommandations énoncées sont introduites dans la rédaction d'un livrable. Ces apports seront retenus pour l'écriture du plan d'action de lutte contre la précarité alimentaire dans sa dimension participative.

Lors de notre entretien, Tania a exprimé que ces moments d'échanges avec les élus et politiques locaux sont des moments privilégiés de débats, de confrontation d'idées et de partage de connaissances et d'expertises :

---

<sup>170</sup> Ibid.

« Parfois on a des pontes qui viennent, parce que ça les intéresse de savoir [...] arrivé à un moment les pontes, il faut qu'ils entendent, c'est pas tout d'écouter, il faut qu'ils entendent et ça c'est très dur. Et les labos cap, ça permet de voir, déjà ce que les autres disent, et parfois à quel point ils sont très loin de la réalité [...] mais on en a quand même qui bougent et qui s'aperçoivent que... heureusement qu'on a Dominique Potier quand même, parce que lui il est vraiment dans le truc » (entretien avec Tania, 16 février 2022)

Cette étape de mise en commun s'avère être la plus difficile : « la difficulté de l'animation dans ces groupes multicéphales réside dans les plénières, véritables mises en commun des débats jusqu'à la validation de constats communs et de préconisations communes ainsi que des modalités de restitution de ces éléments aux décideurs politiques et institutionnels<sup>171</sup> ». Selon la présidente de l'association Emplettes et Cagettes et l'une des animatrices des labos CAP, Huguette Boissonnat Pelsy, il existe une « zone grise » entre le recueil de paroles des participants, les verbatim et ce qui est utilisable par les décideurs. Cette zone grise est détaillée dans le schéma ci-dessous :

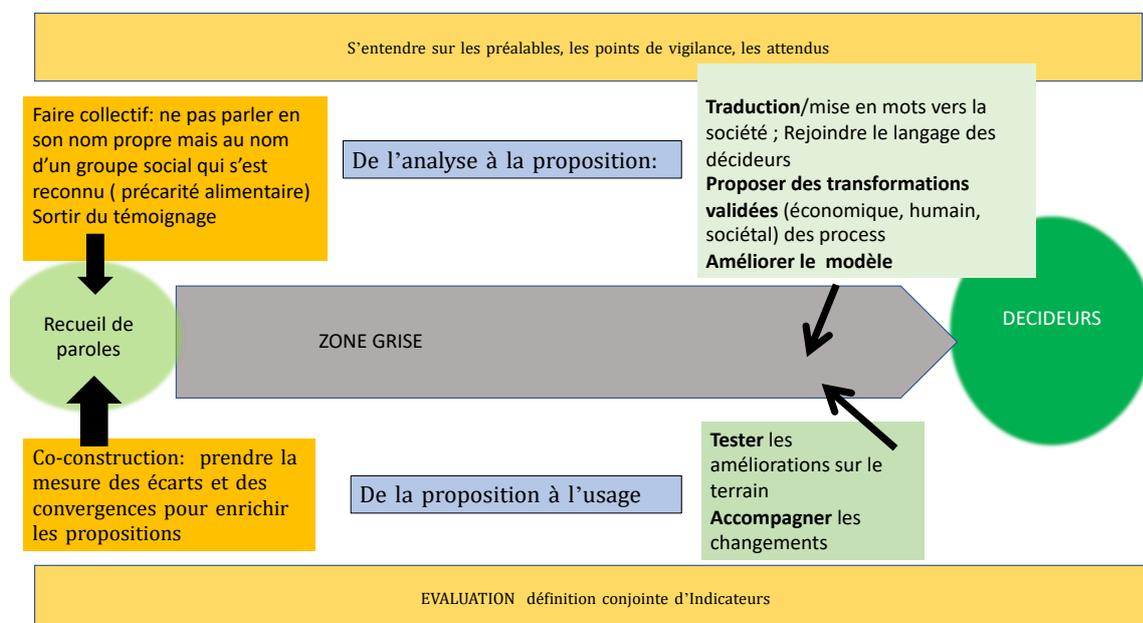


Schéma : Du recueil de la parole à la transformation des usages, un pas vers les décideurs<sup>172</sup>

« Pour entendre les personnes, il faut choisir les méthodes, poser les préalables et les points de vigilance et définir les attendus des partenaires. Ce recueil de discours permet de collecter des

<sup>171</sup>

**Plan d'action pour la transformation de l'aide alimentaire et la lutte contre la précarité alimentaire**

Rendre la politique de lutte contre la précarité alimentaire participative et inclusive en co-construction avec les personnes concernées : *Cadre permettant de développer la participation des personnes concernées dans les instances de coordination départementales et les groupes de travail nationaux ; Cadre permettant de favoriser la participation des personnes concernées directement dans le montage et l'évaluation des projets sera également défini, par exemple en développant une « expérience usager/bénéficiaire » Les modalités d'accompagnement des acteurs, de formation des équipes bénévoles et salariées pour favoriser la participation des personnes à l'évolution des dispositifs.* **GT5 – Cocolupa. À paraître**

<sup>172</sup> Contribution à la réflexion sur la participation des personnes en précarité alimentaire dans les programmes et les actions de lutte pour une alimentation digne et durable pour tous H Boissonnat Pelsy septembre 2021

données qui bien souvent ne vont pas jusqu'aux décideurs, par faiblesse d'analyse, de caractérisation des usages et des solutions alternatives exprimées par les personnes, et par un manque de place donnée aux participants pour « proposer » et « s'autoriser » à tenter des modèles innovants ou qui transforment et améliorent les processus<sup>173</sup> ». C'est ce qu'une personne exprime lors d'un labo CAP : *« quand un ministre s'exprime et écoute, ce n'est pas obligatoirement notre langage à nous, même très convaincu » (VIP, labo CAP, 7 mars)*. Ainsi, pour dépasser cette zone grise, un travail de traduction, de mise en mots et en chiffres est important pour rejoindre le langage des décideurs « afin qu'ils soient convaincus et décident de mettre en œuvre les transformations et améliorations co-construites<sup>174</sup> ».

La logique de co-construction et de gouvernance partagée implique la mise en œuvre de méthodes participatives, de l'élaboration à l'amélioration et l'évaluation des politiques et des actions de lutte contre la précarité alimentaire. Selon le CNLE, « la participation des personnes doit s'exercer tout au long du processus de mise en œuvre des politiques publiques : diagnostic initial, élaboration, mise en œuvre opérationnelle, évaluation des impacts ». Pour éviter tout risque d'instrumentalisation de la parole des personnes, le cadre et les attendus de la démarche participative doivent être définis dès le démarrage, et les orientations définies par des instances hybrides qui incluent citoyens, professionnels, élus doivent être suivies à tous les niveaux de la décision publique. En ce sens, la participation contribue au respect de la dignité et l'inclusion sociale et citoyenne, en assurant une meilleure efficacité des réponses déployées pour répondre aux attentes et besoins.

---

<sup>173</sup> Ibid.

<sup>174</sup> Ibid.

## Conclusion

« Au-delà d'une transformation de l'aide alimentaire, la lutte contre la précarité alimentaire passe par le développement de nouvelles formes de solidarités. Celles-ci s'inscrivent en France dans le Code de l'action sociale et des familles, qui met en exergue les notions d'émancipation, d'autonomie, de changement social, de citoyenneté et d'implication des personnes concernées<sup>175</sup> ».

Le défi de la participation est à la fois un objectif et une méthode d'approche de la démarche De la Dignité dans les Assiettes. La co-construction, avec tous les acteurs et notamment les plus vulnérables, en partant des constats et des analyses des conditions et difficultés d'accès à la nourriture, vise à expérimenter les préconisations issues de personnes en précarité. La charte, élaborée et construite avec les partenaires de la démarche, en s'inspirant des résultats de la recherche action « Se nourrir lorsqu'on est pauvre », vise à interroger les pratiques et orienter les actions développées sur le territoire : des actions qui permettent un accès digne et durable pour tous à une alimentation de qualité et qui participent à l'inclusion sociale et citoyenne.

La démarche De la Dignité dans les Assiettes propose à la fois un espace de réflexions (des labo CAP pour identifier collectivement les freins dans l'accès à l'alimentation des plus précaires) et des actions concrètes (exemple du collectif d'acheteurs). Cet espace de réflexion apparaît alors comme essentiel pour que les actions soient adaptées aux besoins et attentes des personnes et au plus près des vécus. Au-delà des dimensions nutritionnelles et de santé liées à l'alimentation, les participants lors des labos CAP ont pu exprimer qu'il existe des enjeux forts de dignité, de non-discrimination, de lutte contre les exclusions et de participation citoyenne dans l'accès à l'alimentation. Les préconisations des personnes en précarité reposent sur l'importance du respect du choix, des goûts, des préférences et cultures alimentaires, d'anonymat et de confidentialité. Ces dimensions ont alors progressivement bâti le collectif d'acheteurs. Lors des laboratoires d'usage (locaux ou thématiques), les personnes prennent part aux évaluations, propositions d'amélioration, décisions et mise en œuvre des actions qui les concernent. En créant des conditions de participation qui valorisent une place d'acteur et de partenaire, cela permet de renforcer sa capacité d'action et d'être acteur de son projet d'accès à l'alimentation.

---

<sup>175</sup> Bricas N., Conaré D., Walser M., Fischler C., (2021), *Une écologie de l'alimentation*, Versailles, éditions Quae, 312p.

Le principe de la participation et de co-construction a été posé comme condition de gouvernance de la démarche, avec un conseil multi-partenarial qui oriente et participe aux projets sur le territoire. L'originalité de la démarche réside également dans le fait qu'elle ne propose pas une alternative mais s'inscrit dans son territoire, en partenariat et collaboration avec un collectif d'acteurs engagés dans la lutte contre la précarité alimentaire. C'est également en ce sens que cette promotion du principe de participation et de co-construction avec une diversité d'acteurs (professionnels, bénévoles, institutionnels) représente un changement de paradigme dans l'histoire du secours alimentaire. La valorisation de l'expertise et du vécu des personnes en situation de précarité alimentaire vise à changer le regard que l'on peut porter sur la précarité. Selon L.Damhuis « les politiques et initiatives en matière d'amélioration de (l'accès à) l'alimentation des personnes en situation de pauvreté se traduisent souvent par une vision simplifiée – voir simpliste du problème, qui est celle d'un manque d'information ou d'éducation à l'alimentation saine et/ou une incapacité à mettre les priorités « au bon endroit » dans l'affectation d'un budget limité<sup>176</sup> ». Or, nous l'avons vu, les comportements alimentaires des personnes en précarité alimentaire résulteraient moins de défaut d'information que de difficultés d'accès aux produits alimentaires promus, du fait d'un environnement alimentaire inadéquat. Pour les professionnels ou bénévoles, les échanges participent à réinterroger leurs pratiques et manières de penser. Cela permet également de créer de nouvelles pratiques qui valorisent la reconnaissance et l'expertise du vécu et se détachent du contrôle social : « s'il n'est pas question de supprimer les aides, nécessaires, apportées aux personnes vivant en situation de précarité en France, les analyser à partir du ressenti des personnes qui en bénéficient doit nous conduire à mieux comprendre et à améliorer certaines pratiques sociétales<sup>177</sup> ». Ainsi, en mettant en avant la participation des personnes dans l'élaboration, la réalisation et l'évaluation de solutions face à des situations de précarité, les personnes ne sont plus qualifiées de « bénéficiaires » mais comme acteur et partenaire. En ce sens, « l'alimentation est alors propulsée comme forme de politique de réappropriation par les citoyens d'une démocratie réelle s'incarnant dans la vie ordinaire<sup>178</sup> ».

D'autres pistes de recherche s'ouvrent à la fin de ce travail, notamment sur la pérennité de telles actions territoriales et en particulier du collectif d'acheteurs et de cette nouvelle offre alimentaire, pour que les personnes puissent accéder dignement à une

---

<sup>176</sup> Ramel M., 2022, « Le droit à l'alimentation et la lutte contre la précarité alimentaire en France », Thèse de doctorat en droit, sous la direction de Roman D., Tours, 564p.

<sup>177</sup> Paturel, D. & Ramel, M. (2017). Éthique du *care* et démocratie alimentaire : les enjeux du droit à une alimentation durable. *Revue française d'éthique appliquée*, 4, 49-60. <https://doi.org/10.3917/rfeap.004.0049>

<sup>178</sup> Ibid.

alimentation de qualité à des prix accessibles. L'un des objectifs du collectif, nous l'avons vu, est de réduire le poids de l'alimentation dans le budget des ménages et, en ce sens, agir sur la pauvreté monétaire des foyers mais aussi de donner aux personnes la liberté de choix, dans des lieux de mixité sociale qui ne les stigmatisent pas et favorisent l'autonomie. On peut alors se questionner sur les possibilités de capitalisation et de reproductibilité de ces actions.

Enfin, je n'ai pas rencontré de difficultés majeures sur mon terrain d'enquête. La relation enquêteur/enquêté a été facilitée par mon statut de stagiaire au sein du collectif, et par ma tutrice de stage, qui dispose d'une grande notoriété de confiance auprès des personnes. Ma tutrice m'a présentée aux membres de la démarche lors du premier labo CAP du 15 novembre 2021, et m'a donné le contact de personnes ressources à contacter pour réaliser des entretiens exploratoires. Les premières personnes que j'ai rencontrées ont immédiatement accepté ma demande d'entretiens. Il est important de souligner que ce sont des « expertes » de la participation : engagées dans le mouvement ATD Quart Monde depuis de nombreuses années, témoigner de leurs vécus et de leurs situations est un exercice qui n'est pas nouveau.

Cependant, les difficultés rencontrées concernent ma position de chercheur au sein d'un collectif d'acheteurs en précarité alimentaire. Nous nous représentons notre univers social au prisme de notre vécu : « nos conditions de vie sont des conditions de vies<sup>179</sup> ». Cette citation illustre bien cette notion de subjectivité, influencée par nos expériences, nos modes de vie, nos incorporations. Ainsi, je n'ai jamais connu de situation de précarité alimentaire, l'alimentation n'a jamais été une variable d'ajustement de mon budget, et je n'ai jamais rencontré de difficultés d'accès à des produits que je souhaitais. Ayant grandi dans une famille d'agriculteurs, mon rapport à l'alimentation a été influencé par des valeurs et normes transmises autour de l'alimentation (repas cuisinés, à des heures régulières et une alimentation majoritairement issus de produits bruts, locaux, de saison, limités en intrants), et a participé à forger mon habitus alimentaire, à savoir ma définition du comestible, des goûts, la temporalité et la structure des repas, la transmission de savoir-faire culinaires et la répartition des tâches domestiques concernant l'alimentation.

Mon enquête en immersion auprès de personnes en précarité alimentaire a nécessité un travail de réflexivité et de déconstruction. Il a fallu être attentif au langage employé pour qu'il ne soit

---

<sup>179</sup> Puig De La Bellacasa M., (2013), *Politiques féministes et construction des savoirs. "Penser nous devons" !*, Paris : L'Harmattan, (coll. « Ouverture philosophique »)

pas discriminant ou incompréhensible. Par exemple, parler de « bénéficiaires », de « distribution », de « personnes concernées » (termes employés couramment lors de mes lectures) peut, pour certaines personnes, être vécu comme infantilisant et discriminant. Une autre difficulté rencontrée a été la manière de rendre compte des situations de précarité des personnes. La méthode utilisée a été celle des portraits, exercice qui a été particulièrement épineux. Mon objectif était de retranscrire fidèlement les paroles et l'environnement (les personnes m'ont accueilli à leur domicile) des personnes, sans tomber dans un écueil misérabiliste de la vie en précarité mais tout en restant fidèle aux difficultés rencontrées par les personnes qui la vivent. Mon second objectif était de rendre compte des diversités des réalités pour comprendre la portée de l'enjeu de la précarité alimentaire : il n'existe pas de profils types, et donc, de solutions uniques et idéales. Enfin, la dernière difficulté que je souhaite partager concerne le [questionnaire](#) réalisé dans le cadre de mon enquête, qui vise à connaître davantage les profils socio-démographiques des acheteurs. Or, nous l'avons vu, lorsqu'une personne en précarité souhaite accéder à une aide, elle doit sans cesse se justifier de sa précarité économique. Lors d'un labo CAP, les personnes ont témoigné que cela pouvait être vécu comme une forme de mise à nu. Le collectif d'acheteurs s'est constitué autour du principe de confidentialité, avec comme volonté de repenser les contrôles opérés et faire en sorte qu'ils soient tous respectueux de la personne et de sa vie privée. Lors de l'inscription, le collectif d'acheteurs ne demande aucun justificatif pour adhérer. Ainsi, même si le questionnaire permet de comprendre les profils des acheteurs, il a été très inconfortable de demander aux personnes ce type de données, susceptible de reproduire la même violence que les personnes dénoncent au sein du système d'aide alimentaire.

Enfin, ce mémoire comporte également des limites. Il aurait été pertinent et enrichissant de réaliser des entretiens individuels avec des personnes qui participent aux labos CAP, pour comprendre leurs engagements, leurs motivations, les freins, leurs perceptions du processus participatif de la démarche, etc. Les seules données sur cet aspect là sont issues des entretiens exploratoires et du labo CAP sur le thème de la participation. Cependant, il est important de souligner que lors de ma période de stage, les personnes ont été sollicitées à plusieurs reprises dans le cadre de la démarche : entretiens exploratoires, laboratoires thématiques (un total de 4 labos CAP), laboratoires d'usage locaux (1 avec chaque labo), ainsi que leurs activités régulières de bénévolat au sein des actions du collectif. Une sur-sollicitation des personnes en situation de précarité peut mener à un essoufflement de la participation.

## Annexe

### Annexe 1 : Les 11 objectifs de la charte

- 1/ Une alimentation pensée comme un bien commun pour tous,
- 2/ Une solidarité et une entraide entre tous citoyens,
- 3/ La non-stigmatisation et la non-discrimination et l'importance de la mixité sociale ; si les actions ont pour objectif la lutte contre le gaspillage alimentaire, la mise à disposition des rebuts alimentaires doit être mise à la disposition de tous,
- 4/ Une démarche participative : ne pas faire pour mais avec les personnes ; une participation volontaire qui laisse à chacun le choix de son engagement (l'absence d'injonction et d'obligation à assister à des activités pour obtenir de l'aide), une démarche qui respecte la confidentialité et la vie privée de toute personne, une démarche qui ne cible pas un groupe de bénéficiaire mais qui est ouverte à tous, une démarche qui valorise toute forme de participation,
- 5/ Une alimentation saine en quantité suffisante, de qualité et respectueuse de l'environnement,
- 6/ Respecter le choix, le goût et les cultures alimentaires de chacun et (re)trouver et valoriser le plaisir et la convivialité de l'alimentation,
- 7/ Un circuit commercial digne et durable pour les producteurs, les distributeurs et consommateurs,
- 8/ L'accès à la connaissance, l'information et au savoir relatifs à l'alimentation (nutritionnel et culinaire) et permettre un choix éclairé pour tous en s'adaptant et en respectant les réalités de chacun,
- 9/ La volonté de repenser les contrôles opérés et faire en sorte qu'ils soient tous respectueux de la personne et sa vie privée,
- 10/ Des passerelles à créer entre les mesures qui relèvent de l'urgence, du moyen terme et du long terme pour atteindre l'autonomie alimentaire de chacun,
- 11/ Favoriser la rencontre entre les différents acteurs pour dépasser les incompréhensions, les préjugés et co-construire les actions.

## Annexe 2 : Les produits détaillés et les bons de commande

Parmi les produits proposés ces six derniers mois (octobre à avril) il y avait systématiquement des pommes de terre, des pommes (de variétés et producteurs différents en fonction des mois), des carottes, du lait, des œufs, de la farine, des lentilles, du riz, des pâtes et du miel. Pour le mois d'octobre, il y avait également des dattes. En novembre, des butternut, des citrons, des mandarines, de la farine et de la semoule ont été ajoutés au bon de commande. Puis, au mois de décembre, on pouvait également trouver des oranges, et exceptionnellement pour Noël des fleurs (poinsettia) et des sachets de friandises confectionné par les adhérents du collectif. En janvier, les nouveaux produits ont été les pommes à compotes, les courges, les mandarines et les oignons. Puis au mois de février ont été ajoutés les compotes gourdes (pêche-mirabelle) de 100g et du riz d'un nouveau fournisseur. En mars, les compotes gourdes (quetsche-pomme) ont fait partie des nouveautés ainsi que les pamplemousses et l'huile d'olive d'une coopérative marocaine (bouteille de 250 ml). Enfin, au mois d'avril, les compotes gourdes (cerise-mirabelles) ont été ajoutées, ainsi que des poivrons rouges et verts, des avocats, de l'ail et des dattes. Puis au mois de mai a été proposé un panier de légumes comprenant 300g d'endives, 500g de poireaux, 700g de choucroute et une botte d'oignon pour 7 euros le tout.



## Bon de commande

Bon de commande à retourner par mail ([emplettesetcagettes@gmail.com](mailto:emplettesetcagettes@gmail.com)) ou à déposer à l'espace Malraux avant le **mardi 12 octobre**. Joindre preuve du virement par mail ou déposer les chèques (Ordre : Emplettes et Cagette) et les espèces au site Malraux (Place Henri Miller, Toul)

|   |  |
|---|--|
| Information sur le commanditaire :<br>Nom :<br>Mail :<br>Téléphone :<br>Adresse : | Date :   |
|   | Pour les associations<br>Nombre de familles VIP concernées : |

| Produits   | Prix à l'unité | Unité        | Quantité commandée | Total |
|--|----------------|--------------|--------------------|-------|
| Pommes de terre  | 0,42 €         | Kg           |                    |       |
| Pommes Gala  | 1,80 €         | Kg           |                    |       |
| Pommes Boscop  | 1,80 €         | Kg           |                    |       |
| Carottes Bio   | 1,00 €         | Kg           |                    |       |
| Lait UHT (coopérative de producteurs locaux)                 | 0,79 €         | Litre        |                    |       |
| Œufs calibre moyen (boîte de 30)                             | 2,85 €         | Boîte de 30  |                    |       |
| Œufs (boîte de 6)  | 0,80 €         | Boîte de 6   |                    |       |
| Farine (vrac – amener un contenant)                          | 1,35 €         | Kg           |                    |       |
| Lentilles (vrac – amener un contenant)                       | 3,04 €         | Kg           |                    |       |
| Riz basmati (vrac – amener un contenant)                     | 1,65 €         | Kg           |                    |       |
| Pâtes artisanales 1 <sup>er</sup> choix (fabrication locale) | 4,01 €         | Kg           |                    |       |
| Pâtes 2 <sup>nd</sup> choix (fabrication locale)             | 2,62 €         | Kg           |                    |       |
| Dattes   | 13,00 €        | Kg           |                    |       |
| Miel (origine locale marocaine) pot de 250g                  | 7,00 €         | Pot de 250 g |                    |       |
| Miel de jujubier (pot de 250g)                               | 7,00 €         | Pot de 250 g |                    |       |
| Miel de jujubier (pot de 700g)                               | 18,00 €        | Pot de 700 g |                    |       |
| <b>TOTAL</b>   |                |              |                    |       |

Emplettes et Cagettes  
 IBAN : FR 76 1027 8046 0000 0207 7490 160  
 Site André Malraux, Place Henri Miller, Toul





## Bon de commande – Novembre

Ce bon de commande est à retourner par mail ([emplettesetcagettes@gmail.com](mailto:emplettesetcagettes@gmail.com)) ou à déposer à CSC espace Malraux à Toul **avant le lundi 15 novembre**.

Joindre preuve du virement par mail ou déposer les espèces (somme exacte) ou les chèques (ordre : Emplettes et Cagettes) au site Malraux (Place Henri Miller, Toul)

|   |   |
|---|---|
| <b>Informations sur le commanditaire :</b><br>NOM et prénom :<br>Mail :<br>Téléphone :<br>Adresse :   | <b>Nombre de personnes concernées par la commande :</b> |
| <b>Je souhaite être livré à :</b><br><input type="checkbox"/> Toul (CSC - centre Malraux) <input type="checkbox"/> Neuves-Maisons <input type="checkbox"/> Francas Haut du Lièvre <input type="checkbox"/> Uruffe <input type="checkbox"/> Vézelize |   |

| Produits   | Prix à l'unité | Unité         | Quantité commandée | Total |
|--|----------------|---------------|--------------------|-------|
| Pommes de terre (variété Elodie)   | 2,10 €         | Filet de 5 kg |                    |       |
| Pommes à croquer (Haute Valeur Environnementale – origine Lorraine)      | 1,58 €         | Kg            |                    |       |
| Pommes à compote (HVE – Lorraine)  | 1,27 €         | Kg            |                    |       |
| Butternut BIO – local Toulois  | 1,50 €         | Pièce         |                    |       |
| Carottes BIO – local Toulois   | 1,00 €         | Kg            |                    |       |
| Citrons (Espagne)  | 1,50 €         | Kg            |                    |       |
| Mandarines (Espagne)   | 2,00 €         | Kg            |                    |       |
| Lait UHT (coopérative de producteurs locaux)                             | 0,79 €         | Litre         |                    |       |
| Œufs calibre moyen (boîte de 30)   | 2,85 €         | Boîte de 30   |                    |       |
| Farine BIO locale (vrac – amener un contenant)                           | 1,35 €         | Kg            |                    |       |
| Lentilles BIO locales (vrac – amener un contenant)                       | 3,04 €         | Kg            |                    |       |
| Riz parfumé (vrac – amener un contenant)                                 | 1,71 €         | Kg            |                    |       |
| Pâtes artisanales 1 <sup>er</sup> choix locales                          | 4,01 €         | Kg            |                    |       |
| Pâtes artisanales 2 <sup>nd</sup> choix (dites « pâtes moches ») locales | 2,62 €         | Kg            |                    |       |
| Semoule fait main – Maroc (vrac – amener un contenant)                   | 3,00 €         | Kg            |                    |       |
| Miel de thym Maroc - pot de 250g   | 7,00 €         | Pot de 250 g  |                    |       |
| Miel de jujubier Maroc - pot de 250g                                     | 7,00 €         | Pot de 250 g  |                    |       |
| <b>TOTAL</b>   |                |               |                    |       |

Emplettes et Cagettes  
IBAN : FR 76 1027 8046 0000 0207 7490 160  
CSC site André Malraux, Place Henri Miller, Toul





## Emplettes et Cagettes, la page spéciale de Noël - décembre 2021

L'association Emplettes et Cagettes vend des sacs avec son logo, pour soutenir son fonctionnement.

Je souhaite commander ... exemplaire(s) du sac « Emplettes et Cagettes » au prix de 20€ l'unité. J'ajoute le prix total à ma commande de décembre.



Le poinsettia (appelé Etoile de Noël) est une plante au feuillage vert et rouge. Nous proposons sur le bon de commande de décembre cette plante à la taille de 9 cm de haut.



N'oubliez pas de compléter cette page et de la joindre à votre bon de commande si vous êtes intéressés.

### Emplettes et Cagettes continue en 2022 !

La prochaine commande sera à passer avant le 12/01 pour un retrait le 20/01.

Vous pouvez dès maintenant adhérer pour 2022 en complétant le bulletin d'adhésion et en payant

- 1€ par famille
- Ou une adhésion de soutien à 10€, 20€, 50€, ou plus

De la nourriture pour animaux ainsi que des boules de graines pour les oiseaux sont disponibles auprès de l'association.

Je souhaite prendre connaissance de la liste des produits et de leur prix indicatif

Quelques adhérents de l'association recherchent chaque semaine les « bons plans d'achats en gros », dans les publicités des supermarchés.

Je souhaite recevoir ces informations (par email ou téléphone tel que complété sur l'avant de ce bon de commande)

Merci pour votre confiance et votre participation à Emplettes et Cagettes !  
Le CA de l'association vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et sera heureux de vous retrouver en 2022.





## Bon de commande – Janvier

A retourner par mail ([emplettesetcagettes@gmail.com](mailto:emplettesetcagettes@gmail.com)) ou à déposer **jusqu'au lundi 10/01/22, 17h**. Joindre preuve du virement par mail, ou les espèces ou le chèque (à : Emplettes et Cagettes) à Malraux - Place Henri Miller, Toul.

|  |   |   |
|--|---|---|
| <b>Information sur le commanditaire :</b><br>NOM et prénom :<br>Mail :<br>Téléphone :<br>Adresse :   |   | <b>Nombre de personnes concernées par la commande :</b>   |
| <b>Je récupère ma commande : jeudi 20/01</b> (se renseigner pour l'horaire précis, auprès de votre interlocuteur Emplettes et Cagettes)                        |   |   |
| <input type="checkbox"/> Toul (centre Malraux) – 15h-17h<br><input type="checkbox"/> Neuves-Maisons (Maison Vie Associative 1 rue de la Haute Borne) – 16h-17h | <input type="checkbox"/> Francas Haut du Lièvre<br><input type="checkbox"/> Bazar Lisette<br><input type="checkbox"/> Labo HB | <input type="checkbox"/> Labo Rural<br><input type="checkbox"/> Labo Haide<br><input type="checkbox"/> Labo Carmela |

| Produits   | Prix à l'unité              | Unité                        | Quantité commandée                      | Total |
|--|-----------------------------|------------------------------|---|-------|
| Pommes de terre bio (variété Charlotte)  | 0,80 €                      | Kg                           |   |       |
| Pommes de terre (variété Zen)  | 2.10                        | Filet de 5 kg                |   |       |
| Pommes à compote   | 1,27 €                      | Kg                           |   |       |
| Pommes variété Jonagold  | 1,70 €                      | Kg                           |   |       |
| Courge, par quartier de 1kg  | 1,30 €                      | Kg                           |   |       |
| Carottes bio   | 1,00 €                      | Kg                           |   |       |
| Oignons bio  | 1,50 €                      | Kg                           |   |       |
| Citrons (coopérative Espagne)  | 1,50 €                      | Kg                           |   |       |
| Mandarines (coopérative Espagne)   | 2,00 €                      | Kg                           |   |       |
| Oranges (coopérative Espagne)  | 1,50 €                      | Kg                           |   |       |
| Lait UHT (coopérative locale)  | 0,79 €                      | Litre                        |   |       |
| Œufs, plateau de 30. Apportez vos boîtes à œufs pour les transporter en toute sécurité ! | 2,85 €                      | Plateau (30)                 |   |       |
| Farine bio locale  | 1,35 €                      | Kg                           |   |       |
| Lentilles bio locales  | 3,04 €                      | Kg                           |   |       |
| Riz parfumé  | 1,71 €                      | Kg                           |   |       |
| Pâtes artisanales 1 <sup>er</sup> choix locales  | 4,01 €                      | Kg                           |   |       |
| Pâtes artisanales locales (2 <sup>nd</sup> choix)  | 2,62 €                      | Kg                           |   |       |
| Semoule (coop Maroc)   | 3,00 €                      | Kg                           |   |       |
| Adhésion 2022 (si vous ne l'avez pas encore payé)  | <input type="checkbox"/> 1€ | <input type="checkbox"/> 10€ | <input type="checkbox"/> Autre : .....€ |       |
| Sac au logo d'Emplettes et Cagettes pour soutenir l'association                          | 20€                         | Le sac en toile de jute      |   |       |
| <b>TOTAL</b>   |                             |                              |   |       |

Emplettes et Cagettes  
 IBAN : FR 76 1027 8046 0000 0207 7490 160  
 Site André Malraux, Place Henri Miller, Toul





## Bon de commande – Février 22

A retourner par mail ([emplettesetcagettes@gmail.com](mailto:emplettesetcagettes@gmail.com)) ou à déposer **jusqu'au vendredi 11/02/22, 12h**. Joindre preuve du virement par mail, ou les espèces ou le chèque (à : Emplettes et Cagettes) à Malraux - Place Henri Miller, Toul.

|   |  |   |
|---|--|---|
| <b>Information sur le commanditaire :</b><br>NOM et prénom :<br>Mail :<br>Téléphone :   |  | <b>Nombre de personnes concernées par la commande :</b>   |
| <b>Je récupère ma commande à :</b><br><input type="checkbox"/> Toul, centre Malraux – <b>jeudi 24/02</b> , 15h-17h<br><input type="checkbox"/> Neuves-Maisons (Maison Vie Associative 1 rue de la Haute Borne) – <b>jeudi 24/02</b> , 16h-17h | <input type="checkbox"/> <b>Ou : Commande groupée</b><br>(nom du groupe ou labo) : _____ | <input type="checkbox"/> <b>Ou : Commande individuelle</b> par le groupe ou labo<br>(préciser le nom) : _____ |

| Produits  | Prix à l'unité               | Unité                          | Quantité commandée                 | Total |
|---|------------------------------|--------------------------------|------------------------------------|-------|
| Pommes de terre bio (variété Charlotte)           | 0,80 €                       | Kg                             |                                    |       |
| Pommes de terre (variété Zen)                     | 2.10                         | Filet de 5 kg                  |                                    |       |
| Pommes à compote                                  | 1,27 €                       | Kg                             |                                    |       |
| Pommes variété Golden                             | 1,80 €                       | Kg                             |                                    |       |
| <b>Compote de pêche-mirabelle en gourde</b>       | <b>0.42 €</b>                | <b>Gourde (100g)</b>           |                                    |       |
| Carottes bio                                      | 1,00 €                       | Kg                             |                                    |       |
| Oignons bio                                       | 1,50 €                       | Kg                             |                                    |       |
| Citrons (coopérative Espagne)                     | 1,50 €                       | Kg                             |                                    |       |
| Mandarines (coopérative Espagne)                  | 2,00 €                       | Kg                             |                                    |       |
| Oranges (coopérative Espagne)                     | 1,50 €                       | Kg                             |                                    |       |
| Lait UHT (coopérative locale)                     | 0,75 €                       | Litre                          |                                    |       |
| Œufs, plateau de 30, à consommer en 3 semaines    | 2,85 €                       | Plateau (30)                   |                                    |       |
| Farine bio locale                                 | 1,30 €                       | Kg                             |                                    |       |
| Lentilles bio locales                             | 2,50 €                       | Kg                             |                                    |       |
| Riz parfumé ( <b>nouveau fournisseur</b> )        | 1,25 €                       | Kg                             |                                    |       |
| Pâtes artisanales locales (1 <sup>er</sup> choix) | 4,00 €                       | Kg                             |                                    |       |
| Pâtes artisanales locales (2 <sup>nd</sup> choix) | 2,60 €                       | Kg                             |                                    |       |
| Semoule (coop Maroc)                              | 3,00 €                       | Kg                             |                                    |       |
| Miel de jujubier, pot de 250g (coop Maroc)        | 7,00 €                       | Pot (250g)                     |                                    |       |
| <b>A ajouter : adhésion, dons, sac à 20€</b>      | <input type="checkbox"/> 1 € | <input type="checkbox"/> ... € | <input type="checkbox"/> 1 sac 20€ |       |
| <b>TOTAL</b>                                      |                              |                                |                                    |       |

Notes : L'adhésion est à payer une seule fois par année. Merci à tous ceux qui ont déjà adhéré pour 2022 !

Les compotes de fruits existent aussi en : mirabelle, cerise-mirabelle-pomme, quetsche-pomme. Elles seront disponibles sous ces autres parfums les mois prochains.

Emplettes et Cagettes  
 IBAN : FR 76 1027 8046 0000 0207 7490 160  
 Site André Malraux, Place Henri Miller, Toul





## Bon de commande – Mars 22

A retourner par mail ([emplettesetcagettes@gmail.com](mailto:emplettesetcagettes@gmail.com)) ou à déposer **jusqu'au lundi 14/03/22, 17h**. Joindre preuve du virement par mail, ou les espèces ou le chèque (à : Emplettes et Cagettes) à Malraux - Place Henri Miller, Toul.

|   |  |   |
|---|--|---|
| <b>Information sur le commanditaire :</b>   |  | <b>Nombre de personnes concernées par la commande :</b>   |
| NOM et prénom :<br>Mail :<br>Téléphone :  |  |   |
| <b>Je récupère ma commande à :</b>  | <input type="checkbox"/> <b>Ou : Commande groupée</b><br>(nom du groupe ou labo) : _____ | <input type="checkbox"/> <b>Ou : Commande individuelle</b> par le groupe ou labo<br>(préciser le nom) : _____ |
| <input type="checkbox"/> Toul, centre Malraux – <b>jeudi 24/03</b> , 15h-17h  |  |   |
| <input type="checkbox"/> Neuves-Maisons (Maison Vie Associative 1 rue de la Haute Borne) – <b>jeudi 24/03</b> , 16h-17h |  |   |

| Produits  | Prix à l'unité               | Unité                          | Quantité commandée                 | Total (€) |
|---|------------------------------|--------------------------------|------------------------------------|-----------|
| Pommes de terre bio (variété Charlotte)           | 0,80 €                       | Kg                             |                                    |           |
| Pommes de terre (variété Zen)                     | 2,10 €                       | Filet de 5 kg                  |                                    |           |
| Pommes à compote                                  | 1,27 €                       | Kg                             |                                    |           |
| Pommes variété Jonagold                           | 1,80 €                       | Kg                             |                                    |           |
| <b>Compote de quetsche-pomme en gourde</b>        | <b>0.42 €</b>                | <b>Gourde (100g)</b>           |                                    |           |
| Carottes bio                                      | 1,00 €                       | Kg                             |                                    |           |
| Oignons bio                                       | 1,50 €                       | Kg                             |                                    |           |
| Citrons (coopérative Espagne)                     | 1,50 €                       | Kg                             |                                    |           |
| Mandarines (coopérative Espagne)                  | 2,00 €                       | Kg                             |                                    |           |
| Oranges (coopérative Espagne)                     | 1,50 €                       | Kg                             |                                    |           |
| Pamplemousses (coopérative Espagne)               | 2,00 €                       | Kg                             |                                    |           |
| Lait UHT (coopérative locale)                     | 0,75 €                       | Litre                          |                                    |           |
| Œufs, plateau de 30, à consommer en 3 semaines    | 3,00 €                       | Plateau (30 œufs)              |                                    |           |
| Farine bio locale                                 | 1,30 €                       | Kg                             |                                    |           |
| Lentilles bio locales                             | 2,50 €                       | Kg                             |                                    |           |
| Riz parfumé                                       | 1,25 €                       | Kg                             |                                    |           |
| Pâtes artisanales locales (1 <sup>er</sup> choix) | 4,00 €                       | Kg                             |                                    |           |
| Pâtes artisanales locales (2 <sup>nd</sup> choix) | 2,60 €                       | Kg                             |                                    |           |
| Huile d'olive (coopérative Maroc) – 250 ml        | 2,25 €                       | Bouteille 250ml                |                                    |           |
| Miel de thym (coopérative Maroc) – 250g           | 7,00 €                       | Pot 250g                       |                                    |           |
| Miel de jujubier (coopérative Maroc) – 250g       | 7,00 €                       | Pot 250g                       |                                    |           |
| <b>Ajouter : adhésion (1€), dons, sac à 20€</b>   | <input type="checkbox"/> 1 € | <input type="checkbox"/> ... € | <input type="checkbox"/> 1 sac 20€ |           |
|   |                              |                                | <b>TOTAL</b>                       |           |

Emplettes et Cagettes  
IBAN : FR 76 1027 8046 0000 0207 7490 160  
Site André Malraux, Place Henri Miller, Toul





## Bon de commande – Avril 22

A retourner par mail ([emplettesetcagettes@gmail.com](mailto:emplettesetcagettes@gmail.com)) ou à déposer **jusqu'au lundi 11/04/22, 17h**. Joindre preuve du virement par mail, ou les espèces ou le chèque (à : Emplettes et Cagettes) à Malraux - Place Henri Miller, Toul.

|   |  |  |
|---|--|--|
| <b>Information sur le commanditaire :</b><br>NOM et prénom :<br>Mail :<br>Téléphone :   |  | <b>Nombre de personnes concernées par la commande (famille, voisins...) :</b>            |
| <b>Je récupère ma commande à :</b><br><input type="checkbox"/> Toul, centre Malraux – <b>jeudi 21/04</b> , 15h-17h<br><input type="checkbox"/> Neuves-Maisons (Maison Vie Associative 1 rue de la Haute Borne) – <b>jeudi 21/04</b> , 16h-17h | <input type="checkbox"/> <b>Ou : Commande groupée</b><br>(nom du groupe ou labo) : _____ | <input type="checkbox"/> <b>Ou : Commande individuelle</b> par le groupe ou labo : _____ |

| Produits  | Prix à l'unité               | Unité                            | Quantité                     | Total (€) |
|---|------------------------------|----------------------------------|------------------------------|-----------|
| Pommes de terre bio (variété Charlotte)           | 0,80 €                       | Kg                               |                              |           |
| Pommes de terre (variété Zen)                     | 2,10 €                       | Filet de 5 kg                    |                              |           |
| Pommes à compote (HVE)                            | 1,27 €                       | Kg                               |                              |           |
| Pommes à croquer (HVE)                            | 1,58 €                       | Kg                               |                              |           |
| <b>Compote cerise-mirabelle-pomme (gourde)</b>    | <b>0.42 €</b>                | <b>Gourde (100g)</b>             |                              |           |
| Carottes bio                                      | 1,00 €                       | Kg                               |                              |           |
| Oignons bio                                       | 1,50 €                       | Kg                               |                              |           |
| Citrons (coopérative Espagne)                     | 1,50 €                       | Kg                               |                              |           |
| Oranges (coopérative Espagne)                     | 1,50 €                       | Kg                               |                              |           |
| <b>Poivron vert (Espagne) (sous réserve)</b>      | <b>2,00 €</b>                | <b>500 g</b>                     |                              |           |
| <b>Poivron rouge (Espagne) (sous réserve)</b>     | <b>2,00 €</b>                | <b>500 g</b>                     |                              |           |
| <b>Avocat (Espagne) (sous réserve)</b>            | <b>1,00 €</b>                | <b>Pièce</b>                     |                              |           |
| <b>Ail (Espagne), la tête</b>                     | <b>0,30 €</b>                | <b>Pièce (tête d'ail)</b>        |                              |           |
| Lait UHT (coopérative locale)                     | 0,75 €                       | Litre                            |                              |           |
| Œufs, plateau de 30, à consommer en 3 semaines    | 3,00 €                       | Plateau (30 œufs)                |                              |           |
| Farine bio locale                                 | 1,30 €                       | Kg                               |                              |           |
| Lentilles bio locales                             | 2,50 €                       | Kg                               |                              |           |
| Riz parfumé                                       | 1,25 €                       | Kg                               |                              |           |
| Pâtes artisanales locales (1 <sup>er</sup> choix) | 4,00 €                       | Kg                               |                              |           |
| Pâtes artisanales locales (2 <sup>nd</sup> choix) | 2,60 €                       | Kg                               |                              |           |
| <b>Dattes (Maroc) paquet de 1kg</b>               | <b>12,00 €</b>               | <b>Paquet</b>                    |                              |           |
| Huile d'olive (coopérative Maroc) – 250 ml        | 2,25 €                       | Bouteille 250ml                  |                              |           |
| Miel de thym (coopérative Maroc) – 250g           | 7,00 €                       | Pot 250g                         |                              |           |
| Miel de jujubier (coopérative Maroc) – 250g       | 7,00 €                       | Pot 250g                         |                              |           |
| <b>Ajouter : adhésion (1€), dons, sac à 20€</b>   | <input type="checkbox"/> 1 € | <input type="checkbox"/> ..... € | <input type="checkbox"/> sac |           |
|   |                              |                                  | <b>TOTAL</b>                 |           |

Emplettes et Cagettes  
 IBAN : FR 76 1027 8046 0000 0207 7490 160  
 Site André Malraux, Place Henri Miller, Toul





## Bon de commande – Mai 2022

A retourner par mail ([emplettesetcagettes@gmail.com](mailto:emplettesetcagettes@gmail.com)) ou à déposer **jusqu'au lundi 16/05/22, 17h**. Joindre preuve du virement par mail, ou les espèces ou le chèque (à : Emplettes et Cagettes) à Malraux - Place Henri Miller, Toul.

|   |  |  |
|---|--|--|
| <b>Information sur le commanditaire :</b><br>NOM et prénom :<br>Mail :<br>Téléphone :   |  | <b>Nombre de personnes concernées par la commande (famille, voisins...) :</b>            |
| <b>Je récupère ma commande à :</b><br><input type="checkbox"/> Toul, centre Malraux – <b>mercredi 25/05</b> , 15h-17h<br><input type="checkbox"/> Neuves-Maisons (Maison Vie Associative 1 rue de la Haute Borne) – <b>mercredi 25/05</b> , 16h-17h | <input type="checkbox"/> <b>Ou : Commande groupée</b><br>(nom du groupe ou labo) : _____ | <input type="checkbox"/> <b>Ou : Commande individuelle</b> par le groupe ou labo : _____ |

| Produits  | Prix à l'unité               | Unité                            | Quantité                     | Total (€) |
|---|------------------------------|----------------------------------|------------------------------|-----------|
| <b>Panier de légumes :</b><br><b>300g endives + 500g poireaux + 700g choucroute + 1 botte oignons</b> | <b>7.00€</b>                 | <b>Un panier</b>                 |                              |           |
| Pommes de terre (variété Zen)   | 2,10 €                       | Filet de 5 kg                    |                              |           |
| Pommes à compote (HVE)  | 1,27 €                       | Kg                               |                              |           |
| Pommes à croquer (HVE)  | 1.58 €                       | Kg                               |                              |           |
| <b>Compote mirabelle (gourde)</b>   | <b>0.42 €</b>                | <b>Gourde (100g)</b>             |                              |           |
| Citrons (Espagne)   | 1,50 €                       | Kg                               |                              |           |
| Oranges (Espagne)   | 1,50 €                       | Kg                               |                              |           |
| Poivron rouge (Espagne)   | 2,00 €                       | 500 g environ                    |                              |           |
| Avocat (Espagne)  | 1,00 €                       | Pièce                            |                              |           |
| Ail (Espagne), la tête  | 0,30 €                       | Pièce (tête d'ail)               |                              |           |
| Lait UHT (coopérative locale)   | 0,75 €                       | Litre                            |                              |           |
| Œufs, plateau de 30, à consommer en 3 semaines  | 3,00 €                       | Plateau (30 œufs)                |                              |           |
| Farine bio locale T80   | 1,30 €                       | Kg                               |                              |           |
| <b>Farine T45 (Vosges)</b>  | <b>0,92 €</b>                | <b>Kg</b>                        |                              |           |
| <b>Farine T65 (Vosges)</b>  | <b>0,68 €</b>                | <b>Kg</b>                        |                              |           |
| Lentilles bio locales   | 2,50 €                       | Kg                               |                              |           |
| Riz parfumé   | 2,00 €                       | Kg                               |                              |           |
| Pâtes artisanales locales (1 <sup>er</sup> choix)   | 4,00 €                       | Kg                               |                              |           |
| Pâtes artisanales locales (2 <sup>nd</sup> choix)   | 2,60 €                       | Kg                               |                              |           |
| Huile d'olive (Espagne) - 0.5 L   | 3,00 €                       | 1/2L                             |                              |           |
| Plants de tomate (nous contacter pour choisir les variétés)   | 5,00 €                       | 3 plants                         |                              |           |
| <b>Ajouter : adhésion (1€), dons, sac à 20€</b>   | <input type="checkbox"/> 1 € | <input type="checkbox"/> ..... € | <input type="checkbox"/> sac |           |
|   |                              |                                  | <b>TOTAL</b>                 |           |

Emplettes et Cagettes  
 IBAN : FR 76 1027 8046 0000 0207 7490 160  
 Site André Malraux, Place Henri Miller, Toul





## Bon de commande – Juin 2022

A retourner par mail ([emplettesetcagettes@gmail.com](mailto:emplettesetcagettes@gmail.com)) ou à déposer **jusqu'au lundi 13/06/22, 17h**. Joindre preuve du virement par mail, ou les espèces ou le chèque (à : Emplettes et Cagettes) à Malraux - Place Henri Miller, Toul.

|  |  |  |
|--|--|--|
| <b>Information sur le commanditaire :</b>  |  | <b>Nombre de personnes concernées par la commande (famille, voisins...) :</b>      |
| NOM et prénom :  |  |  |
| Mail :   |  |  |
| Téléphone :  |  |  |
| <b>Je récupère ma commande à :</b>   | <input type="checkbox"/> <b>Ou : Commande groupée</b><br>(nom du groupe ou labo) : | <input type="checkbox"/> <b>Ou : Commande individuelle</b> par le groupe ou labo : |
| <input type="checkbox"/> Toul, centre Malraux – <b>jeudi 23/06</b> , 15h-17h<br><input type="checkbox"/> Neuves-Maisons (Maison Vie Associative<br>1 rue de la Haute Borne) – <b>jeudi 23/06</b> , 16h-17h | _____  | _____  |

| Produits   | Prix à l'unité               | Unité                            | Quantité     | Total (€) |
|--|------------------------------|----------------------------------|--------------|-----------|
| Pommes à compote (HVE)   | 1,27 €                       | Kg                               |              |           |
| Pommes à croquer (HVE)   | 1.58 €                       | Kg                               |              |           |
| Compote pêche-mirabelle (gourde)   | 0.42 €                       | Gourde (100g)                    |              |           |
| Citrons (Espagne)  | 1,50 €                       | Kg                               |              |           |
| Oranges (Espagne)  | 1,50 €                       | Kg                               |              |           |
| Poivron rouge (Espagne)  | 2,00 €                       | 500 g                            |              |           |
| Avocat (Espagne)   | 1,00 €                       | Pièce                            |              |           |
| <b>Tomates coeur de bœuf (Espagne)</b>   | <b>2,40 €</b>                | <b>Kg</b>                        |              |           |
| <b>Abricots (Espagne)</b>  | <b>3,35 €</b>                | <b>Kg</b>                        |              |           |
| <b>Pêches plates (Espagne)</b>   | <b>3,35 €</b>                | <b>Kg</b>                        |              |           |
| Lait UHT (coopérative locale)  | 0,75 €                       | Litre                            |              |           |
| Œufs, plateau de 30, à consommer en 3 semaines   | 3,00 €                       | Plateau (30 œufs)                |              |           |
| Farine bio locale T80  | 1,30 €                       | Kg                               |              |           |
| Farine T45 (Vosges)  | 0,92 €                       | Kg                               |              |           |
| Farine T65 (Vosges)  | 0,68 €                       | Kg                               |              |           |
| Lentilles bio locales  | 2,50 €                       | Kg                               |              |           |
| Riz parfumé  | <b>1,70€</b>                 | Kg                               |              |           |
| Pâtes artisanales locales (1 <sup>er</sup> choix)  | 4,00 €                       | Kg                               |              |           |
| Pâtes artisanales locales (2 <sup>nd</sup> choix)  | 2,60 €                       | Kg                               |              |           |
| <b>Ajouter : adhésion (1€/famille/année), dons - un sac en jute offert pour tout don de 20€</b>                              | <input type="checkbox"/> 1 € | <input type="checkbox"/> ..... € |              |           |
| Mode de paiement :<br><input type="checkbox"/> Virement – <input type="checkbox"/> espèces – <input type="checkbox"/> chèque |                              |                                  | <b>TOTAL</b> |           |

Emplettes et Cagettes  
 IBAN : FR 76 1027 8046 0000 0207 7490 160  
 Site André Malraux, Place Henri Miller, Toul



## Annexe 3 : Retranscription de l'entretien exploratoire réalisé avec Lydia

Lydia : C'est pour ça que de temps en temps vous nous envoyez des mails mais on répond pas parce qu'on peut pas. On a une wifi mais quand la box elle est en panne on a plus rien du tout, même pas de téléphone fixe.

### **Ça passe pas, y a pas de réseau ?**

Rien. Non mais c'est assez, mais bon après on se plait dans notre village.

### **Comment est-ce que tu as connu Emplettes et Cagettes ?**

Moi je connais Huguette depuis 40 ans, on avait déjà réfléchi pas mal à comment avoir suffisamment à manger de manière digne, sans avoir à tendre la main. Voilà. Donc j'ai connu Emplettes et Cagettes comme ça parce qu'on a commencé par les jardins nourriciers. Et de fil en aiguille Emplettes et Cagettes est arrivé. L'ancienne formule d'Emplettes et Cagettes on a commandé deux trois fois on a arrêté parce que ça coûtait très cher. C'était pas dans nos moyens.

### **Au tout début du coup, les premières commandes c'est ça ?**

Voilà, c'était vraiment très très cher donc on a pratiquement jamais commandé. Et puis y a eu l'idée des achats groupés, donc c'est revenu moins cher, donc en faisant comme ça maintenant oui on commande régulièrement tous les mois.

### **Parce qu'au tout début y avait combien de personnes qui commandaient, c'était déjà Emplettes et Cagettes ?**

Y a, en famille en précarité y en avait très très peu, peut-être une dizaine. Et en fait y avait très peu de familles parce que tout le monde disait pareil.

### **Que c'était trop cher**

A sept euros le kilo d'haricots verts. C'est un peu compliqué. Donc on a quitté, c'était pas Emplettes et cagettes c'était un autre nom mais c'était le même principe. Mais c'était plutôt des familles de la classe moyenne quoi qui commandaient. Donc c'est de là qui y a eu l'idée de lancer les achats groupés, de se mettre en groupe. Parce qu'on avait fait la mutuelle comme ça, on avait créé un groupe et on avait négocié les tarifs de mutuelle comme ça, donc on s'est dit pourquoi pas tenter de faire la même chose avec la nourriture.

### **Et du coup c'est comme ça que Emplettes et cagettes s'est créé et développé**

C'est créé et développé parce que du coup les prix sont quand même très raisonnables, quand tu vois le prix des patates ou des carottes c'est quand même pas la même chose qu'avant et c'est comme ça qu'on s'est développé. Après nous bah ici à côté, dans le village d'à côté, c'est nous qui allons chercher les oranges, les clémentines, les citrons parce que c'est un jeune espagnole qui va le week-end en Espagne cueillir et qui ramène et qui vend, qui a un stand et qui vend, donc tu sais que c'est des produits non traités, frais.

### **Et comment vous négociez le prix des produits ?**

Comme on est un achat de groupe, comme on a constitué un groupe on achète en grande quantité et le fait d'acheter en grande quantité permet d'avoir des prix moins chers.

**Parce qu'avant y avait pas assez de personnes pour faire baisser les prix c'est ça ?**

C'est ça, et puis les personnes qui étaient dans le groupe d'avant, eux ils estimaient pas que c'était trop cher, donc ils avaient pas, voilà.

**D'où le fait que ce soit passé d'un achat groupé à un collectif d'acheteurs, et toi t'es dans le collectif depuis le début**

Bah en fait à l'époque j'avais une petite fille qui avait des soucis de santé et que j'arrivais pas à faire soigner. C'était pas comme maintenant, y a la CMU mais à l'époque ça n'existait pas, fallait chercher des bons à la mairie, tu avais droit à deux bons par mois si l'enfant était plus malade, il fallait que ton médecin justifie d'avoir plus de soins. C'était compliqué, très compliqué. Et j'avais une voisine qui connaissait Huguette et ils commençaient à lancer une complémentaire santé pour les personnes vraiment en précarité et donc elle m'a présenté à Huguette, on a discuté et après comme moi j'avais la tchatche elle m'a embarqué. Et on se connaissait pas encore vraiment mais une fois à la mairie y avait les médecins scolaires et un des types qui était là a dit : mais y a les médecins scolaires pour soigner les enfants et je lui ai dit attendez les médecins scolaires ils soignent les papiers, ils soignent pas les gosses, le médecin scolaire il vous donne des courriers, il faut avoir les médecins, ils disent pas on va vous aider à payer les soins orthopédiques, on va vous aider à payer les lunettes, on va vous aider à payer les appareils auditifs parce que ma fille elle avait besoin d'appareils auditifs, il fallait que je me débrouille toute seule. Je lui ai dit vous voulez je vous ramène les papiers, j'en ai un paquet à la maison de courriers de médecins scolaires. Alors du coup Huguette elle a apprécié que je dise ça parce qu'elle me dit moi quand je le dis on me croit pas mais toi t'es une famille, t'es une mère de famille donc, ils se le sont pris dans la tronche. Et donc voilà, petit à petit on a travaillé ensemble. Déjà sur la loi de 98 sur la CMU et puis voilà, et puis sur l'ACS derrière, voilà on a enclenché.

**Et du coup toi quelles sont les raisons principales qui t'ont fait adhérer à l'association ?**

Bah moi je me dis, tu vois nous on est maintenant sur le labo 7 familles à commander. C'est des familles qui ont pas des grands moyens et qui ont des fois du mal et du coup quand on parle d'Emplettes et cagettes et qu'on leur dit, on leur montre le bon de commande combien ça coute les trucs, on leur fait goûter les pâtes, le riz, le couscous, puisque c'est quand même très bon par rapport aux magasins, ce que t'achètes en premier prix au magasin c'est quand même autre chose. Donc les carottes c'est 10 fois meilleur et encore quand je dis 10 c'est même plus, les pommes de terre s'abiment pas et du coup on est vraiment, de toute façon ça nous aide à avoir certains trucs tous les mois qu'on aurait pas autrement. Parce que le fait d'acheter Emplettes et Cagettes c'est un peu moins cher, il te reste un peu plus pour acheter de la viande, ou pour acheter d'autres fruits.

**Parce que Emplettes et Cagettes c'est encore moins cher que ce qu'on peut trouver en premier prix dans les magasins selon toi ?**

Ah oui, parce que les carottes qu'on a qui sont bio qui sont vachement bonnes, elles sont à 1 euro le kilo et si tu regardes au supermarché les carottes premier prix elles sont entre 1,20 euros et 1,30.

### **C'est surtout au niveau du prix donc ce qui te plait dans le collectif ?**

Et c'est pas la même qualité aussi. Et les pâtes, c'est un peu plus cher que les pâtes premier prix sauf que t'en mets la moitié. Au lieu de mettre trois poignets t'en mets deux poignets et t'as largement de quoi manger. Et il t'en reste. Et la semoule, le couscous c'est pareil, t'en mets la moitié t'as largement... Donc l'un dans l'autre y a certaines choses qui sont un peu plus chers que les premiers prix en magasin mais qui sont meilleurs et puis qui sont rentables parce qu'on en mets moins. Donc si tu comptes ça te fait le prix un paquet de pâtes à Emplettes et Cagettes ça te fait le prix de deux paquets de pâtes premier prix. Et elles sont quand même meilleures, donc y a pas de...

### **Et du coup les produits que vous achetez tous les mois, tu penses que ça représente combien dans tes dépenses alimentaires ?**

Ecoute là on a fait une grosse grosse commande le mois-ci, on en a eu pour 24 euros. Mais si on avait acheté au magasin on en aurait eu au moins pour 35 voire 40 euros.

### **Et vos commandes de Emplettes et cagettes vous les complétez par d'autres produits, vous les achetez où généralement ?**

Oui t'es obligé y a des choses que t'as pas, y a pas de viande, y a pas de poisson, moi j'ai besoin de certains aliments spécifiques à cause de ma maladie, donc ça on est obligé, y a pas le choix. Mais on fait moins de courses.

### **Vous allez où pour vos autres achats ?**

Alors ça dépend, au début de mois généralement on va en Allemagne, et puis après pour les produits frais on va Aldi ou Leclerc, c'est là où c'est le moins cher.

### **Et en Allemagne c'est pour quel type de produits par exemple ?**

DM c'est pour tout ce qui est produits d'entretiens, mes couches, moi je mets des couches, je suis 5 euros de moins sur le paquet donc ça se compte. Tous les produits d'entretiens les produits de beauté c'est DM. Après on va chez KIK c'est les vêtements, c'est en face du DM donc on pose la voiture et on se promène et Lidl est juste au-dessus et en Allemagne les taxes ne sont pas les mêmes qu'en France donc les produits, y compris les produits frais, les légumes les fruits et tout ça on achète là-bas

### **Et pourquoi début du mois ?**

Parce que c'est début du mois que t'as les sous. On en profite pour faire le plein au Luxembourg parce que les trois frontières sont collées l'une à l'autre et puis on fait les courses en Allemagne pour la nourriture, tout ce qui est sec et qu'on peut conserver assez longtemps on achète là-haut parce que c'est beaucoup moins cher qu'ici. C'est vachement pratique parce que t'as un rond-point, t'as la France au démarrage du rond-point, t'as l'Allemagne et le Luxembourg au bout du troisième rond-point. C'est vraiment à 2 kilomètres les uns des autres.

### **Et du coup, le Luxembourg vous y allez pour quels types de produits ?**

Le tabac, l'essence. Alors on fait un plein d'essence généralement là-bas, on part avec suffisamment d'essence pour y arriver mais on en mets pas trop du fait, et on fait le plein là-bas, t'as quand même 25 centimes de moins au litre, ça se compte, ça se compte...

**Et selon vous est-ce que vous trouvez qu'il y a suffisamment de commerces accessibles autour de chez vous ?**

Ici y a pas de commerces.

**C'est vrai qu'en venant je me suis dit que je vois pas grand-chose**

On a pas de commerces, nous les commerces ils sont à 10 kilomètres de chaque côté.

**Et c'est quel type ?**

Aldi, Leclerc et Lidl, Intermarché et Carrefour. On a pas le choix des 10 kilomètres, c'est pour ça quand ils disent prenez les transports en commun tout ça tout ça, moi je veux bien mais ici on a rien donc faut bien prendre la voiture.

Marc : on peut y aller en bus si le chauffeur nous accepte

Lydia : Mais c'est le bus de l'école. Donc ce qui fait que vous partez le matin et vous revenez le soir.

**Y a aucun bus qui circule la journée ?**

L : Non. C'est le bus scolaire. Si le bus scolaire il est d'accord il nous prend il nous emmène à Mirecourt et tu tournes toute la journée à Mirecourt quand t'as fini tes courses parce qu'il faut que t'attendes le soir pour que le bus scolaire te ramène. T'as pas le choix, y a pas de bus entre midi et deux qui ramène les gosses et les ramène à 14h. Et si le chauffeur accepte pas t'es...

**Et pour vous, l'alimentation représente combien de votre budget mensuel ?**

On est bien dans les 300/350 euros. A peu près, en ce moment on est un peu moins parce qu'on a des gros problèmes de papiers. Entre Marc qui depuis le mois d'octobre a pas touché son AHH et moi à qui on a sucré une moitié de ma retraite parce que j'ai pas fait les papiers là.

**Parce qu'ils te demandent un document de 1980, c'est ça ?**

De 76 même. Alors je sais pas où je vais trouver ça

**Et en pourcentage vous savez à peu près combien ça représente ?**

Non je pourrais pas dire, après moi ma retraite ça fait la moitié. La retraite ça fait la moitié, j'ai 413 euros de retraite et j'avais 475 de la CAF en complément AH. Donc c'est le complément AH qu'ils m'ont sucré.

**Complément AH c'est quoi**

L'allocation adulte handicapé. Et Marc bah c'est l'AH parce qu'il a pas renouvelé le papier à temps, normalement ils doivent t'envoyer un papier qui dit que tu dois faire le renouvellement et ils l'ont pas envoyé donc de toute façon on est arrivé on savait pas que c'était la date et puis voilà. Regarde-moi, imagine mon renouvellement moi c'est dans 30 ans, bah dans 30 ans est-ce que je m'en rappellerai que je dois faire le renouvellement ?

**Ils t'envoient pas un document ?**

Non, c'est trop fatigant.

**Ok. Alors maintenant j'aimerais te poser des questions sur la labo que t'as constitué avec les 7 familles.**

Oui on l'a constitué avec Huguette oui.

**Et comment vous l'avez constitué ?**

Alors en fait on l'a constitué avec plusieurs familles. Avant le démarrage d'Emplettes et Cagettes d'ailleurs. Et c'était surtout des groupes de réflexion sur la manière de manger, sur la manière de vivre et puis les difficultés qu'on avait à aller faire les courses.

**Et du coup c'est toi qui connaissais les personnes personnellement ?**

Oui voilà on connaissait les gens, tu parles à droite à gauche dans les villages. Et puis, de fil en aiguille t'en a un qui en a parlé à un autre, qui en a parlé à un autre etc

**Et du coup les familles de ce labo, c'est des personnes qui vivent dans les environs ?**

Oui c'est ça

Et c'est quoi principalement, ça va être des familles, des personnes seules ?

Alors on a deux personnes seules, on a une famille recomposée mais avec des enfants qui sont là de temps en temps, on avait une famille de 9 mais qui s'en vont, on a une famille de 4, c'est varié.

**Ok, et les familles dans ce labo, c'est toutes des familles qui connaissent des situations de précarité ?**

Oui, disons qu'on essaye de prioriser, y a une jeune femme qui travaille, son mari travaille mais elle était intéressée et on lui a dit mais tu peux rentrer y a pas de soucis donc voilà y a une famille qui n'est pas en précarité toutes les autres elles sont en précarité

**Et parmi les personnes en précarité est-ce qu'elles complètent avec d'autres types d'aide comme l'aide alimentaire par exemple**

Alors la famille de neuf oui, elle allait au secours catholique et aux restos du cœur et les autres non. Les autres non elles ont pas envie, elles...

**D'accord. Et comment vous vous organisez dans le labo pour gérer les commandes et les livraisons ?**

Alors Isabelle gère les commandes c'est-à-dire que tout le monde lui renvoie

**Une personne qui est dans le labo c'est ça ?**

Isabelle c'est ma fille

**D'accord**

Elle envoie à tout le monde le bon de commande par mail, ça va plus vite, après ils lui renvoient pas mail leur commande, elle le regroupe et quand c'est pour la livraison elle va chercher et elle distribue aux familles qui ont pas les moyens de se déplacer. Et y a deux

familles, donc la fille et la maman, elle elle travaille à Mirecourt donc elle passe près de chez nous, donc elle vient chercher, voilà, autrement Isabelle livre

**Et votre fille elle habite dans les environs ?**

Ici

Marc : oui elle habite ici, elle est à l'institut de rééducation pendant six semaines là, et puis moi je suis AH aussi, j'ai des problèmes de papiers depuis le mois d'octobre, là Isabelle elle a mal au genou

Lydia : Elle a eu un accident de travail, elle est tombée dans les escaliers à son boulot et puis là, ils sont en train de lui dire que là ils arrêtent l'accident de travail, ça va faire deux ans parce que dans tous les cas ça ne s'améliorera pas. Le handicap elle va le garder. Donc là elle est repartie, elle fait de la kiné et de la rééducation pour pouvoir continuer à marcher quand même. Et ils commencent à voir ce qu'elle peut faire en reconversion.

**Elle faisait quoi comme travail ?**

Lydia : Elle était ASH, et ça c'est plus d'actualité. Elle voudrait être agent administrative maintenant, dans les mairies ils recherchent pas mal de secrétaires tout ça donc elle aimerait bien. Après elle avait travaillé dans un cabinet dentaire comme hôtesse d'accueil et elle faisait tout ce qui était stérilisation voilà. Donc elle a déjà le sens de l'accueil, une partie du sens administratif.

**Et vous avez combien d'enfants ?**

Deux

**Et l'autre il est où ?**

L'autre il est... on sait pas trop. Il est à l'armée, il déménage beaucoup.

**Ok. Alors maintenant on va plus parler du fonctionnement de l'association. Est-ce que vous êtes satisfait du fonctionnement d'Emplettes et Cagettes ?**

Ah oui, ça marche bien, et puis eux ils vont aider, moi j'y vais pas parce que c'est compliqué mais eux ils vont aider à mettre en sachet à peser tout ça et Isabelle ramène les oranges, les citrons les trucs parce que comme c'est à côté de chez nous elle va les chercher puis elle les ramène là-bas

**A Toul ?**

Oui à Toul. Les bons de commande nous arrivent assez tôt donc on a le temps de réfléchir à ce qu'on veut, ce qu'on veut pas et puis voir ce qu'on a comme sous, ça ça aide bien.

**Ils arrivent quand généralement**

Presque trois semaines avant.

**Ah oui d'accord donc il arrive début du mois pour pouvoir s'organiser. Et ça depuis le début c'est comme ça ?**

Oui. Ouais c'est à peu près trois semaines avant, donc t'as le temps de réfléchir d'appeler tout le monde et dire pour cette date, dernière limite des réponses. Elle relance deux trois jours avant la fin de la date les familles qui ont pas répondu.

**Et là pour le coup, avant tu me disais que vous allez en Allemagne en début du mois, et là le fait que ce soit fin du mois c'est pas gênant ?**

Eh bah non, parce que comme ça revient pas trop trop cher on a encore un petit peu de fonds de commerce. Et puis en plus moi à la fin du mois je touche une aide du conseil régional. Isabelle est mon aidant familial alors elle touche 157 euros par mois, on va pas aller loin mais ça permet toujours de faire les courses de fin du mois.

**Est-ce qu'il y a des personnes de ce labo qui aident à la livraison ?**

Oui y a une dame qui livre à un monsieur qui est près de chez elle. Elle viendra aider à la mise sous sachet tout ça parce qu'elle avait proposé, elle est prof de comptabilité et elle est tombé malade donc voilà elle a plus rien, enfin les 8 journées de sécu et elle a proposé dans la comptabilité mais y en avait pas besoin dans l'association donc elle va donner un coup de main pour aider à la mise en sachet

**Et est-ce que t'es satisfaite de la qualité des produits ?**

Tout le monde en est content, tout le monde trouve que c'est bon, t'as les carottes elles tiennent, les carottes de supermarché elles tiennent trois jours les carottes que t'achètes là elles tiennent deux semaines voire trois donc y a pas photo.

**Et ça c'est le cas de la plupart des produits**

Ah oui tous les produits

**Et accessibilité en termes de prix tu m'as dit ok, ou y en a encore trop cher**

Non

Marc : moi non j'ai recommandé un sac de patate en plus parce qu'elles étaient bonnes, c'est abordable

Et puis y a pas de pertes

Marc : les carottes du supermarché, on les mets là en bas du frigo, elles sortent blanches au bout de deux semaines elles restent impeccables y a une différence quoi, les patates on les a déjà mangé en une semaine et demi donc j'ai dit on va commander deux sacs

**Parce que du coup vous être trois à vivre ici**

Marc : oui moi je suis mariée avec sa fille et on vit avec la belle-mère

Oui parce que moi je peux plus vivre toute seule

Marc : moi j'ai plus de droit de faire du scout, de conduire parce que j'ai des piqures dans les yeux et ils m'ont interdit de conduire le scout, et ma femme a vendu le scout pour pas que je le prenne. Ils ont même pas changer mes lunettes rien, ça sert à rien, donc ils m'ont interdit de conduire, avant j'avais le scout pour, maintenant je peux plus quoi, je suis un peu bloqué, alors le week-end on fait les courses. Je promène mon chien, je peux plus travailler. Au début

j'ai eu du plomb dans le sang, ça m'a bloqué les bras, ça m'a bloqué les deux jambes, au début la jambe gauche après la jambe droit et puis ils ont pas voulu reconnaître comme maladie professionnelle.

### **C'était quoi votre métier à ce moment-là ?**

Marc : j'étais ferrailleur, j'étais au tapis et puis je nettoyais la saleté, et le médecin m'a dit le plomb c'est comme une drogue. A la fin on martelait alors j'ai demandé à l'amiable, heureusement que Isabelle, elle avait regardé parce qu'ils mettaient licencièrement faute grave.

Lydia : Non ils mettaient que c'est toi qui avais posé ta démission

### **Ah bon, parce que du coup il peut pas avoir d'aide c'est ça**

Oui, et comme lui il sait très peu lire, il avait pas compris. Alors on lui avait fait signer un papier et nous on pouvait justifier qu'il savait pas lire parce qu'à l'époque il prenait des cours avec une dame pour apprendre un petit peu donc on pouvait justifier. Donc on leur a dit c'est simple soit vous requalifier en licenciement même à la limite voilà à l'amiable que les deux parties sont d'accord soit c'est les prud'hommes et comme on peut justifier qu'il sait pas lire ni écrire, en plus y avait pas de personnes, parce que normalement quand c'est comme ça il faut une personne du syndicat qui soit là. Là il était tout seul, donc le mec du syndicat pouvait même pas lui dire que c'était une connerie. On a dit donc c'est prud'homme et prud'homme il nous aurait donné raison.

### **Et pourquoi ça ne pouvait pas être considéré comme maladie du travail ?**

Marc : Ah parce qu'ils ont pas voulu le reconnaître, l'empoisonnement au plomb et l'empoisonnement au fer, ils ont pas voulu reconnaître ils ont dit que y a jamais eu alors que c'est pas vrai

### **Alors que c'est quelque chose qui arrive souvent ?**

Lydia : Ah oui ! c'est un peu comme l'amiante à une époque, comme la silicose, les mineurs se sont battus pour que la silicose soit reconnue, bah c'est un peu le même principe mais ils sont pas assez nombreux pour pouvoir se mettre en collectif et pouvoir

Marc : Et ce que ça provoque, ça bloque

Lydia : Ça abime toutes les articulations, les jambes le bras le dos tout

Marc : et après y a des gonflements, des pieds, des jambes, les jambes j'avais les jambes comme ça avec les pieds, j'avais du mal à marcher quoi. Après j'ai demandé au docteur si je pouvais avoir l'AAH, mon chef a pas voulu reconnaître comme maladie professionnelle

### **L'AAH c'est quoi comme structure**

C'est la MDPS c'est la maison départementale du handicap et c'est eux qui étudient les dossiers, enfin c'est l'état, il étudie les dossiers en fonction des résultats médicaux, de ce que dit le médecin traitant, on a nous un dossier à remplir, le médecin traitant à un dossier à remplir, il faut justifier de tout ce qu'on a mis, par exemple il fallait le papier de l'ophtalmo il fallait le papier du rhumatologue, du pneumo, ils vérifient tout et ils acceptent ou pas en disant ah oui effectivement il est plus en état de travailler à cause de la maladie donc il touche,

on touche 950 euros par mois de l'AAH, voilà c'est un fonctionnement pour les personnes handicapées qui peuvent pas travailler, qui soient pas sans rien, ça peut pas être le RSA

### **D'accord**

On peut aussi l'avoir en travaillant mais ils réduisent beaucoup, j'ai une amie moi qui travaillait et elle recevait 32 euros de l'AAH

### **D'accord, tu me dis si c'est trop et si tu veux qu'on arrête l'entretien quand t'es fatiguée**

Non non c'est bon ça va.

### **Ok, et concernant les produits dans le collectif, t'en penses quoi, est-ce que c'est assez complet, il manque des choses**

Des produits frais mais pour le moment on sait que c'est pas possible

### **Comme quoi par exemple**

Des yahourts, du beurre, du fromage tu vois des choses comme ça

### **Complicé en termes de prix ?**

Non c'est pas difficile d'obtenir des prix, ça on l'a fait c'est qu'on a pas d'endroits frigorifiques, on a pas de camions frigorifiques et on a pas d'endroits pour entreposer des produits frais, donc ça on peut pas parce que la viande on avait réussi à négocier mais on peut pas pour le moment à cause de ça. Donc là on est à la recherche de

### **Ah oui donc c'est même pas en termes de prix alors mais plus des questions logistiques d'accord. Donc à la fois un lieu frigorifique et à la fois un lieu de stockage**

Voilà c'est ça.

### **Parce que là tous les produits sont livrés directement y en pas qui sont stockés ?**

Y a un tout petit peu de stock. On doit pas en avoir beaucoup parce qu'on est hébergé par une structure, par un centre social donc on peut pas avoir un gros stock. Donc Huguette a un stock chez elle mais voilà.

### **Du coup en fait tout ce qui est produit frais faudrait réfléchir à**

Oui on est en réflexion de trouver

Marc : un camion réfrigéré mais tout distribuer, pas de stock

Non parce que s'ils ont un camion réfrigéré au niveau du stock, toi t'y vas avec ton camion de congélation et ta glacière, ils te donnent tu rentres avec ta glacière. Mais c'est le transport. Donc c'est vraiment pas en termes de prix, parce que par exemple tu vois on fait aussi ce qu'on appelle les bons plans, tu prends les catalogues tu vois qu'à tel endroit y a de la viande à moitié prix, à tel endroit t'as des promos sur ça et donc on le signale et comme on va acheter en grosse quantité et bah on arrive à avoir parfois les 10% de réduction tu vois cora, là on est en train de signer un truc avec cora pour quand ils font les gros volumes petits prix on puisse y aller et quand on y va en tant que groupement d'achats ils vont nous faire une réduction en plus

**Ok donc c'est encore une fois négociée grâce au nombre, et c'est ce qui marche aussi avec les producteurs**

Voilà, déjà ils sont surs de vendre le produit en assez grande quantité. Parce que là Huguette disait on est 700 familles là, et ça représente 700 familles.

**Mais est-ce que du coup est-ce que pour les producteurs ça rentre dans leurs frais ?**

Ecoute ils les vendent un peu plus cher que ce qu'ils vendraient au supermarché mais ils y gagnent finalement

**Parce que y a pas d'intermédiaires non plus**

Oui y a pas d'intermédiaires. Donc si, ils y gagnent

**Le fait de fonctionner avec une association ça leur donne des aides peut être ?**

Je pense pas. Mais ils y gagnent si tu veux ça fait de la vente directe. Et la vente directe y a pas de problèmes.

**Ok et qu'est ce qui devrait être amélioré dans l'association selon toi**

Non, amélioré, non peut être un peu la communication, mais chez nous ça peut être compliqué parce que les mails peuvent ne pas arriver parce que internet est soumis au fait qu'on ait ou pas la wifi. Donc c'est souvent coupé mais non je pense que ça va bien. Moi je serais d'avis de dire qu'on peut aller un peu plus loin mais déjà on regroupe pas mal de monde. Pas mal de ville et de village ce serait peut-être compliqué d'en regrouper plus, après ça représenterait une logistique beaucoup plus importante.

**Oui c'est vrai on le voit déjà, rien que ce mois-ci**

Oui c'est ça, donc faut vraiment, non moi je trouve qu'on gère pas mal les trucs

**Et est-ce que tu penses que les personnes qui sont dans ton labo, grâce à Emplettes et Cagettes ont changé certaines habitudes alimentaires ?**

Ah t'en as beaucoup oui, ne serait-ce que par rapport aux légumes par exemple. Parce que comme les légumes sont meilleurs, les carottes c'est une merveille, tu fais une purée de carottes c'est une merveille. Les gamins qui ont du mal à manger des carottes, celles-là ils les mangent. Parce que c'est quand même autre chose quoi

**Donc plus par rapport aux produits frais, et tu penses que tout le monde de ton labo à accès à une cuisine ce genre de choses**

Oui, nous on a pas de trop jeunes familles qui savent pas faire à manger, mais après peut être dans d'autres labos ils doivent avoir le soucis des jeunes familles dont les mamans savent pas vraiment cuisiner

**Et dans ce cas-là comment on fait**

Dans ce cas-là c'est nous qui conseillons, je vois par exemple sur certains produits, nous on fait comme ça et ça marche bien et puis on explique et on voit avec elle mais c'est vrai que je trouve que beaucoup de jeunes maintenant ont jamais appris à faire à manger

**Donc ce serait peut-être bien de proposer un guide de recettes par exemple ou ce genre de choses**

Alors le guide de recettes il est un peu sur internet pour ceux qui ont internet. Parce qu'on donnait ce qui était bon et ce qui revenait pas trop cher à faire, y compris avec les produits d'emplettes et cagettes mais faut déjà avoir et manipuler internet. Oui c'est vrai moi je me dis faudrait peut-être imprimer nos recettes et pourquoi pas une fois toutes les commandes, les mettre, ça représente 10/15 feuilles avec les recettes qu'on a

**Et lors du dernier labo CAP on a parlé de mettre des produits gratuits dans les paniers, tout le monde n'y a pas eu accès lors de la dernière livraison c'est ça ?**

Oui, parce que y en a qui ont pas su, qui sont passés à côté des cagettes et qui ont pas su. Y avait des patates douces

Marc : y avait des patates douces et des carottes qui sont pas calibrées, ça c'était gratuit nous on en a eu mais tout le monde ne savait pas, donc la prochaine fois on a dit à Huguette on mettra 1 kilo chacun directement dans les cagettes

**Et comment vous avez eu accès à ces produits ?**

Donc en fait c'est le producteur de carottes qui a dit écoute voilà j'ai des carottes qui sont invendables parce qu'elles sont tordues machin bidule tu vois c'est ce qu'ils appellent les légumes moches et donc il dit moi j'en ai pleins mais je peux pas les vendre donc il en a fait cadeau à l'association et il a eu beaucoup beaucoup plus de patates douces dans sa récolte que prévu donc il avait donné des patates douces et quand tu vois le prix des patates douces t'es content d'en avoir dans ton panier.

**Et du coup y en avait assez pour en distribuer à tout le monde ?**

Ah oui y en avait assez pour tout le monde mais

Marc : on a pas pensé tout de suite de le mettre directement dans les cagettes c'était trop tard mais la prochaine fois on mettra 1 kilo directement par personne

Après c'est vrai que les patates douces il y a pleins de gens qui savent pas les cuisiner parce que ça coute cher donc on cherche pas à en acheter et nous en fait on a commencé à acheter des patates douces en Allemagne parce que c'est beaucoup moins cher

**Et du coup maintenant quand vous faites vos courses en Allemagne vous prenez moins de légumes parce que**

Oui voilà, on va prendre des choux de Bruxelles parce que y en a pas chez emplettes et cagettes, un chou-fleur parce que là y en a pas et, non les produits qu'on a à emplettes et cagettes on achète plus ailleurs

**C'est qui qui cuisine chez vous**

Marc : c'est moi, quand j'étais plus jeune j'étais cuisiner au petit robinson à Epinal, j'ai fait 4 ans de cuisine. Moi j'ai l'habitude de tout faire en gros

Oui voilà le souci c'est ça, il a tendance à faire trop

Marc : j'ai appris à faire en gros

Non après on recongèle

Marc : après j'étais dans un autre restaurant qui était plus petit

C'est ce qu'ils appellent les restaurants gastronomiques tu sais, t'as une mini carottes, t'as une mini patate quand tu sors à la fin t'as encore faim

Marc : voilà à cause de ça j'ai quitté le métier

### **Pourquoi ?**

Marc : pour moi c'était trop de règles

Il est passé d'une cuisine familiale abondante à une cuisine réduite, ça c'est compliqué

Marc : y a certains produits j'arrive, mais y a certains trucs le kilo de bourguignon je peux pas mettre, je sais pas, c'était midi et soir, mais je peux pas 50g par personne, je sais pas c'est pas mon style quoi

### **Mais malgré ça t'aimes encore cuisiner ?**

Marc : oui

C'est lui qui donne les idées. C'est quoi la dernière fois que t'avais regardé une recette qui était pas mauvaise c'était quoi que tu nous avais fait t'avais regardé sur petit marmiton. Je sais plus, enfin il avait, de temps en temps quand il sait pas trop il regarde sur le petit marmiton il essaye de déchiffrer ce qu'il comprend pas il demande et puis

### **C'est quoi ton plat préféré ?**

Tout. Le poisson j'aime bien

Marc : oui elle aime bien surtout le poisson

### **Alors, est-ce que vous avez l'impression de mieux manger depuis que vous êtes à Emplettes et Cagettes ?**

Ecoute on mange de meilleur appétit parce que le gout est meilleur donc t'as plus envie de manger, donc on a un appétit un peu plus voilà, surtout moi qui ai du mal à manger. On a un appétit un peu plus grand parce que c'est meilleur donc oui effectivement on change notre habitude de manger

### **Au niveau du plaisir aussi donc**

Oui voilà c'est ça

### **Et tu connais des personnes qui veulent pas adhérer à l'association et pourquoi**

Y a une personne qui nous a dit non, parce que elle voyait pas l'utilité, elle comprenait pas la démarche, on avait beau lui expliquer, elle va aux restos du cœur, elle va au secours catholique elle va au secours populaire elle a tout gratuit alors elle voit pas pourquoi elle devrait payer des légumes alors qu'elle peut en avoir ailleurs. Alors on a eu beau lui expliquer bah attends on va te montrer les légumes, les légumes que t'as à tes distributions c'est pas les mêmes mais après chacun son choix

### **Ok donc elle en voyait pas l'utilité parce qu'elle en recevait dans tous les cas ailleurs**

Voilà elle voyait pas l'utilité mais on lui disait mais regarde on va te donner 1 kilo de carottes tu vas goûter tu vas voir la différence mais elle a pas voulu, après on va pas faire, je vais pas aller toquer tous les deux jours à sa porte pour lui demander si elle a changé d'avis

### **Mais aux restos du cœur ils distribuent aussi des produits frais ce genre de choses**

Le problème des restos du cœur c'est qu'ils distribuent des légumes de fin de vie des supermarchés et t'as souvent beaucoup beaucoup de déchets donc tu jettes la moitié

Marc : et puis il demande des papiers les restos du cœur. Nous on avait dépassé de 1 euro y a 2 ans donc ils nous ont refusé

Et on avait pas de dettes. Le loyer était payé, l'électricité était payée, EDF était payé donc on avait pas de dettes

Marc : en plus Isabelle avait pas touché ses indemnités depuis 3 mois, et ça faisait juste avec 400 euros de payer deux loyers parce qu'on a pas droit à l'allocation logement

Parce que en 2020, Isabelle était ASH et a fait énormément d'heures supplémentaires pendant le temps du confinement. Donc elle a rentré plus d'argent ce qui fait qu'ils nous ont supprimé l'allocation logement. Ils cherchent pas à savoir que c'était, parce que c'était pendant le temps du confinement qu'ils ont fait beaucoup beaucoup d'heures, alors que tout le monde a fait ça, dans le milieu du médical tout le monde a fait ça, il faisait des heures et des heures

### **Alors que finalement l'allocation logement ça aide plus que les heures supplémentaires c'est ça ?**

Bah bien sûr, écoute on avait la moitié de notre loyer à peu près qui était pris en charge par l'allocation logement

*(Arrivée de l'infirmière à domicile pour les soins de Lydia)*

Marc : c'est vrai la CAF elle nous a foutu dedans

Et puis là le mois-ci c'était 1400 euros de moins, là on commence à les compter les sous. Et quand tu vas voir l'assistance sociale elle te dit ah mais vous allez toucher l'arriéré...

### **Est-ce que parmi le labo y a des personnes qui participent à d'autres actions de la DIDA**

Alors les labo cap oui. Bah je te dis-nous on démarre, jusqu'à présent on avait pas trop essaimé, mais y a des familles qui vont venir aux labo cap, à mettre en cagettes

### **Et jardins nourriciers aussi ?**

Bah des jardins nourriciers, nous on partage ce qu'on a en trop, enfin cette année on a rien eu

### **Et du coup les jardins nourriciers vous y avez accès quand ?**

Quand on veut, nous c'est le nôtre, personnel. C'est les jardins partagés qui sont ouverts que le samedi matin.

### **Ok, et la dernière question c'est plus par rapport aux labo cap, qu'est-ce que vous en pensez**

C'est utile parce que finalement le labo cap nous avait permis déjà de mettre ce qu'on voulait dans la liste des commandes qu'on a. ça permet de réfléchir à pas mal de choses. Voilà c'est très utile en plus ça permet de se rencontrer d'échanger de ce qu'on fait, je vois quand on a les réunions sur les jardins partagés, les jardins nourriciers ça permet aussi de par exemple y avait le mildiou sur les tomates, y avait des gens qui savaient traiter le mildiou de manière naturelle, et qui nous ont expliqué comment fallait faire enfin nous c'était trop tard elles étaient trop atteintes mais on saura maintenant que voilà, y en a qui ont plus l'habitude donc ils donnent des conseils

### **Et dans les labo tu penses quoi du fait que les pros soient séparés ?**

Ça a toujours été, même avant qu'on fasse les labo cap quand on a fait la CMU on a toujours travaillé en groupe séparé, puis comme on fait là, on se met ensemble pour voir ce qu'on a de commun et de pas commun mais ça permet aux familles de dire exactement ce qu'ils pensent parce que quelques fois c'est un peu comment on va dire, un peu réticent vis-à-vis du professionnel y a des choses que t'as pas envie de dire. Mais comme après quand c'est redit c'est pas dit qui l'as dit, y a pas de nom donc c'est bien plus simple.

**Ok d'accord, merci Lydia et Marc pour cet entretien, je vais vous laisser tranquille pour faire vos soins. A très bientôt.**

#### [Annexe 4 : Les laboratoires d'usage locaux](#)

Labo Rural : 6 avril 2022, Centre social de Toul, 1 personne présente (référente)

Labo Haide : 6 avril, Nancy, 3 personnes présentes dont la référente

Labo Prisca : 13 avril 2022, Nancy, 1 personne présente (référente)

Labo GBU : 13 avril, Nancy, 3 personnes présentes dont la référente

Labo Asae Francas : 13 avril, Haut-du-Lièvre, 1 personne présente (référente)

Labo Moulin : 22 avril 2022, Pont-sur-Madon, 4 personnes présentes dont une référente

Labo Bazar à Louise : 25 avril, Maxéville, 1 référente et 1 personne

Labo Carmen : 26 avril, Vézelize, 1 personne présente (référente)

Foyer Clerbout : 4 mai, Neuves-Maisons, 2 personnes présentes dont une référente

Labo Dinet : 10 mai, Neuves-Maisons, 16 personnes présentes

Des questions préliminaires ont été posées afin de comprendre comment les personnes ont connu l'association, comment et depuis quand les personnes ont constitué un labo, puis des questions sociodémographiques concernant les acheteurs du labo. Nous avons interrogé les personnes sur la fiche d'adhésion qu'ils ont eu à remplir ou qu'ils font remplir : si elle est

claire, compréhensible, connue de tous. En ce qui concerne la signature de la charte, s'ils sont d'accord avec les grands points de la charte, si elle devrait être améliorée ou modifiée et si, selon eux, l'association respecte les grandes lignes de la charte. Concernant les commandes, nous avons questionné la manière dont chaque groupe s'organise : qui transmet l'information ? Comment s'effectue la passation du bon de commande ? Si ce dernier est compréhensible ? Comment se passe le paiement ? Concernant la communication, nous avons interrogé la manière dont les personnes étaient informées, la circulation des informations, s'ils reçoivent et lisent les newsletter et/ou le page Facebook d'Emplettes et Cagettes. Puis, les questions logistiques concernaient les lieux, les horaires, et les jours de réception des produits. Concernant le bénévolat, si les personnes participent à la constitution des cagettes, et à la livraison. Enfin nous avons interrogé les référents et les personnes présentes sur les produits commandés : s'ils étaient satisfaits du prix, du goût, de la conservation, de la qualité de manière globale puis plus spécifiquement en fonction des produits. Nous avons cherché à savoir quels étaient les produits les plus et les moins commandés par le labo, et leurs avis concernant les nouveaux produits proposés par l'association. Enfin, un temps a été consacré pour que les personnes puissent s'autoriser à faire des propositions et préconisations concernant ces différents grands thèmes.

#### Annexe 5 : Profils socio-démographiques des enquêtés

Une première série de questions ont été posées concernant le sexe, l'âge et la nationalité des acheteurs : 87% des acheteurs ayant répondu au questionnaire sont des femmes, et 13% des hommes. Les adhérents ont entre 20 et 79 ans, pour une moyenne d'âge de 49 ans. La majorité des acheteurs ayant répondu au questionnaire sont de nationalité françaises (88%), ainsi que des familles turques, kosovars, malgaches, algériennes, italiennes, albanaises.

Puis, des questions ont été posées concernant le logement des acheteurs : la composition et le nombre de personnes qui vivent dans le foyer, le lieu de résidence et le type de logement. Ainsi, 33% des personnes ayant répondu au questionnaire vivent seuls dans leurs foyers, 28% vivent en couple avec des enfants, 20% en couple sans enfants, 15% un adulte avec enfant(s), et 4% entre adultes avec ou sans liens familiaux. Pour 40% des enquêtés, il y a au moins 3 personnes qui vivent dans le même foyer (entre 3 et 6 personnes). Concernant les lieux de résidence des acheteurs, une diversité de territoire a été représenté : Maxéville (2 foyers), Nancy (7), Pont-Sur-Madon (1), Chavigny (2), Mont l'Etroit (2), Voinemont (1), Ambacourt (1), Vandoeuvre (2), Villers-lès-Nancy (1), Toul (17), Ecrouves (1), Dieulouard (1), Choley Menillot (1), Méréville (1), Laxou (1), Dommartin (1), Messein (1), Tomblaine (1), Flavigny (1), Neuves-Maisons (1), Véselize (6). Enfin, concernant le type de logement, la majorité des acheteurs ayant répondu vivent dans une maison individuelle (50%). Puis, 35% des acheteurs

vivent dans un logement social, 13% dans un immeuble collectif et un foyer est hébergé gratuitement.

Ensuite, des questions ont été posées sur la situation actuelle des acheteurs, sur leur niveau de diplôme le plus élevée ainsi que leur profession ou dernière profession exercée : 12% des acheteurs ayant répondu à l'enquête n'ont aucun diplôme, 27% ont un certificat d'études primaires (9%), brevet des collèges (6%), ou un certificat d'aptitude professionnelle ou brevet d'études professionnels (12%), 22% ont un baccalauréat, et 39% des acheteurs ont un diplôme allant de bac+2 (22%) à bac+5. Concernant la situation actuelle des acheteurs, 38% d'entre eux ayant répondu au questionnaire sont en activité professionnelle, 29% sont à la retraite, 20% sont inactifs, 10% en recherche d'emploi et 3% sont étudiants. Enfin, pour la question concernant l'activité professionnelle ou la dernière activité professionnelle exercée des acheteurs, le choix a été fait de regrouper les métiers en catégorie socioprofessionnelles (Insee, 2003) : 51% des acheteurs appartiennent à la PCS « Employés », 26% aux « professions intermédiaires », 11% à la PCS « Cadres et professions intellectuelles supérieures », et enfin 4% à la PCS 6 « Ouvriers, » 4% à la PCS 2 « Artisanats, commerçants et chefs d'entreprises » et 4% à la PCS 8 « Autre personne sans activité professionnelle ». Enfin, parmi les acheteurs, 51% d'entre eux touchent au moins un type d'allocations (logement, familial, adulte handicapé, etc), et parmi cet échantillon, 23% des acheteurs sont bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active.

Enfin, les dernières questions du questionnaire concernent l'accès aux produits alimentaires : de quels types de lieux proviennent leurs achats alimentaires, s'ils ont déjà bénéficié de l'aide alimentaire, quelle est la place de l'alimentation dans leur poste de dépenses. Ainsi 66% des personnes ayant répondu au questionnaire réalisent principalement leurs achats dans des grandes surfaces, 42% dans des magasins dit de « hard discount », 17% dans des supérettes de quartier, et 17% se rendent à l'aide alimentaire. Les enseignes les plus cités par les acheteurs sont *Lidl* (68%), *Aldi* (59%) (deux enseignes de hard discount) ou encore des grandes surfaces tels que Leclerc, Cora, Match, Auchan. Certaines personnes ont également précisé qu'elles avaient pour habitude de se rendre en Allemagne pour réaliser leurs achats. Parmi les acheteurs, 31% d'entre eux ont déjà, au cours de leur vie, bénéficié de l'aide alimentaire. Enfin, parmi les postes de dépenses les plus importants, 72% des répondants ont affirmé que le logement était le premier poste de dépense, 25% ont déclaré que l'alimentation était le premier poste de dépense.

## Bibliographie

- Abjean, A. (2014). Focus – L'aide alimentaire, symptôme d'une radicalisation de la pauvreté ?. *Informations sociales*, 182, 76-79.
- Alberghini, A., Brunet, F., Grandseigne, R. & Lehrmann, J. (2017). L'aide alimentaire : acteurs, pratiques et modalités d'accompagnement des publics (I). *Recherche sociale*, 221, 5-92. <https://doi.org/10.3917/recsoc.221.0005>
- Bisiaux, R. (2012). Sociologie de la pauvreté, une confrontation empirique : Delhi et Bogotá. *L'Économie politique*, 56, 63-83. <https://doi.org/10.3917/leco.056.0063>
- Boissonnat-Pelsy, H. & Sibue-DeCaigny, C. (2006). Accès aux soins des populations défavorisées : la relation soignant-soigné. *Laennec*, 54, 18-30. <https://doi.org/10.3917/lae.062.0018>
- Bonjour, P. (2006). La dignité humaine, philosophie, droit, politique, économie, médecine: À partir de l'ouvrage coordonné par Thomas De Koninck et Gilbert Larochelle. *Reliance*, n<sup>o</sup><sup>20</sup>, 85-92. <https://doi.org/10.3917/reli.020.92>
- Bonzi, B. (2021). Comment l'aide alimentaire est utile à la politique alimentaire. *Vie sociale*, 36, 49-62. <https://doi.org/10.3917/vsoc.214.0049>
- Boucobza, X. (2012). La méthode de promotion de la sécurité alimentaire: Une application de la lex publica ?. *Revue internationale de droit économique*, XXVI, 71-85. <https://doi.org/10.3917/ride.258.0071>
- Bricas N., Conaré D., Walser M., Fischler C., (2021), *Une écologie de l'alimentation*, Versailles, éditions Quae, 312p.
- Caillavet F., Darmon N., Lhuissier A., Régnier F., L'alimentation des populations défavorisées en France. Synthèse des travaux dans les domaines économique, sociologique et nutritionnel. 36 p., 2004.
- Calvès, A. (2009). « Empowerment » : généalogie d'un concept clé du discours contemporain sur le développement. *Revue Tiers Monde*, 200, 735-749. <https://doi.org/10.3917/rtm.200.0735>
- Cardon, P., Depecker, T., Plessz, M. (2019). *Sociologie de l'alimentation*. Paris: Armand Colin. <https://doi.org/10.3917/arco.cardo.2019.01>
- Carrel, M. (2013). La gouvernance est-elle démocratique ? Les enjeux de la participation citoyenne. *Informations sociales*, 179, 144-151. <https://doi.org/10.3917/inso.179.0144>
- Chambers R., (1995), *Poverty and livelihoods : Whose reality counts ?* Institute of Development Studies, England
- Chiffolleau, Y. & Paturel, D. (2016). Les circuits courts alimentaires « pour tous », outils d'analyse de l'innovation sociale. *Innovations*, 50, 191-210. <https://doi.org/10.3917/inno.050.0191>

Clément A. (2001), De l'évergétisme antique aux Restos du cœur : Etat et associations dans l'histoire du secours alimentaire. RECMA, 279 (1) : 26-43.

Connen, F. (2017). ATD Quart Monde, EN FINIR AVEC LES IDÉES FAUSSES SUR LES PAUVRES ET LA PAUVRETÉ (3<sup>ème</sup> édition 2017): Éditions de l'Atelier, 2016,

Damhuis L, Rousseau C., « Accès à une alimentaire de qualité pour tous : promesses et limites de l'alimentation durable », op. cit., p.80

Darmon N., Bocquier A., Vieux F., Caillavet F., « L'insécurité alimentaire pour raisons financières en France », Les Travaux de l'Observatoire, 2009-2010.

De Labarre M., 2011, « Les trois dimensions de l'expérience alimentaire du mangeur : l'exemple du Sud-Ouest français », Anthropology of food, S1

De Saint Pol, T. (2017). Les évolutions de l'alimentation et de sa sociologie au regard des inégalités sociales. *L'Année sociologique*, 1(1), 11-22. <https://doi-org.acces-distant.bnu.fr/10.3917/anso.171.0011>

Denhez F. et Jenni A., (2021), *Ensemble pour mieux se nourrir. Enquête sur les projets solidaires et durables pour sortir de la précarité alimentaire*, Domaines du Possible, Actes Sud, 208p.

Driessens, K. (2010). La relation entre intervenants sociaux et personnes vivant dans la pauvreté. Affronter l'exclusion et la dépendance. *Pensée plurielle*, 25, 91-105. <https://doi.org/10.3917/pp.025.0091>

Durkheim E., 1981 [1894]. *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, Presses Universitaires de France

Fischler C. (2021) "Préface" dans Bricas N., Conaré D., Walser M. (dir), *Une écologie de l'alimentation*. Versailles, éditions Quae, 312p.

Godinot, X. (2007), Dignité, travail et grande pauvreté, Presses de l'Université de Saint-Louis, P.157-184 <https://books.openedition.org/pusl/22788?lang=en>

Gorge, H. & Delacroix, E. (2017). Chapitre 2. « Bons » et « mauvais » pauvres : les représentations des personnes pauvres et de la pauvreté. Dans : Eva Delacroix éd., *Marketing et pauvreté: Être pauvre dans la société de consommation* (pp. 45-66). Caen: EMS Editions. <https://doi.org/10.3917/ems.delac.2017.01.0045>

Guibet Lafaye, C. (2012). Anomie, exclusion, désaffiliation : dissolution de la cohésion sociale ou du lien social ?. *Pensée plurielle*, 29, 11-35. <https://doi.org/10.3917/pp.029.0011>

Journet, N. (2008). La théorie du don en débat. *Sciences Humaines*, 198, 14-14. <https://doi.org/10.3917/sh.198.0014>

Lotte Damhuis L., Myaux D., Rosenzweig M., Rousseau C., Serre A., « Participer/Faire participer - quelle place pour les personnes bénéficiaires de l'aide alimentaire ? », « *Le portofolio Solidarité en primeur(s)* », *Rapport final de recherche-action participative*, 2019, p. 3.

- Masson E. (2011). Représentations de l'alimentation : crise de la confiance et crises alimentaires. *Bulletin de psychologie*, 4(4), 307-314. [https://doi-org.acces-distant.bnu.fr/10.3917/bupsy.514.0307https://doi.org/10.3917/inso.182.0076\\*](https://doi-org.acces-distant.bnu.fr/10.3917/bupsy.514.0307https://doi.org/10.3917/inso.182.0076*)
- Mauss, Marcel. « Chapitre IV. Conclusion », , *Sociologie et anthropologie*. sous la direction de Mauss Marcel. Presses Universitaires de France, 2013, pp. 258-279.
- Myaux D. & FEDERATION DES SERVICES SOCIAUX, *Aide alimentaire - Les protections sociales en jeu, op. cit.*, p. 214.
- Paturel, D. & Ramel, M. (2017). Éthique du *care* et démocratie alimentaire : les enjeux du droit à une alimentation durable. *Revue française d'éthique appliquée*, 4, 49-60. <https://doi.org/10.3917/rfeap.004.0049>
- Paturel, D. (2018). L'accès à l'alimentation durable pour tous : l'expérience d'un module de formation pour des étudiants en travail social. *Forum*, 153, 11-18. <https://doi.org/10.3917/forum.153.0011>
- Paturel D., Soulard C-T, Vonthron S, (2019) « Diagnostiquer la précarité alimentaire à une échelle locale », So What ?, policity brief n°10, octobre 2019
- Paturel D., Ndiaye P. (dir), 2020, *Le droit à l'alimentation durable en démocratie*, Champ social, p. 24.
- Paugam, Serge. (2013), *Les formes élémentaires de la pauvreté*. Presses Universitaires de France
- Poulain, J. (2017). Socio-anthropologie du « fait alimentaire » ou *food Studies*. Les deux chemins d'une thématisation scientifique. *L'Année sociologique*, 1(1), 23-46. <https://doi-org.acces-distant.bnu.fr/10.3917/anso.171.0023>
- Prieur, É. (2007). Le travail social face à la pauvreté. *Pensée plurielle*, 16, 19-27.
- Puig De La Bellacasa M., (2013), *Politiques féministes et construction des savoirs. "Penser nous devons" !*, Paris : L'Harmattan, (coll. « Ouverture philosophique »)
- Ramel M., « Le droit à l'alimentation et la lutte contre la précarité alimentaire en France », Thèse de doctorat en droit, sous la direction de Diane Roman, Tours, Université de Tours, 2022, 564p.
- Ramel M, Boissonnat H., Sibue-De Caigny C., Zimmer M-F, *Se nourrir lorsqu'on est pauvre. Analyse et ressenti de personnes en situation de précarité*, Editions Quart Monde, France, coll. « Dossiers et Documents de la Revue Quart Monde », n° 25, 2016, 188 p.
- Rhéaume, J. (2019). Pouvoir d'agir. Dans : Christine Delory-Momberger éd., *Vocabulaire des histoires de vie et de la recherche biographique* (pp. 127-129). Toulouse: Érès. <https://doi.org/10.3917/eres.delor.2019.01.0127>
- Sarrot, J. (2019). Chapitre 10. Dénoncer les idées fausses sur les pauvres et la pauvreté. Dans : Philippe Warin éd., *Agir contre le non-recours aux droits sociaux: Scènes et enjeux politiques* (pp. 221-234). FONTAINE: Presses universitaires de Grenoble.

Scherer P., Bricas N. « Lutter contre la précarité par de l'aide alimentaire ? » dans Bricas N., Conaré D., Walser M. (dir), 2021. *Une écologie de l'alimentation*. Versailles, éditions Quae, 312p.

Sèze, B. (2017). Vers la participation des personnes précaires ?. *Études*, , 36-42.  
<https://doi.org/10.3917/etu.4242.0036>

Simmel G., 1992 (1910). Sociologie du repas. *Sociétés*, (37) : 211-216

Thouvenot, A. (2013). Aide alimentaire : les pauvres doivent-ils être condamnés à manger les surplus de notre société de consommation ?. *Sens-Dessous*, 12, 43-50.  
<https://doi.org/10.3917/sdes.012.0043>

## Rapports

Le Morvan F, Wanecq T, « La lutte contre la précarité alimentaire. Evolution du soutien public à une politique sociale, agricole et de santé publique », 2019, Inspection générale des Affaires Sociales.

Tavernier J-L (dir.), Lhommau B., Pujol S, Saint-Ourens A, Glénat P, « La crise sanitaire a accentué la précarité des bénéficiaires de l'aide alimentaire », Insee Première, n°1907, juin 2022.

Conseil national de l'alimentation, avis n° 72 du 22 mars 2012, « Aide alimentaire et accès à l'alimentation des populations démunies en France ».

Labo de l'économie sociale et solidaire (ESS), Agir contre la précarité alimentaire en favorisant l'accès à toutes à une alimentation de qualité, octobre 2021.

Wresinski J., et Conseil Economique et Social, (1987), *Grande pauvreté et précarité économique et sociale – Rapport présenté au nom du Conseil économique et social par M. Joseph Wresinski*, coll. « Avis et rapports du Conseil économique et social », 93 p.

DGCS, 2016, Etude portant sur les modalités de distribution de l'aide alimentaire et d'accompagnement aux personnes développées dans ce cadre  
[https://solidariteessante.gouv.fr/IMG/pdf/rapport\\_final\\_dgcs\\_vf\\_201611.pdf](https://solidariteessante.gouv.fr/IMG/pdf/rapport_final_dgcs_vf_201611.pdf)

Rapport Sénat, *Aide alimentaire : un dispositif vital, un financement menacé ? Un modèle associatif fondé sur le bénévolat à préserver*, octobre 2018

Banques Alimentaires, Etude nationale auprès des personnes accueillies par les associations et CCAS partenaires, janvier 2021, CSA Research

« Conclusions de l'atelier 12 des Etats généraux de l'alimentation "Lutter contre l'insécurité alimentaire en France et dans le monde" : Propositions relatives au volet national », *op. cit.*, points 1 et 4.

MINISTERE DES SOLIDARITES ET DE LA SANTE, « Le Comité national de coordination de la lutte contre la précarité alimentaire (COCOLUPA) »

COMMISSION DES AFFAIRES ECONOMIQUES DE L'ASSEMBLEE NATIONALE, « Etats généraux de l'alimentation : restitution des conclusions des quatorze ateliers »,

Boissonnat Pelsy H., Hege S., Une année avec Emplettes et Cagettes : si on achetait ensemble pour que ce soit moins cher !, De La Dignité dans les Assiettes, octobre 2021.

« Chapitre II. Les dépenses dans leur rapport avec la situation sociale, le revenu et le nombre des enfants », , *Le destin de la classe ouvrière*. sous la direction de Halbwachs Maurice. Presses Universitaires de France, 2012, pp. 431-474.

CNPA/CRPA, Paroles sans filtres, Constats et préconisations des personnes en situation de précarité sur les politiques qui les concernent, 2022.

### Sitographie

[https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/article\\_jo/JORFARTI000037548020](https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/article_jo/JORFARTI000037548020)

<https://www.fao.org/3/ab788f/ab788f07.htm>

<https://agriculture.gouv.fr/inegalites-sociales-et-alimentation-besoins-et-attentes-des-personnes-en-situation-dinsecurite>

<https://www.fao.org/3/ca9692fr/ca9692fr.pdf>

<https://cna-alimentation.fr/la-participation-citoyenne-au-cna/demarches-en-cours/>

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000032036289>

<https://solidarites-sante.gouv.fr/affaires-sociales/lutte-contre-l-exclusion/lutte-contre-la-precarite-alimentaire/article/politique-de-lutte-contre-la-precarite-alimentaire>

<https://solidarites-sante.gouv.fr/affaires-sociales/lutte-contre-l-exclusion/lutte-contre-la-precarite-alimentaire/>

<https://www.terresdelorraine.org/fr/projet-alimentaire-territorial.html>

<https://cna-alimentation.fr/>

[https://www.ors-na.org/wp-content/uploads/2016/07/RenonAA\\_16.pdf](https://www.ors-na.org/wp-content/uploads/2016/07/RenonAA_16.pdf)

<https://blogs.mediapart.fr/atd-quart-monde/blog/020418/les-quatre-consequences-des-prejuges-sur-les-personnes-en-precarite>